



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 148 - MARS 2008 - 2,20 EUROS

Sept questions à dix candidats

Élections municipales, 9 et 16 mars :
les têtes de listes de l'arrondissement répondent
aux questions du 18e du mois. *(Pages 11 à 17)*



Lieux : Le mur peint de la rue Ordener

(Page 27)

No smoking dans les cafés

(Page 3)

UVA Grand Montmartre a 20 ans

(Page 4)

**Débuté du droit d'asile,
un jeune de 20 ans se suicide**

(Page 5)

**On va démolir l'immeuble vétuste
du 24 rue Tholozé**

(Page 6)

**L'espace glisse prend ses marques
aux Fillettes**

(Page 8)

**9 ans, et quatre heures au poste
pour une gifle**

(Page 9)

**Immeuble insalubre rue Stephenson :
polémique sur une évacuation**

(Page 10)

**Une postière de la rue Duc
au "Rallye des Gazelles" au Maroc**

(Page 18)

**Le Festival au féminin :
les femmes ont du talent**

(Page 22)

**Cargo, la galerie associative,
menacée de fermeture**

(Pages 23)

Le bulletin d'abonnement est en page 21.

Dr. fol 20 32713

Une interpellation à la savate

Thierry Gil et Marie-Claude Charpentier, responsables associatifs à la cité Charles-Hermite, nous envoient le double d'un mail adressé à Daniel Vaillant pour lui relater les conditions d'une intervention policière, dimanche 17 février en soirée.

En voici l'essentiel :

«Entendant des cris et insultes dans notre cour située 24 bd Ney, dans la cité Charles-Hermite, nous nous mettons à notre fenêtre, afin de savoir si quelqu'un a besoin d'aide. Quelle n'est pas notre surprise, de voir plusieurs policiers hurler sur une personne allongée à terre devant l'escalier 33. Les coups de matraques pleuvent, les injures et même un coup de pied !

Les policiers relèvent la personne et l'emmenent, passant juste sous notre fenêtres.

Reconnaissant l'interpellé, nous nous permettons de leur dire, ce à quoi il nous est répondu que cela ne nous regardait pas et qu'il avait mis le feu au restaurant du coin.

Nous sortons pour demander des explications, non pas sur les faits reprochés mais sur la façon d'agir des policiers : pourquoi « savater » une personne seule lorsque l'on est plus de cinq policiers et que la personne est à terre ? Pour toute réponse, c'est : « Dégagez, vous entraver une intervention. » Déjà plusieurs voitures de police sont sur les lieux. Nous leur indiquons que nous allons vous alerter et lorsque nous citons votre nom, les policiers nous répondent de « vous donner le bonjour » !

Nous faisons savoir à l'interpellé que nous allons faire le nécessaire pour pré-

venir sa mère, son père étant actuellement hospitalisé ! Les policiers nous disent de nouveau de circuler, de rentrer chez nous et de dire « bonjour à Ségolène Royal » !

Nous sommes, comme vous le savez, habitants de la cité et acteurs sur le plan social. Nous ne remettons pas en cause la dure réalité du métier de ces policiers, ce que nous ne pouvons accepter est leur façon de le faire. Toute personne a droit au respect et tant que la preuve de sa culpabilité n'est pas affirmée, il a des droits.

La police de M. Sarkozy se sent-elle des ailes et des pouvoirs qu'ils n'ont pas ?

Nous souhaiterions que vous vous renseigniez en tant que premier magistrat de l'arrondissement et que de tels abus soient sanctionnés !»

PETITES ANNONCES

■ **Docteur en philosophie**, enseignant expérimenté, **donne cours** terminale et DAEU. Entretien et soutien. Tél : 06 09 06 10 36

TARIFS DES PETITES ANNONCES

• **Gratuit pour les associations** jusqu'à un maximum de 240 signes. **Pour les autres personnes, 9 € jusqu'à 240 signes.** Paiement à la commande. • Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. • Les commandes doivent nous parvenir pour le 20 du mois précédant la parution.

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris.

Tél. 01 42 59 34 10.

dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les **abonnements** doivent être impérativement envoyées **par écrit**.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Bénédicte de Badereau, Karine Baland, Stéphane Bardin, Raphaëlle Besse-Desmoulières, Julien Boudisseau, Edith Canestrier, Virginie Chardin, Djimmy Chatelain, Cendrine Chevrier, Michel Cyprien, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Dominique Delpirou, Sophie Djouder, Anne Farago, Marie-Odile Fargier, Jacqueline Gamblin, Florian Gaudin-Winer, Michel Germain, Fouad Houiche, Maïté Labat, Pascale Marcaggi, Daniel Maunoury, Hanna Mbonjo, Noël Monier, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Sabadel, Jean-Louis Saux, Michèle Stein, Vain (Sylvain Gasnier), Marie Valette. • **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. • **Maquette** : Nadia Djabali. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

Métro Château-Rouge

«Fidèle lectrice depuis de nombreuses années et abonnée depuis un an, je m'associe entièrement à l'opinion de Michel Andrieux [parue dans la rubrique "courrier" de janvier]. La station Château-Rouge, ce n'est guère mieux que Barbès, cela a même empiré.

J'habite le quartier depuis 1970, donc trente-huit ans que je résiste, et pourtant "j'aime mon quartier". La place de la station Château-Rouge, c'est innommable. Encombré de multiples vendeurs, l'accès aux quais est souvent extrêmement difficile. Il y a un réel problème de sécurité publique car l'accès à une station de métro doit être dégagé.»

Danielle Terrade

En Butte aux camions

«Scandaleux, le stationnement abusif, dans tous les sens du terme, de gros camions de fruits et légumes, rues Lepic, Abbesses, Ravignan et avoisinantes. À longueur de journées et de nuits, ils empiètent sur la chaussée avec leurs gabarits hors normes, gênant la circulation, obstruant la visibilité, gâchant l'environnement, bref, embêtant tout le monde. La palme revient au bas de la rue Ravignan où un gros engin blanc ne quitte l'emplacement (interdit par des bandes jaunes sur la bordure du trottoir) que pour laisser la place à son homologue bariolé.

Scandaleuse également, la passivité des responsables préposés au stationnement qui lors de leurs passages – bien rares – verbalisent, à juste titre d'ailleurs, les voitures de tourisme mal garées mais jamais, vraiment jamais, ces squatteurs forts de leur impunité.

Scandaleux enfin le comportement de l'élu Vert du quartier qui ne bronche aucunement devant cette situation. Nous avons cru comprendre que lui-même et ses amis, emmenés par leur leader Denis Baupin, avaient déclaré la guerre aux voitures. Aux voitures peut-être, aux camions à Montmartre certainement pas. Notre élu a même toléré qu'un de ces camions se gare de temps en temps devant son propre domicile.

Pauvre Butte verte, quelle déception, quelle déchéance !»

Groupement de riverains
Lepic-Abbesses

Une misère insupportable

«Habitante et amoureuse du quartier, tous les jours je passe sur la place du Château-Rouge. Qu'elle est devenue belle avec tout cet espace, ces arbres et même ce banc wi-fi (dont l'utilité reste à prouver...).

Mais il y a une ombre au tableau : la silhouette d'une femme, assise sur le banc de la station de taxis, courbée en deux, les jambes pendantes, depuis des jours, des semaines, des saisons... Sa seule vue me torture.

Comment est-ce possible ? Comment pouvons-nous supporter ce spectacle de quelqu'un qui se laisse mourir de froid, de faim et d'épuisement, à petit feu, en restant assise sans jamais s'allonger (du moins je ne l'ai jamais vue). Jamais auparavant je n'aurais cru voir autant de misère (...) Alors que faire ? Que faire pour cette femme, pour tous les autres ?

Depuis quelque jours je pensais vous adresser ce message parce que j'apprécie ce que je trouve dans votre journal. Je trouvais que parler d'elle concerne aussi la vie de nos quartiers, elle est aussi une "habitante" du 18e et finalement, peut-être, quelque part ça l'aidera, elle et les autres... peut-être...»

Janie Bailly

Sens et bon sens !

«On n'en finit plus de ressasser les mêmes argumentations... Avec quelques amis du conseil de quartier "Amiraux - Simplon - Poissonniers" et de son bureau, nous nous interrogeons sur le courrier de monsieur Tempia paru dans votre dernier numéro. Pourquoi ces attaques contre notre maire, pour le simple fait qu'il a répondu favorablement à la demande d'une majorité de citoyens des rues concernées par les conséquences de la mise en sens interdit de la rue Ordener, et qu'il l'a fait remettre en double sens ?

Le fait de penser clairement les conditions de la vie commune est-il dommageable pour les citoyens ? Ne s'agit-il pas là d'une action menée par un maire conscient de ses responsabilités ?

Problème de pollution, qualité de



Le p'tit Lulu

Dimanche soir, ligne de métro n°2, station Pigalle, direction Porte Dauphine. Âgé de 2 ou 3 ans, P'tit Lulu entre dans le métro, à bord de son p'tit vélo-benne. Il pédale entre les rangées de sièges, tandis que sa maman, armée d'une longue branche d'arbre plantée dans le plancher et... entre mesorteils, cherche une place assise. Le papa du P'tit Lulu reste debout, une main posée sur le guidon de la poussette du petit dernier qu'il porte sur un bras.

Station Blanche : un touriste obèse, en polo jaune, short et sandales, m'écrase lesorteils en cherchant un siège libre, tandis que ma voisine, un peu distraite, le bouscule pour gagner la sortie, non sans avoir shooté dans mon 36 fillette qui commence à se ratatiner dans mes sandales.

Nous voici Place Clichy. Je quitte précautionneusement mon siège, les pieds en compote. Mais le P'tit Lulu, dirigé par sa maman appuyée sur sa branche, file vers la sortie déjà occupée par des passagers et son "papa-porteur" et conducteur de la poussette aux dangereuses roulettes.

La "P'tit Lulu connexion" s'ébranle. Je tente une percée. Banzai ! Un voyageur pressé de ne pas rater la rame me fait le coup de choc frontal au niveau de l'estomac qu'il porte en avant comme une arme défensive.

Allez, P'tit Lulu, pédale, l'avenir est devant toi !

Jacqueline Gamblin

l'air attaquée ? Pour se rendre en voiture de la rue des Portes-Blanches au boulevard Barbès, près d'une demi-heure était perdue en empruntant la rue Championnet (trajet obligatoire quand la rue Ordener était en sens unique !), au lieu de trois minutes avec le double sens de la rue Ordener. Alors en quoi la qualité de l'air gagnait-elle une once d'amélioration avec ce sens unique ?

Le temps de parcours de la ligne 60, d'après monsieur Tempia, a été divisé par deux... Nous n'avons pas dû assister à la même réunion publique, car j'ai cru entendre dire par le représentant de la RATP que le gain de temps sur le parcours de la rue Ordener en direction de la mairie, n'était que de une à deux minutes et qu'au contraire, en sens inverse, la situation s'était dégradée.

Enfin, il me semble que dans le contrat de plan signé le 28 mai 2000, la ligne 60 ne fait nullement partie des priorités envisagées car il y était insisté sur les connexions avec les autres réseaux de transport, ce qui n'est pas le cas pour cette ligne.»

Robert Weinberger

Changement d'ère pour les clients et bistrot

Depuis le 1er janvier 2008, le tabac a été banni des lieux publics. Les fumeurs sont condamnés à en griller une devant l'entrée. Bilan des deux premiers mois d'une loi qui continue à faire débat sur les trottoirs.

Il y a quelques mois, seuls les cafés bio et autres Starbucks faisaient figure d'avant-gardistes.

Aujourd'hui tous sont logés à la même enseigne : fumer dans les cafés et restaurants est interdit. Mais les avis des consommateurs et patrons d'établissements restent partagés. Si des irréductibles campent sur leurs positions et ont déserté les zincs, beaucoup ne voient pas d'un si mauvais œil cette nouvelle réglementation.

Rue des Abbesses, trois jeunes mères, assises en terrasse entre leur poussette et leur petit noir, cigarette à la main (en terrasse, c'est autorisé), profitent des beaux jours. Elles trouvent la loi trop stricte et la jugent sévèrement. «Il pourrait exister une certaine tolérance pour les buralistes et les bars à chicha», précise l'une d'elles, avant d'ajouter : «Je suis optimiste, j'espère un assouplissement de la loi.» D'ailleurs, cette tolérance s'applique dans les casinos, alors...

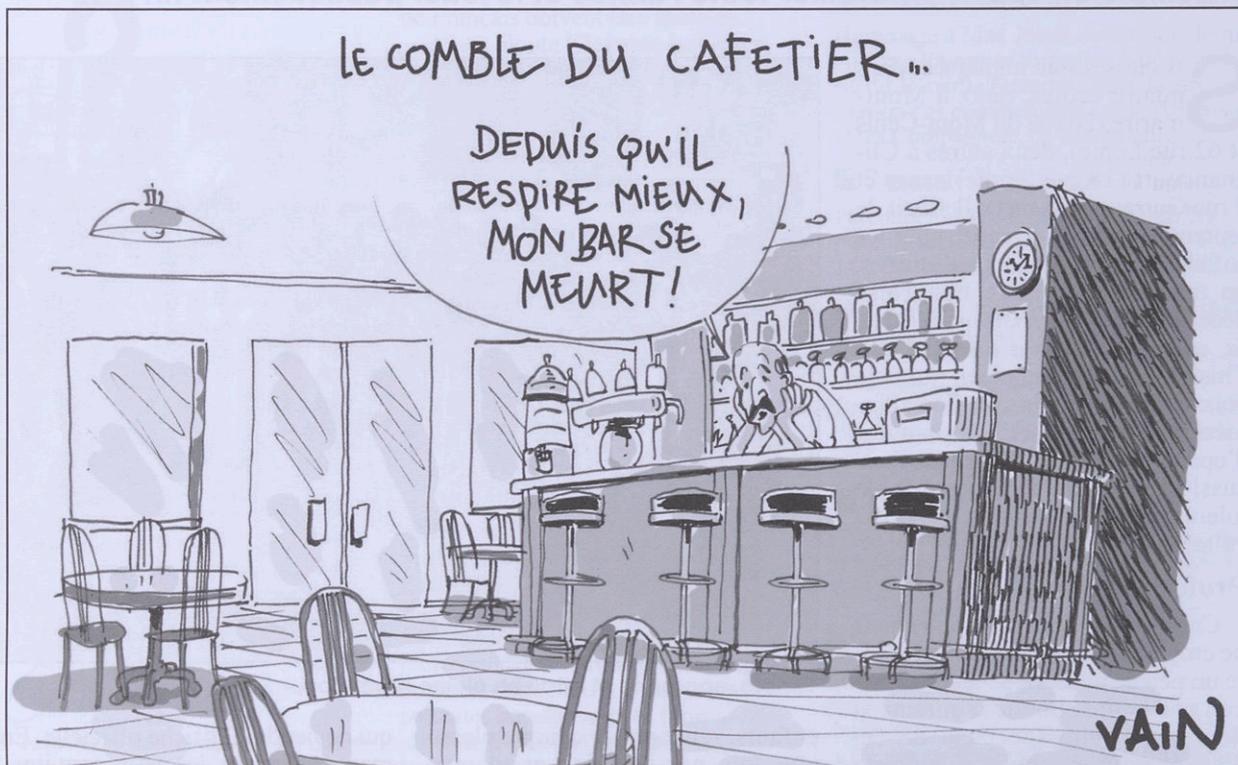
Malgré leur opposition à l'interdiction, le trio de mamans admet que désormais elles peuvent revenir à l'intérieur avec leurs jeunes enfants, mais elles n'ont pas arrêté de fumer pour autant.

Non loin de là, le responsable du Sancerre, philosophe, confirme ce constat : «Les familles reviennent, c'est très agréable. La clientèle s'élargit, les gens se mélangent et les non-fumeurs respirent.» Il faut dire que ce bistrot montmartrois bénéficie d'un large espace en terrasse. «Il a suffi de sortir quelques tables de plus à l'extérieur, les gens continuent de venir. Rien n'est très différent finalement sauf la propreté du bar !»

La solution : une terrasse

Si l'adaptation est facile dans ce cas, elle l'est moins pour les cafés qui ne disposent pas d'un tel espace. Pour l'Olympic, bar de quartier au croisement de la rue Simart et de la rue Marcadet, la situation est différente. «Les gens choisissent un bar avec une terrasse, ici nous avons seulement deux petites tables dehors. Le chiffre d'affaires et la consommation de cafés ont nettement baissé. Au moment de l'apéro, les clients ne s'attardent plus, c'est moins convivial», déplore la gérante pourtant persuadée, non pas que la consommation de tabac va réduire, mais que les mentalités changeront, comme en Angleterre où les pubs sont toujours pleins.

Seule consolation ? Le bar a retrouvé ses couleurs, les vitres sont à nouveau translucides et, à l'heure du déjeuner, beaucoup d'habitues sont ravis de manger dans une atmosphère saine. Il en va de même pour



les employés : «Les odeurs de cigarettes à 7 heures du matin c'était dur, même pour une serveuse fumeuse.»

Les patrons de bars et de restaurants ont donc dû se creuser la tête pour trouver des solutions mais surtout mettre la main au porte-monnaie. Aménagement d'une terrasse couverte, installation de chauffages extérieurs, des dispositifs qui ont un coût.

Dans la célèbre salle de concerts le Divan du Monde, on a improvisé avec les moyens du bord. Bientôt de gros cendriers devraient être disposés à l'entrée. Après 2 heures du matin, toute sortie est définitive afin de ne pas créer un va-et-vient trop important et ingérable pour le personnel de sécurité. À l'intérieur, de l'encens est chargé de masquer les odeurs diverses et variées (sueur, parfum...) des danseurs effrénés.

Cendriers "Mégo-Killer"

Pour les bars à chicha où le narguilé se dégustait autour d'un thé à la menthe, l'affaire est plus complexe. Le patron du Pacha, rue Ramey, a demandé une transformation de son établissement en club privé. Mais voilà, un club privé accueille quand même du public. La législation semble avoir tout prévu. Heureusement, lui aussi : «J'ai un restaurant de spécialités marocaines à Chelles.» Cette activité lui permet de continuer à gagner sa vie. Pour son bar, il attendra de voir si la situation évolue, sinon la fermeture paraît inévitable.

Si certains se reconvertisent,

d'autres se frottent les mains. La loi ouvre de nouvelles perspectives aux fabricants de chauffages qui ont connu des records de vente ou encore de cendriers portatifs.

Une société de développement durable installée rue Marcadet a profité de l'action gouvernementale pour lancer, il y a déjà plus d'un an, un cendrier portatif, le Mégo-Killer. Les filtres des cigarettes qui emplissent les trottoirs français devraient désormais retrouver les poubelles. De 5,80 € (à peu de choses près, le prix d'un paquet de cigarettes) à 19,80 €

pour ceux customisés par un artiste, les cendriers se vendent comme des petits pains. Ces petits objets bien hermétiques (à la différence de leurs ancêtres distribués sur les plages) suivent la ligne écologique de l'entreprise. Fabriqués avec de la peinture non corrosive et un alliage de métal recyclé en Afrique, ces cendriers écolos connaissent un «véritable boom» depuis le 1er janvier 2008, selon Guylaine Pera, chargée de la communication. L'entreprise espère aussi trouver des contrats auprès des mairies et des collec-

tivités. Pour les particuliers, direction leur e-boutique sur Internet.

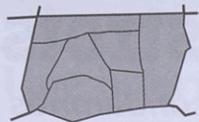
Les bruits des gens stationnant dans la rue devant les cafés afin d'en griller une, et les mégots sur les trottoirs, sont devenus de nouvelles nuisances pour les habitants. Pour le moment, l'exaspération semble silencieuse. Mais l'été est proche et pourrait multiplier les problèmes. Tout le monde va devoir prendre son mal en patience, le ministère de la Santé ne prévoit, à ce jour, aucun aménagement ni aucune dérogation.

Maité Labat

MARIAGE
la collection 2008

Une folle envie de dire **Oui**

comptoir **Joffrin**
Horloger - Bijoutier - Joaillier
28, rue Hermel - 75018 PARIS
Tél. 01 46 06 40 25



Deux cents écoliers pour monter et jouer un opéra : l'aventure à mi-parcours

Souvenez-vous de l'automne dernier. Rentrée des classes pour tous et, pour quelque deux cents élèves de cours moyen de l'arrondissement, début d'une grande aventure : monter ensemble un opéra, y travailler toute l'année et le jouer publiquement fin juin.

Six classes sont impliquées dans quatre écoles, deux à Montmartre (26 rue du Mont-Cenis et 62 rue Lepic), deux autres à Clignancourt (18 rue Sainte-Isaure et 9 rue Gustave-Rouanet). Il s'agit de reprendre une œuvre écrite pour les enfants en 1970 par Janos Komives, un musicien d'origine hongroise décédé en 2005, *L'Histoire de Nikita, chien chanteur d'opéra*. C'est l'histoire d'un grand chien noir à la voix tonitruante, à la vocation affirmée mais contrariée de chanteur d'opéra, une histoire d'animaux mais aussi une histoire de différence, de tolérance et d'intolérance, de difficulté de "vivre ensemble".

Professionnels

Cela a séduit les enseignants mais ne croyez pas qu'ils se bornent à faire un peu de pédagogie, animer chacun une petite chorale d'enfants et donner un mini-spectacle de fin d'année pour un public attendri de parents d'élèves. L'affaire est d'envergure et menée de façon tout à fait professionnelle avec des professionnels : Clément Mao-Takacs, un jeune compositeur et chef d'orchestre et ses musiciens, Olivier Boutrand le metteur en scène, Marianne Soleskovitch, chef de chœur qui leur a appris à chanter avec tout leur souffle et non en ouvrant simplement la bouche, Jean-Louis Serre, un baryton qui tiendra le rôle de Nikita et qui sait si bien aboyer à voix très grave, et puis des décorateurs, des éclairagistes, des preneurs de son...

Tous donnent de leur temps et travaillent régulièrement avec les



Ténors, sopranos et altos en pleine répétition.

enfants, rencontrant chaque classe une fois par semaine et, depuis décembre, organisant des répétitions collectives au gymnase de la rue Durantin. L'affaire progresse.

Le 18^e du mois avait annoncé en octobre le lancement de l'aventure. Qu'en est-il à mi-parcours ?

Une affiche prometteuse

Les rôles et les partitions de chacun s'affinent, le rythme des répétitions générales s'accélère (deux fois par mois depuis février). Les enfants travaillent maintenant sur l'affiche du spectacle, chaque classe en réalise une et Mme Komives, l'épouse du compositeur, choisira elle-même, début mars, celle qu'elle préfère et

qui deviendra l'affiche officielle. En mars également, les petits sont invités au *Trianon* pour voir les coulisses, l'envers du décor et s'approprier le lieu : important, car en juin le spectacle sera donné trois fois (une fois au *Trianon*, une fois à la mairie et une fois... on cherche encore le lieu). Trois représentations et, pour chacun d'eux, les rôles à jouer, celui du récitant et les chœurs seront tenus en alternance par les élèves afin que tous puissent participer.

Ce n'est pas tout : parallèlement au travail sur l'opéra proprement dit, les enfants bénéficient de conférences sur les animaux dans l'art données par une historienne, Brigitte Ducouso-Mao. Depuis des

années, elle officie un jeudi par mois à l'hôpital Bretonneau, et les élèves de l'école du Mont-Cenis emmené par Jacques Bachelier, leur enseignant, y participent régulièrement. Cette année, dans la perspective de l'opéra, Mme Ducouso-Mao a choisi le bestiaire comme thème de ses conférences.

Chercher la petite bête

Elle les donne à l'hôpital pour les petits du Mont-Cenis et va à domicile les donner aux enfants des autres écoles. (On ne peut pas faire entrer deux cents élèves, sans compter les auditeurs habituels, dans la salle de cent places de Bretonneau).

Elle leur parle du bestiaire fantastique du Moyen-Âge, des peintres animaliers, des animaux dans la littérature, du *Roman de Renart* aux *Contes du chat perché*... Elle a enfin imaginé de leur faire lever le nez (ou baisser les yeux) à l'extérieur et répertorier les animaux "habitant" leur quartier, des chevaux devant le Sacré-Cœur aux chats de céramique sur les toits de la Villa Léandre, à la pieuvre gravée de la maison de Berlioz, 24 rue du Mont-Cenis, ou à la ménagerie fantastique du 1 rue Cortot... Murs, vitrines, enseignes, carrelages : les animaux sont pléthore et l'œil enfantin est vif.

D'ici juin, le catalogue va s'étoffer. Encore plus si chacun s'y met et prévient les enseignants. Et pourquoi pas éditer un petit guide à l'usage des touristes d'ici et d'ailleurs ? Ce ne serait pas bête et on y pense.

Marie-Pierre Larrivé

Le vingtième anniversaire d'UVA Grand Montmartre

L'Union pour la vie associative (UVA Grand Montmartre) vient de fêter son vingtième anniversaire. Association d'associations, elle a été officiellement fondée début 1988. Mais son origine remonte à 1976 avec la création de la Caisse de crédit mutuel de Montmartre installée place des Abbesses : cette banque coopérative de quartier se donnait pour but de faciliter la vie des associations, à une époque où les banques se désintéressaient complètement de ce secteur.

En 1988, on décidait de créer une association d'associations, aidée par la

Caisse qui lui finançait en partie un local. Ce fut l'acte de naissance d'UVA, toujours installée dans ce même local, 9 rue Duc, tout près de la mairie.

Le Centre du volontariat, Aïdda, le Lion's club, le Jardin des Abbesses, Stop Racisme (filiale de SOS Racisme), une association de soutien scolaire, l'Académie européenne des Arts, les Amis de Francisque Poulbot furent des premiers adhérents. Certains sont restés, d'autres sont arrivés, quelques-uns ont disparu (235 associations au total sont passées par UVA). Actuellement, elles sont une cinquantaine, essentiel-

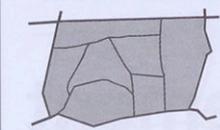
lement des associations culturelles (mais il y a aussi l'École du chat).

En vingt ans, UVA a organisé de multiples manifestations et, depuis 1996, s'est "internationalisée" avec des liens avec la Hongrie, un partenariat culturel avec la Corée et la création d'une filiale, *Montmartre en Europe*. Elle a organisé de 1998 à 2004 des festivals (arts graphiques et spectacles) et, depuis deux ans, participe, en partenariat avec les *Compagnons de Montmartre*, à l'opération "Montmartre sur les chemins de Compostelle", manifestation culturelle autour du pèlerinage au tombeau en Galice de l'apôtre Jacques le Majeur.

Les *Compagnons* sont membres éminents d'UVA. Leur président, le chanteur André Dumas, en fut d'ailleurs

président, remplacé aujourd'hui à ce poste par Jacques Mercier. C'est sous la présidence d'André Dumas qu'eut lieu, il y a onze ans, la première *Foire aux associations du 18^e*, rassemblant chaque année à l'automne, sur la place des Abbesses, des associations sociales, sportives, culturelles... de tout l'arrondissement. La Foire perdure, toujours sous l'égide d'UVA, et la date de la prochaine est déjà fixée : dimanche 28 septembre 2008.

Vingt ans, un bel âge pour UVA. Quelques problèmes financiers toutefois, les subventions sont rares et pauvres. Heureusement, la grande salle de la rue Duc peut être louée pour des conférences, des rencontres, des expositions, des spectacles, et cela permet de mieux vivre. ■



Quand l'administration ignore sa propre loi et sépare une famille

Une famille séparée : un mari privé de son épouse et une femme vivant sans son mari depuis deux ans et demi, deux petits garçons grandissant loin de leur mère, un bébé n'ayant jamais vu son papa ni ses frères. Tel est le sort d'Amineta Sissoko et des siens.

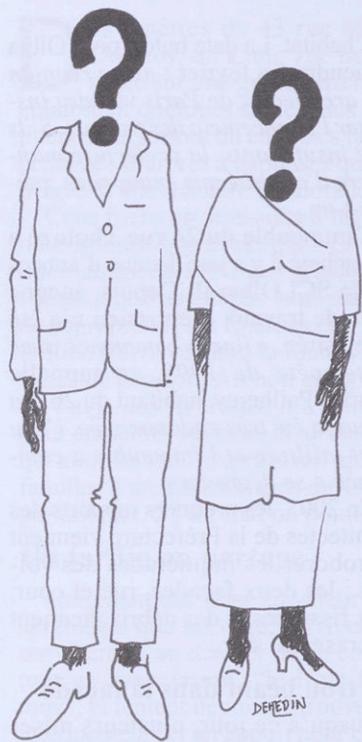
Amineta est d'origine malienne mais elle est de nationalité française, née en France il y a vingt-sept ans. Elle a passé une partie de son enfance et sa jeunesse au Mali, s'est mariée là-bas et elle a eu deux garçons (8 et 10 ans aujourd'hui), tous deux français comme leur mère. Il y a deux ans et demi, enceinte de quelques mois, elle est rentrée en France où son petit dernier est né. L'intention de la famille était de s'y installer, mais Abdramane, son mari, n'a jamais obtenu son visa.

« La loi est dure mais c'est la loi. » La loi ? Quelle loi ?

Quelle loi ?

Quand M. Sissoko est allé au consulat de France de Bamako, on a refusé de prendre en compte sa demande de visa de long séjour comme conjoint de Français. On lui a signalé, dit-il, qu'il n'avait pas le droit de venir en France tant que sa femme n'avait ni logement ni emploi.

Effectivement, Amineta vit à l'hôtel et n'a pas d'autre emploi que maman d'un tout petit. Mais, comme l'explique, textes à l'appui, Christine Le Désert, la directrice d'Accueil Goutte d'Or qu'Amineta fréquente pour des cours d'alphabétisation, « ces conditions ne s'appliquent que dans le cas d'une demande de regroupement familial quand un étranger dési-



re rejoindre son conjoint lui aussi étranger mais en situation régulière en France». Ce qui n'est pas le cas de cette famille-ci.

Pour elle, la loi du 24 juillet 2006 (article 211-2-1) est claire : « Le visa ne peut être refusé à un conjoint de Français qu'en cas de fraude, d'annulation du mariage ou de menace à l'ordre public. Les autorités diplomatiques et consulaires sont tenues de statuer sur cette demande dans les meilleurs délais. » La loi précise également que les demandes doivent faire l'objet d'un récépissé indiquant la date de dépôt de la demande et que les refus de visas pour les conjoints

de Français doivent être motivés.

Ainsi, ajoute Christine Le Désert, « les autorités ont bafoué leur propre loi, ne lui donnant aucun récépissé, ne motivant pas leur refus et... n'ayant de toute façon aucune raison pour un tel refus. »

Abdramane a insisté. Il est retourné au consulat pour avancer ses droits, citer les textes. On lui aurait rétorqué, a-t-il dit au téléphone à sa femme : « Qui connaît mieux la loi, toi ou nous ? » Il va insister, persister mais c'est dur.

Droit de vivre en famille

Et voilà. « Qu'en est-il du droit de vivre en famille, du droit des enfants de vivre avec leurs parents ? Pourquoi créer des traumatismes aussi inutiles qu'injustifiés ? », demande la directrice d'Accueil Goutte d'Or. Elle rappelle le cas d'Ousmane, ce petit Gambien de deux ans, parti avec sa mère pour des vacances au Sénégal et retenu deux mois à Dakar sous des prétextes bureaucratiques (voir le 18e du mois de janvier). « Il y a ceux qu'on veut expulser et aussi ceux à qui on refuse l'entrée du pays, deux versants de la même politique », dit-elle.

En attendant, il y a un petit enfant à la Goutte d'Or qui ne connaît son papa que comme une voix au téléphone. Il la connaît bien et souvent, il prend l'appareil, l'apporte à Amineta et lui dit « Maman ! Allô papa ! » Est-ce bien raisonnable de priver ce gamin de son père et de ses frères ? Ceux-ci pourraient venir, ils en ont le droit, eux. Mais comment Amineta pourrait-elle les nourrir avec son seul RMI, et pourquoi priver Abdramane des enfants qui lui restent ? ■

Suicide d'un jeune Kenyan débouté du droit d'asile, Championnet-sports en deuil

John Maina, 20 ans, s'est suicidé le 15 février dans la chambre qu'il occupait dans un centre d'accueil de Meudon. John s'est suicidé parce que la Cour nationale du droit d'asile avait récemment rejeté de façon définitive sa demande d'asile, explique-t-il dans une lettre écrite en anglais et trouvée dans sa chambre.

En France depuis deux ans, ce jeune Kenyan devait renouveler ses papiers de trois mois en trois mois et n'avait donc pas la possibilité de trouver du travail. Droit d'exister, sans plus. Il pratiquait l'athlétisme à Championnet-sports depuis juin 2006, et sa licence n°

1120675, elle aussi, était régularisée tous les trois mois !

Coureur de fond, il alignait des performances, aux portes de la Nationale sur 3 000, 5 000 et 10 000 mètres. Gérard Gaudin, président de la section athlétisme, dit de John : « Il était bien sur ses jambes, bien dans sa tête. Il a participé à tous les entraînements, toutes les compétitions, même légèrement blessé. Il apprenait le français, participait, bénéficiait de la générosité de la section (certains athlètes l'ont aidé financièrement), il pensait avoir trouvé une vraie terre d'accueil. »

Un rassemblement devant le stade Championnet, suivi d'une

marche jusqu'à la mairie du 18e, a eu lieu en hommage à John Maina, samedi 22 février.

Ses camarades de la section d'athlétisme ont lu un texte : « Nous sommes tous aujourd'hui sous le choc, bouleversés, révoltés. Nous avons tous cru que les lois de la République avaient pour but de protéger les gens. Nous savons qu'aujourd'hui les lois de notre pays peuvent pousser au désespoir... John se disait en danger s'il devait retourner au Kenya. Comment aurions-nous pu imaginer qu'il était encore plus en danger ici. »

Michel Cyprien
et Florian Gaudin-Winer

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ 5 mars : hommage à Max Jacob

Hommage à Max Jacob devant son domicile, rue Ravignan, organisé avec la mairie du 18 par la Fraternité Max Jacob, l'union des commerçants Lepic-Abesses et les Compagnons de Montmartre.

■ 7 mars : Erik Satie

Parcours musical à Montmartre sur les pas d'Erik Satie vendredi 7 mars. R.V. à 14 h 30 devant le musée, 12 rue Cortot.

■ 14 mars : Assemblée générale de la Salle Saint-Bruno

Assemblée générale de la Salle Saint-Bruno (inter associatif Goutte d'Or) vendredi 14 mars à 18 h 30. Rapport d'activité, débat. 9 rue Saint-Bruno.

■ 15 mars : Troc livres

Troc livres, samedi 15 mars aux Jardins d'Éole, organisé par la régie de quartier Chapelle.

■ 15 et 16 mars : Brocante

Brocante (livres, jouets, friperie) samedi 15 mars de 10 h à 13 h puis de 14 h à 18 h et dimanche 16 mars de 14 h à 17 h à l'église luthérienne Saint-Paul, 90 boulevard Barbès. Le produit de cette brocante doit aider au financement du ravalement de la façade de l'église.

■ 16 mars : Circul'Livres

Circul'Livres organisé par Arcane 18, dimanche 16 mars de 10 h à 12 h 30 à l'angle des rues Feutrier et André-del-Sarte.

■ 29 mars : Braderie

Braderie à la Maison verte, 127 rue Marcadet, samedi 29 mars de 13 h 30 à 16 h 30.

■ 5 et 6 avril : Brocante

Brocante samedi 5 avril (14 h à 18 h 30) et dimanche 6 (14 h à 18 h) à la paroisse Sainte-Hélène, 6 rue Esclangon. Grand choix de vêtements, livres, jouets... à prix imbattables.

MARS 2008

ESPACE CANOPY
galerie et espace culturel

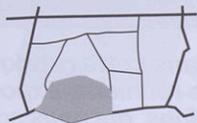
Peinture Exposition
du 6 au 30 mars

CEHEL

vernissage jeudi 6 mars
à 19h00

OUVERT de 14h00 à 19h30
du MERCREDI AU DIMANCHE
entrée libre

Heps ! c'est au 19 rue Pajol !



Immeuble en péril 24 rue Tholozé : la démolition se rapproche, doucement

On devrait abattre l'immeuble vétuste et délabré, abandonné depuis des années, avant qu'il ne s'écroule de lui-même sur riverains et/ou passants

Stéphane Bardinnet



La façade sur cour.

Après des années de dégradation continue, la destruction de l'immeuble du 24 rue Tholozé, un ancien hôtel fermé depuis plus de

dix ans et abandonné depuis, a été ordonnée par la Préfecture de Paris : la société propriétaire s'y est engagée. En cas de retard ou de non-exécution, la préfecture pourrait prendre la direction des travaux, ce qui retarderait un dossier qui empoisonne depuis plusieurs années la vie des riverains.

Cet immeuble en péril vivrait-il donc ses derniers mois ? Depuis le début 2008, un échafaudage a été dressé sur la façade et annonce sa démolition prochaine. Le bureau de la sécurité et de l'habitat de la Préfecture de Paris, contacté par le 18e du mois confirme les intentions de la Société civile immobilière Olbia II, propriétaire de l'immeuble, de procéder à la démolition complète du bâtiment.

«Un expert a été désigné par le tribunal de grande instance en décembre dernier pour superviser la démolition», déclare-t-on au bureau de la sécurité et

de l'habitat. La date butoir pour Olbia II viendra fin février : «Une réunion des architectes de Paris viendra inspecter l'avancement des travaux. S'ils sont insuffisants, la préfecture mandatera d'autorité une entreprise», précise-t-on.

L'immeuble du 24 rue Tholozé a été racheté il y a une dizaine d'années par la SCI Olbia II. Depuis, aucune trace de travaux d'entretien n'a été enregistrée. «Tout a commencé avec la tempête de 1999, se rappelle Charles Pailherey, habitant du 26. La toiture a été très endommagée, l'eau s'est infiltrée et l'immeuble a commencé à se dégrader».

En 2003, les premiers rapports des architectes de la Préfecture viennent corroborer les inquiétudes des voisins : les deux façades, rue et cour, sont fissurées et des débris viennent s'écraser au sol.

Un trou béant dans la façade

Jusqu'à ce jour, plusieurs mises en demeure ont été notifiées à la SCI Olbia II mais jamais exécutées, d'où la décision en février 2007 d'enjoindre le propriétaire de détruire le bâtiment «jusqu'au niveau du sol». Dans un précédent article (janvier 2007), nous relations la pose de barrières devant la façade pour empêcher le passage et sécuriser la rue, seule trace visible de l'implica-

tion des pouvoirs publics dans ce dossier. «La barrière de sécurité a été ôtée peu après, elle n'était vraiment pas pratique vue l'étroitesse de la rue, mais le danger est toujours là !», s'exclame Ghislaine Eonnet-Dupuy, habitante du 22.

Le ciel se dégage pour les riverains inquiets de ce danger permanent qui a encore récemment vu l'effondrement d'un morceau de façade côté cour. «On a entendu un énorme bruit, il y avait un nuage de poussière dans la cour et après dissipation, on a vu un trou béant dans la façade cour», se souvient Ghislaine Eonnet-Dupuy, qui vit au rez-de-chaussée avec son fils adolescent.

Aucun signe d'activité

Reste une inconnue, mais de taille : la date de fin des travaux. Fin janvier, à l'exception de l'échafaudage et du filet sur la façade cour, aucun signe d'activité n'a été signalé, de quoi douter de la volonté du propriétaire qui depuis dix ans a négligé toutes les mises en demeure de la préfecture. L'affaire n'est peut-être pas si bien engagée. Et si la préfecture devait prendre la suite des travaux ? «Aucune idée sur les délais», répond-on au bureau de la sécurité et de l'habitat. Il va falloir patienter encore un peu.

Stéphane Bardinnet

De Montmartre à la Chapelle, un Jeu des sept familles pour mieux connaître le 18e

Dans la famille *Parcs et jardins*, je demande la Madone, la Turlure... Et Nadar ? Pioche ! On passe au joueur suivant.

Dans la famille *Habitat*, je demande la maison de Mimi Pinson... l'allée des Brouillards. Mauvaise pioche encore.

Catherine Margueritte a conçu un *Jeu des sept familles* original où les corps de métiers avec leurs pères, mères, fils et filles sont remplacés par des lieux du 18e arrondissement, essentiellement de Montmartre mais pas seulement. Sept familles donc : *Institutions et monuments*, *Commerces*, *Spectacles et musées*, *Habitat*, *Parcs et jardins*, *Fontaines et statues*, *Curiosités*. Pour chaque famille, six cartes représentant des sites y correspondant, un vrai voyage «De Montmartre à La Chapelle», ainsi s'intitule le jeu.

Sur les cartes, juste le nom et la photo du lieu, mais la boîte contient

aussi un petit dépliant donnant pour chaque endroit la situation et l'explication. Au verso du dépliant, un plan et trois propositions de promenades pour découvrir in situ le Passe-Muraille et le moulin du Radet, ou encore la place de Torcy et le square de la Madone, ou alors *Le Divan du monde*, le *Moulin-Rouge* et les *Deux-Ânes*.

Styliste de formation, Catherine Margueritte a créé et édité ce jeu. Elle l'a conçu, elle a fait les photos, elle a peint l'aquarelle du Sacré-Cœur figurant au dos des cartes, elle a tout fait, sauf les textes de son amie Marie-Thérèse Levasseur. «Mon intention est de réaliser une collection, arrondissement après arrondissement, et j'ai choisi le 18e pour démarrer car pour moi, il est plus parisien que tout autre. Il a un esprit particulier, une histoire, une légende, quelque chose d'un peu frondeur», déclare-t-elle.

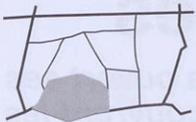


Voulez-vous jouer ? Vous le trouverez au Syndicat d'initiative de Montmartre, au musée, dans des librairies comme *Mimogea* place des

Abbesses ou *le Rideau rouge*, 71 rue Riquet... Mais il en coûtera 17 € pour ne plus confondre la Cité du Midi et l'allée des Brouillards. ■

La vie des quartiers

Montmartre



L'affaire du Marché Saint-Pierre : Philippe et Hélène ont le droit de manifester

Philippe et Hélène Magdelonnette, les deux anciens salariés du *Marché Saint-Pierre* qui protestent depuis 2005 contre leur licenciement en venant régulièrement s'installer avec une banderole sur le trottoir d'en face, viennent de s'en voir reconnaître officiellement le droit, au grand dam de leur employeur.

Celui-ci les avait assignés en référé devant le tribunal pour leur interdire une telle manifestation. Il a été débouté début février. Le trottoir de la rue Charles-Nodier est à tout le monde, il n'appartient pas au patron du *Marché Saint-Pierre*. Hélène et Philippe sont satisfaits, «c'est la moindre des justices», disent-ils. Toutefois, ils se désolent de ne pas avoir été dispensés de frais d'avocat, ce qu'ils espéraient.

Les Magdelonnette n'ont en effet pas les moyens de tels frais. Philippe, 56 ans, magasinier pendant trente-quatre ans, licencié en 2006, bénéficie encore cette année des allocations chômage mais Hélène, 51 ans, vérificatrice de caisse avec vingt-huit ans d'ancienneté lors de son licenciement en 2005, est aujourd'hui en fin de droits.

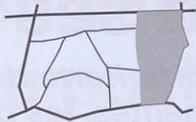
Toujours déterminés

Leur licenciement avait été reconnu "abusif" en mai 2006 par le tribunal des prud'hommes. Mais la loi française est ainsi faite : un licenciement "abusif" n'ouvre pas le droit à réintégration (sauf pour les représentants élus du personnel, qui ne peuvent être licenciés qu'avec l'accord de l'inspecteur du travail). Les Magdelonnette, n'ayant pas de mandat syndical, n'étaient pas "salariés protégés", donc ils ne pouvaient obtenir que des indemnités...

Considérés comme trop âgés pour retrouver du travail mais trop jeunes pour toucher une retraite, ils ne leur reste que la dignité de protester, celle qu'on aurait voulu leur enlever. Leur cas n'est pas unique malheureusement, mais leur détermination exemplaire a suscité des soutiens, témoin les 7 000 signatures à ce jour de la pétition lancée en leur faveur par le syndicat Solidaires. ■

La vie des quartiers

Chapelle



À Marx-Dormoy, des riverains veulent partager un jardin

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

Des fenêtres du 43 rue Marx-Dormoy, on a une vue imprenable sur une grande friche. Y cohabitent quelques saules, des peupliers mais surtout un entrelacs fait de centaines d'arbres à papillons qui ont trouvé là une manière d'eldorado.

Cette friche est le résultat d'un micromac immobilier avec, dans un premier temps, en 1990, des promoteurs filous qui ne paient pas leurs charges de copropriété puis finalement... font faillite. L'arrivée, dans la foulée, d'un fonds de pension, Archon group qui, de l'avis des riverains, n'a rien fait pour entretenir les lieux et ne cherche qu'une chose, exproprier quatre familles d'un des bâtiments du 43 qui, par ailleurs, a l'air mal en point.

Un jardin en partage

Craignant une mise en valeur aussi rentable que sauvage, les riverains ont décidé l'an dernier de se constituer en association, "le Bois Dormoy", et tentent depuis de trouver un interlocuteur (et un appui) pour créer, en lieu et place d'une partie de la friche, un jardin partagé et pédagogique. L'endroit s'y prête car il reçoit évidemment la visite d'une foultitude de papillons, d'insectes et d'oiseaux nicheurs. L'endroit s'y prête d'autant plus qu'il n'y a guère de vert du côté de la cité de la Chapelle où se trouve l'accès à la friche.

Toute la question est de savoir à qui parler. À Archon ? qui, soit dit en passant, se moque bien de savoir ce qu'il adviendra de cette friche et n'a qu'un but : revendre. À la mairie ? Dans le cadre du PLU, celle-ci a décidé d'acheter le terrain pour y créer une halte-garderie (25 berceaux), un accueil de jour pour personnes âgées



Les Bois Dormoy dans la friche de la cité de la Chapelle.

atteintes de la maladie d'Alzheimer et des logements sociaux pour élèves infirmiers. En clair, de construire un bâtiment de trois étages avec un petit jardin pour les enfants et... rien d'autre. L'achat n'a pas encore eu lieu et la mairie, qui n'est pas propriétaire du terrain pour le moment, refuse donc la discussion avec l'association.

Les Bois Dormoy en action

Le 16 février, les Bois Dormoy ont organisé un mini-repas de quartier, ont sorti des banderoles, glané force adhésions. Les candidats aux municipales ont déboulé en nombre, avec en tête les Verts. Pour Olivier Raynal, adjoint à l'environnement : «Il serait bon de créer là un jardin où tout le monde se retrouve. Quand la mairie sera propriétaire, il faut informer et

associer les Bois Dormoy au projet.» Que nenni, répond Michel Neyreneuf, adjoint à l'urbanisme et au logement : «Dans le cadre du projet, il n'y a pas de place pour un jardin partagé, sinon pour un projet transitoire.»

Bref, pour l'heure, c'est l'impasse. Les Bois Dormoy voulaient semer et planter. C'est de la graine de discorde qu'ils récoltent. Mais, d'ici l'érection du bâtiment de trois étages (ce qui demande trois à quatre ans), il est possible tout de même de créer un jardin.

Au-delà du bucolique, quid des quatre familles expropriées d'un des bâtiments ? Où, eux, vont-ils nicher ?

Edith Canestrier

✉ mail : boisdormoy@yahoo.fr
Blog : boisdormoy.blogspot.com/



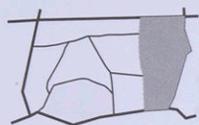
Nadia Djabali

Le dragon vous salue bien

Carapaçonné de rouge, de blanc et d'or, le Dragon, symbole de force et de courage, a arpenté les rues de La Chapelle à l'occasion du nouvel an chinois, caracolant à travers ce quartier aux couleurs de l'Empire du milieu.

C'était samedi 9 février, surlendemain de l'avènement de la nouvelle année, aux alentours du marché de l'Olive. Musique et pétards pour accompagner le dragon qui, devant chaque boutique, qu'elle soit chinoise ou non, venait s'incliner et souhaiter aux commerçants une année pleine de prospérité. Si chaque année se doit d'être prospère, celle-ci encore plus qu'une autre puisqu'on entre dans l'année du rat, symbole même de prospérité économique. ■

Chapelle



L'espace glisse prend ses marques

L'espace glisse du stade des Fillettes, près de la Porte de la Chapelle, a ouvert ses portes le 2 février. Après des débuts mouvementés, les pratiquants découvrent les lieux. Et sont séduits.

L'espace glisse du stade des Fillettes, entre la Porte de la Chapelle et la Porte d'Aubervilliers, se serait-il transformé en forteresse ? En y entrant, on peut se poser la question. Car, pour franchir le grillage barbant l'entrée, il faut d'abord montrer patte blanche à un maître-chien. Et, à l'intérieur du bâtiment, deux autres membres de la sécurité font le guet devant le skatepark.

Pourtant, en ce mardi soir de la fin février, les pratiquants de roller ont plutôt l'air inoffensif. Préados ou jeunes adultes, ils sont bien là pour s'amuser. Mais, le 5 février, trois jours après l'ouverture de l'espace glisse, un jeune a été agressé. Résultat, raconte Cyril, adjoint au directeur du centre et chargé de l'accueil des passionnés des sports de glisse, « nous avons réorganisé la sécurité ».

Chaque soir, au moment de la fermeture, la police de proximité raccompagne presque main dans la main les jeunes jusqu'au métro.

C'est le prix à payer pour que ce superbe lieu de pratique pour les fous de glisse reste ouvert, après douze jours de fermeture. En tout cas, le skatepark fait l'unanimité auprès des jeunes. Christophe, 17 ans, lui trouve « des lignes sympathiques. J'espère, dit-il, qu'il y aura de plus en plus de monde. Ça me motivera à progresser. »

Pour Matthieu-Matthias, 13 ans, fini les escaliers de Bercy où il avait jusque-là ses habitudes. « Le parcours est très varié, apprécie-t-il. Tout le monde y trouve son compte : les débutants ou ceux qui sont plus expérimentés. Je découvre chaque jour un petit bout du parcours. » Lui n'a pas

encore osé s'aventurer dans une rampe ovoïde difficile à manœuvrer. Patrick, un de ses copains, y a tenté sa chance. Mais il a chuté.

Un cadeau de Noël

L'espace glisse devrait attirer de plus en plus de monde. Pour sa première journée d'ouverture après douze jours de porte close, il a accueilli précisément 61 pratiquants.

Mathieu, un jeune d'une vingtaine d'année avec baggy et casquette à l'américaine, croit savoir qu'on en parle jusqu'aux États-Unis. Lui est en partie conquis par les lieux. « On attend ça depuis longtemps. C'est un peu notre cadeau de Noël. J'espère que beaucoup de jeunes vont en profiter. Ils vont découvrir des sports qui vont les changer du football. » Le parcours lui plaît avec « plein de bons

points, en particulier le fait qu'il soit couvert. » En revanche, le côté sécurité des lieux le rebute un peu. « Il y a trop de règles à respecter, ça ne correspond pas à la philosophie de notre sport : la liberté. Et puis ça manque de vie. »

Il est vrai que les couleurs se font un peu porter pâle dans un espace glisse à dominante grise. Mais, finalement, peu importe ce petit défaut. Les skateurs, fous de BMX et pros du roller, ne boudent pas leur plaisir. Chaque sport possède ses propres créneaux horaires. Et les débutants sont également les bienvenus. Chaque week-end, des sessions d'initiation leur seront proposées. Désormais, les habitants du 18e, à partir de 8 ans, n'ont plus aucune excuse pour ne pas se mettre aux sports de glisse !

Florian Gaudin-Winer

Pour la deuxième année de suite, le 18e abrite le meilleur boulanger de Paris

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)



À 28 ans, Anis Bouabsa vient de remporter le Grand prix de la baguette de la Ville de Paris. Outre un diplôme, une coupe et 4 000 euros, ce boulanger du quartier de l'Évangile a gagné le privilège de fournir en pain et autres viennoiseries le palais de l'Élysée pendant un an.

« Jamais je ne me suis imaginé en arriver là », confie celui qui a découvert le métier de bou-

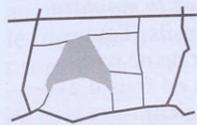
langer grâce à un stage effectué en classe de troisième. Pourtant, depuis quelques années, il collectionne les distinctions : plus jeune meilleur ouvrier de France en 2004, septième au concours de la meilleure baguette parisienne en 2006, troisième en 2007 et premier en 2008 donc.

« C'est génial de livrer la table du président de la République », affirme Anis Bouabsa. Et peu lui

importe s'il s'appelle Nicolas Sarkozy, assure-t-il. Cependant, si sa famille et ses clients sont « très fiers » de lui, il avoue qu'il se fait parfois « gentiment » chamber. De son côté, le président devrait apprécier le pain pétri très tôt le matin par un jeune Français d'origine tunisienne.

□ Aux Ducs de La Chapelle, 32-34 rue Tristan-Tzara. Du lundi au vendredi de 5 h 30 à 20 h 30.

Clignancourt



Au Mag presse de la rue Ordener, 17 millions gagnés

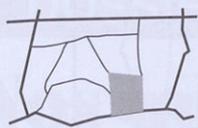
Acheter un bulletin chez Mag presse, le marchand de journaux du 54 rue Ordener, c'est super. C'est Super Euros Millions gagnant même.

Un client de ce marchand de journaux a en effet remporté la bagatelle de 17 405 330 euros (17 000 fois le Smic) lors du tirage du 8 février de ce jeu qui fêtait son quatrième anniversaire et proposait à l'occasion une cagnotte de 130 millions.

Personne n'a empêché la totalité mais seize joueurs se sont partagés le pactole, quinze joueurs en réalité car notre client de Mag presse avait validé un bulletin multiple. Il a ainsi gagné 8 662 872 €, comme tous les autres, mais deux fois, plus toute une série de « bricoles » avec dix-huit combinaisons gagnantes au total, soit donc 17 405 330 € tout rond.

Compliqué ? Le gagnant a maintenant les moyens de se payer un comfortable. La cinquantaine, cadre financier dans une entreprise francilienne, c'est un joueur occasionnel mais c'était la première fois qu'il jouait un bulletin multiple. Bien mieux qu'un Mistral gagnant.

Il garde l'anonymat, c'est bien normal mais Mag presse a affiché dans sa vitrine que c'était ici et nulle part ailleurs qu'on empochait le gros lot. ■



Le Guide de la Goutte d'Or des écoliers est réédité

Bonne nouvelle : le *Guide la Goutte d'Or*, réalisé par des enfants de l'école polyvalente du 49 bis rue de la Goutte d'Or (voir notre dernier numéro), vient d'être réédité avec un nouveau tirage de cent exemplaires maintenant disponibles.

Ce super petit guide (historique du quartier, plans, noms des rues, sites à découvrir, lieux de culture et spectacles, commerces, interviews de vieux habitants...) avait été réalisé fin décembre, lors de la *Semaine du livre*, par trois classes (CE2, CM1 et CM2). Travail aussi rapide qu'acharné, et vraie réussite. Tous ceux qui l'avaient vu voulaient l'avoir mais... il n'avait été tiré qu'à cent-vingt exemplaires (la subvention ne couvrait que ce montant) et comme il avait été offert à tous les enfants et aux adultes ayant contribué à la réalisation, il n'en restait quasiment plus.

L'école a donc décidé une réédition. Toutefois, le nouveau guide est payant, c'est indispensable pour couvrir les frais. Il est en vente pour 5 € à l'école. Venez l'acheter.

□ 49 bis rue de la Goutte d'Or.
01 53 28 02 92.

Renouvellement des abonnements à l'AMAP de la Goutte d'Or

L'Association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) de la Goutte d'Or renouvelle ses abonnements annuels au mois de mars. Le principe d'une AMAP (association loi 1901), c'est, avec le partenariat d'un agriculteur estampillé bio, de fournir des légumes de saison à ses abonnés à des périodes déterminées et à prix fixe.

L'AMAP de la Goutte d'Or, créée en juin 2006, livre toutes les deux semaines un "panier" comprenant diverses sortes de légumes en fonction de la récolte de Jean-Pierre Bourven, agriculteur sélectionné, et ce au prix de 15 €. Étant donné les succès récoltés par les AMAP, le nombre d'abonnés va augmenter pour passer de soixante à soixante-dix paniers pour la nouvelle saison.

□ Renseignements :
<http://blog.amap-gouttedor.fr>
Adhésion ou informations sur les lieux et dates de distribution :
frederic.brechenmacher@noos.fr

Un enfant de 9 ans gardé quatre heures au poste de police pour une gifle

Une bagarre entre écoliers, la police déboule et met tout un quartier en émoi. Pourquoi cette hâte, pourquoi cette chasse à l'enfant ?

Un enfant de 9 ans a été enlevé en pleine école, emmené manu militari au poste de police, gardé là pendant quatre heures pour avoir donné une gifle assortie d'un coup de pied à une camarade de classe.

Cela s'est passé mardi 12 février, au matin, à l'école du 61 rue de Clignancourt. Pendant un cours d'informatique donné aux CM1, deux élèves se sont disputés. Elle l'a traité, il l'a giflée. Elle a trébuché, il lui a filé un coup de pied. L'employée de service les a séparés et a demandé au petit garçon, Ben Ali, de s'excuser, ce qu'il a fait.

Incident terminé, pensait-t-on. Mais à l'heure de la récré avant la cantine, la maman de la petite fille est venue la chercher. Apprenant ce qui s'était passé, elle a décidé de porter plainte. Au commissariat de la rue de Clignancourt, on l'a renvoyée au poste de police de la Goutte d'Or. Avant même qu'elle ait effectivement porté plainte, des policiers sont venus à l'école et ont embarqué Ben Ali devant ses petits camarades.

Des enfants choqués

Le directeur, qui revenait juste d'une réunion, aurait voulu s'y opposer mais les policiers lui auraient rétorqué que leur autorité prévalait sur la sienne. Selon des parents d'élèves, le directeur a même eu peur d'être embarqué lui aussi s'il résistait. Il a laissé partir l'enfant avec une employée vie scolaire et a prévenu Nadjet, la maman. Il était 12 h 45.

Celle-ci est arrivée au poste de police à 13 h. Elle y a rencontré la maman de la petite fille qui venait juste de faire enregistrer sa plainte (quelques heures plus tard, elle a voulu la retirer mis on le lui a refusé, déclare Nadjet). Interrogatoire de Ben Ali tout seul, sans sa mère, sans adulte autre que les policiers, semble-t-il. Confrontations des parties en présence et, à 16 h 15, Nadjet a pu ramener son fils à la maison et le faire goûter, lui qui n'avait rien bu ni mangé depuis le matin, pas même pu faire pipi.

L'affaire fait grand bruit dans le quartier. Des parents d'élèves de l'école dénoncent «une réaction disproportionnée», «un dérapage». «Les enfants ont été choqués, traumatisés, incapables de comprendre, s'imaginant que Ben Ali, lui aussi très choqué et que sa maman a gardé chez lui les jours suivants, ne venait pas à l'école parce qu'il était en prison !»

Nadjet, soutenue par les associations de la Goutte d'Or où elle habite et notamment par *Accueil Goutte*



d'Or, ne veut pas en rester là. Déjà, elle a saisi l'IGS. Elle a écrit au préfet de police, à la ministre de l'Intérieur, à la Médiatrice des enfants, à Bertrand Delanoë, Daniel Vaillant, Christophe Caresche, le député de la circonscription de l'école, à Serge Fraysse, l'adjoint du 18e à la sécurité, à Jean-Paul Pecquet, le commissaire central de l'arrondissement. En revanche, il n'est pas question pour elle de se retourner contre l'école.

Une maman scandalisée

«Je suis abasourdie et scandalisée, nous a déclaré Nadjet. Comment peut-on faire ça à un petit garçon ? Quand je pense qu'ils auraient dit à Ben Ali que s'il avait eu 10 ans, on aurait pu le mettre en garde à vue pendant 24 heures, pour une bagarre entre enfants !»

«Les policiers, je les connais bien. J'habite à côté, ajoute-t-elle. Certains d'ailleurs m'ont dit qu'ils étaient scandalisés par ce qui s'était passé mais le mal est fait. Maintenant, j'ai peur, mon fils aussi. Moi qui lui avais toujours dit que la police n'était pas une ennemie comme certains jeunes du quartier le croient, qu'elle était là pour nous protéger, je dois tout reprendre à zéro. Ben Ali a eu tort de se bagarrer, je lui ai passé un savon mais quel gâchis ! Ce n'est pas un violent. A l'école, ça se passe bien, il est bon élève, pas difficile, parfois un peu envahissant, disent-ils, mais sans pro-

blèmes. Comment a-t-on pu lui faire ça ?», répète-t-elle, ajoutant que peut-être, après les vacances, elle en parlera avec la mère de la petite fille mais pas maintenant, «trop fâchée».

Christophe Caresche a saisi la Commission nationale de déontologie de la sécurité.

Lundi 25 février, les enfants de l'association ADOS que fréquente Ben Ali sont venus apporter aux policiers des petits dessins. Cadeau gentil mais aussi façon de leur expliquer ce qu'est un enfant

Marie-Pierre Larrivé

A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS



Miloea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

Goutte d'or



Polémique après l'évacuation du 25 rue Stephenson

Vingt personnes évacuées le 13 février, et le débat est relancé sur l'avenir de cet immeuble insalubre en grande partie.

Au matin du 13 février, des forces de police ont pénétré dans l'immeuble du 25 rue Stephenson pour en faire partir les occupants. Pas tous : deux escaliers s'ouvrent dans la cour de l'immeuble, et c'est l'escalier A qui a été évacué. Il s'agit d'un bâtiment reconnu depuis longtemps comme vétuste et dangereux.

Les habitants avaient été prévenus la veille par une affiche : à peine le temps de préparer leurs bagages. Vingt personnes ont été évacuées, dont onze, selon la préfecture de police, ont été relogées et neuf hébergées à titre provisoire. Il n'y a eu aucun incident. Aucun enfant ne figurait parmi les personnes évacuées.

Marchands de sommeil

Bon nombre d'appartements de cet immeuble appartenaient naguère à des "marchands de sommeil", qui louaient cher des logements en mauvais état, pour lesquels ils ne dépensaient pas un sou en travaux d'entretien. Il s'agissait pour l'essentiel d'appartements de l'escalier A.

Cet escalier était le seul permettant d'accéder aux trois étages supérieurs, où de très longs couloirs desservaient l'ensemble du bâtiment, sans aucune issue de secours. Les murs se fissuraient. L'installation électrique était affreusement vétuste, des fils pendaient partout. En cas d'accident ou d'incendie dans la cage d'escalier – ce qui n'aurait rien eu d'étonnant –, c'était un véritable piège.

À l'été 2005, les pouvoirs publics s'en sont préoccupés et, en février 2006, la préfecture de police a pris un "arrêt de péril". En septembre 2006, à la suite d'un incendie dans un des appartements, trente personnes avaient déjà dû quitter les lieux et les trois étages du haut avaient théoriquement été fermés. Mais certains occupants avaient refusé de partir.

De son côté, la municipalité avait inscrit l'immeuble dans le plan de rénovation du secteur Château-Rouge, en vue d'une réhabilitation très profonde. La mairie a donc décidé une "préemption", c'est-à-dire qu'elle devenait prioritaire pour l'achat de tout appartement que son propriétaire accepterait de vendre. Un certain nombre ont accepté. Perspective pour les autres : l'expropriation.

Quelques logements corrects

C'est ce qui s'est passé : l'enquête publique obligatoire a eu lieu, les diverses étapes de la procédure ont été suivies, l'expropriation a été décidée pour l'ensemble de l'immeuble.

Problème : il y avait dans l'immeuble plusieurs appartements



Noël Monier

Après l'évacuation, des employés de la préfecture de police démantèlent le mobilier et les bagages qui seront entreposés dans un garde-meubles.

qui, eux, n'étaient ni vraiment vétustes ni dangereux, essentiellement ceux de l'escalier B. Et leurs propriétaires n'étaient pas d'accord pour se laisser exproprier. Il s'agit de Marjorie Thomas, qui y réside, et de Benoît Ménard, qui n'y réside plus mais y a installé des amis «à titre gracieux», dit-il.

Ils souhaitent un statut de copropriété : la société HLM propriétaire de la majorité des appartements, en l'occurrence ici la SIEMP, aurait pu cohabiter avec eux, pensaient-ils. La municipalité a refusé : les travaux nécessaires étant très importants et les appartements concernés se trouvant pour une bonne part au-dessus de ceux de M. Ménard et de Mme Thomas, il n'était pas possible techniquement de

les maintenir dans les lieux, estime la SIEMP.

Ils ont engagé un recours en justice. Mais il ne semble pas que cette action soit "suspensive" et puisse empêcher la prise de possession par la Ville.

Risques d'incendie

Entre temps, des visites périodiques d'architectes mandatés par la préfecture avaient lieu pour vérifier l'état du bâtiment. Le 7 février dernier, selon le communiqué du préfet de police, l'architecte aurait constaté une aggravation des risques d'incendie. Il se serait aperçu en outre que de nouveaux occupants s'étaient installés. C'est alors que fut décidée l'évacuation du 13.

C'est la version de la préfecture. Mais selon d'autres informations, la décision aurait été prise une semaine environ avant la visite de l'architecte. Ni le maire de Paris ni le maire du 18e n'en auraient été informés. Michel Neyreneuf, adjoint à l'urbanisme dans le 18e, nous a dit avoir appris la chose par une indiscretion.

À l'origine, il semble que la préfecture aurait envisagé d'évacuer la totalité des occupants, y compris ceux des appartements de M. Ménard et de Mme Thomas, y compris aussi le Point d'accès au droit qui est installé au rez-de-chaussée. L'intervention de la municipalité aurait limité la portée de l'opération.

Selon M. Ménard, cette évacuation est «en réalité une opération de communication, aucune évolution de la situation ne la justifiant». L'événement a été l'occasion de relancer la polémique. En pleine campagne électorale, bien entendu, divers partis politiques, notamment l'UMP et les Verts, se sont emparés du dossier. On n'a donc pas fini d'en entendre des échos.

René Molino

En cas d'expropriation...

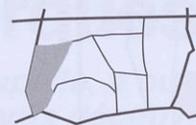
Lorsqu'un propriétaire est frappé par une expropriation, il est indemnisé. Le prix est fixé par l'administration des Domaines en tenant compte du prix moyen de l'immobilier dans le secteur, de l'état du bâtiment, des travaux effectués récemment...

Selon les pouvoirs publics, l'estimation des Domaines est proche de ce que les propriétaires auraient obtenu sur le marché immobilier. Ce que les propriétaires contestent souvent. Et effectivement, compte tenu de l'état de leur propriété, il peut leur être parfois difficile, pour ce prix, d'acheter l'équivalent ailleurs.

L'appartement peut être repris libre ou occupé. Dans le deuxième cas, l'occupant doit être obligatoirement relogé, en principe dans les mêmes conditions. Il peut refuser deux propositions. À la troisième refusée, cela se résoud en indemnisation, sous le contrôle du tribunal.

Si c'est le propriétaire qui est l'occupant, il doit aussi être relogé, mais le montant de l'estimation des Domaines se trouve alors diminué de 20 %. Pour une personne qui aurait acquis l'appartement depuis peu et qui devrait donc encore des annuités importantes à sa banque, c'est en général une mauvaise affaire.

Grandes Carrières



Impasse de la Défense, ouverture retardée de l'espace photo

L'ouverture du nouvel espace Magnum, consacré à la photo documentaire, qui doit s'installer 6 impasse de la Défense à deux pas de la place Clichy, a pris du retard et n'aura pas lieu ce mois-ci comme il avait été annoncé.

Les travaux, initialement prévus à l'automne dernier (voir le 18e du mois, juillet 2007) ne commenceront qu'en avril pour une ouverture prévue fin 2008. Sept mois d'embellissement vont être nécessaires pour transformer en un lieu unique entièrement voué à la photographie documentaire un ancien bal guinguette, devenu ensuite un local PMU, puis laissé à l'abandon depuis plusieurs années avant d'être racheté en 2006 par la Ville de Paris. Celle-ci l'a loué aux Amis de Magnum photo, association fondée en 2005, présidée par Raymond Depardon.

Cette structure indépendante mais liée intimement à Magnum, la célèbre agence fondée en 1947 par Robert Capa, Henri Cartier-Bresson et David Seymour, a pour objectif de faire découvrir la photographie de presse au grand public

650 m², sur trois étages, abriteront, à la fin de l'année un lieu d'exposition temporaire, un café et une librairie, et aussi un espace de rencontre avec des cycles de débats et des activités pédagogiques pour les enfants. L'espace doit être ouvert tous les jours de 11 h à 21 h.

Sophie Djouder



Image préfigurant ce que pourrait être l'entrée du futur espace voué à la photo documentaire.

Nos questions à dix candidats têtes de liste

Les élections municipales vont avoir lieu le 9 mars (premier tour) et le 16 mars. Nous avons posé quelques questions, les mêmes questions pour tous, à chacun des candidats têtes de liste sauf au Front national, nous expliquons ci-dessous pourquoi.

Pourquoi ces questions-là ?

Il ne s'agissait pas de demander à chaque liste un exposé de son programme, même sous forme résumée : nous n'en aurions pas eu la place, et ce n'est pas notre rôle. Les candidats ont d'autres moyens pour le faire : les affiches, les tracts, les "professions de foi" envoyées à chaque électeur.

Comme nous l'avons fait en 1995 et en 2001, nous avons posé des questions précises, des questions "pointues" et, à notre avis, significatives, permettant de caractériser concrètement les orientations réelles de chaque liste, en évitant les proclamations trop générales.

Ce sont nos questions, portant sur des domaines qui nous semblent importants. Si nous avions disposé de davantage de place, nous aurions posé aussi des questions sur l'école, la petite enfance, la culture, la santé, etc. Mais il nous semblait que ces chapitres-là suscitaient, dans la campagne électorale en cours, des débats moins centraux.

Sur certaines questions, la solution ne dépend pas directement des élus municipaux, nous le savons : une municipalité n'a pas de pouvoir sur la police, ni sur les lois concernant l'immigration. Elle a cependant des possibilités d'intervention dans ces domaines aussi.

Qu'indiquent les réponses ?

À chaque lecteur de se faire une opinion sur ces réponses. Il est en tout cas intéressant, pensons-nous, de voir si les diverses listes ont répondu à la question posée, sans l'esquiver, et de façon concrète.

Les candidats auxquels nous avons communiqué nos questions, pouvaient soit répondre par écrit soit se faire interviewer, à leur choix. Nous imposons une longueur maximum, la même pour tous : 4 500 signes. Quelques-uns ont répondu plus brièvement, c'était leur droit.

Un candidat n'a voulu répondre qu'à une seule question : Alain Cure, tête de la liste "Pour la défense des services publics et de la démocratie" (voir page 12). Il nous a expliqué que sur certaines de nos questions, il n'y avait pas eu de débat entre les quarante-deux candidats de sa liste, car la plateforme qu'ils ont élaborée porte essentiellement sur la défense des services publics. Il ne s'estimait donc pas mandaté par ses colistiers pour répondre sur autre chose que le logement. ■

1 Démocratie locale : Quel bilan faites-vous des conseils de quartier ? Quel pouvoir et quels moyens doivent-ils avoir ?

2 Circulation : Quelles mesures précises souhaitez-vous pour améliorer les transports en commun ?

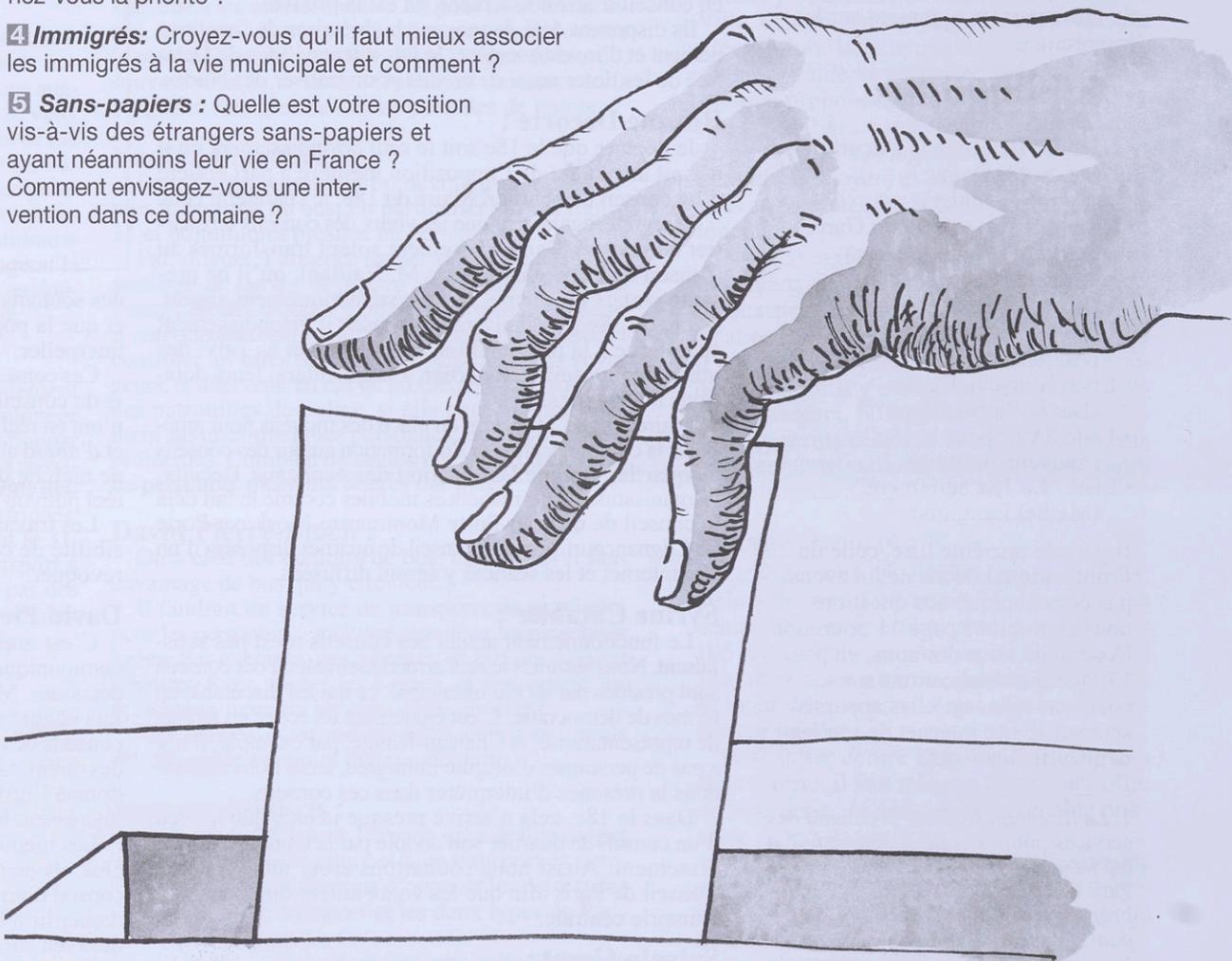
3 Logement : Comment pensez-vous qu'on peut lutter contre l'explosion des loyers dans le privé ? Quelles sont vos propositions concernant les logements sociaux et à quelle catégorie de logements donnez-vous la priorité ?

4 Immigrés : Croyez-vous qu'il faut mieux associer les immigrés à la vie municipale et comment ?

5 Sans-papiers : Quelle est votre position vis-à-vis des étrangers sans-papiers et ayant néanmoins leur vie en France ? Comment envisagez-vous une intervention dans ce domaine ?

6 Police de proximité : Au centre des discussions sur la police, on trouve la notion de "police de proximité". Que signifie cela pour vous et quelles doivent être ses missions ?

7 Personnes âgées : Vis-à-vis du "papy boom" qui s'annonce, que doit prévoir la municipalité aussi bien en matière de maisons de retraites que d'accompagnement à domicile ?



Pourquoi nous n'avons pas interrogé le Front national

Le 18e du mois est un journal d'information, il ne dépend d'aucun parti. Mais cela ne nous empêche pas de défendre certaines valeurs, de prendre position parfois sur certains problèmes de notre arrondissement. C'est un journal indépendant mais pas forcément neutre, exactement comme le sont la plupart des journaux d'information.

Lors des précédentes élections municipales en 1995 et en 2001, nous avons déjà décidé de ne pas ouvrir nos colonnes au Front national.

Nous considérons le pluralisme comme quelque chose de positif. Il nous paraît normal que, lors d'une élection, les administrations publiques ne fassent aucune discrimination entre les candidats, que ceux-ci aient tous des panneaux électoraux, qu'ils puissent envoyer leurs documents électoraux à tous les électeurs, qu'ils aient accès aux financements publics selon les mêmes règles et sans tenir compte de leurs opinions.

Mais le 18e du mois n'est pas une administration publique. C'est un journal fait par une équipe de bénévoles qui prennent sur leur temps libre parce qu'ils s'intéressent à la vie de leur quartier et parce qu'ils sont d'accord pour défendre certaines valeurs.

Personne ne peut nous obliger à publier dans notre journal la prose d'une organisation dont les idées sont totalement opposées aux valeurs sur lesquelles est fondé l'accord entre nous, ce qui est le cas du Front national.

En 2006, lors de l'assemblée générale de l'association des Amis du 18e du mois qui édite ce journal, un débat avait porté sur la façon dont nous devions traiter les élections de 2007 et 2008. Deux des adhérents présents avaient défendu l'idée de donner la parole au FN comme aux autres listes. Il appartenait au conseil d'administration élu par cette même assemblée de trancher la question. Après discussion, notre conseil d'administration a décidé de maintenir la même position qu'en 1995 et en 2001. ■

Les listes en présence

Sauf imprévu de dernière heure, il y a, le 9 mars, onze listes en présence dans le 18^e. Nous les énumérons ici, dans l'ordre du nombre de voix obtenu par les formations politiques en question lors du scrutin le plus récent, à savoir les élections législatives de 2007. Nous plaçons à la fin les listes qui n'étaient pas représentées lors de ce scrutin, sans que cela implique de notre part un jugement sur leur importance.

- Liste PS-PC-PRG-MRC (Daniel Vaillant).
- Liste UMP (Roxane Decorte)
- Liste du MoDem (Syrine Catahler)
- Liste des Verts (Sylvain Garel)
- Liste LCR (Anne Leclerc)
- Liste Lutte Ouvrière (Nadine Pinochet)
- Liste du Parti des travailleurs (Alain Cure)⁽¹⁾
- Liste Nouveau Centre (David Pierre-Bloch)⁽²⁾
- Liste "Agir pour le 18^e" (Sauveur Boukris)
- Liste "Le 18^e autrement" (Michel Langlois)

Il y a une onzième liste, celle du Front national. Nous ne lui avons pas communiqué nos questions, nous expliquons page 11 pourquoi. Cependant nous donnons, en page 17, quelques indications sur ses positions telles qu'elles apparaissent sur le site internet de son leader, Cyril Bozonnet.

1. *La liste intitulée Pour la défense des services publics et de la démocratie a été initiée par la formation trotskiste Parti des travailleurs. Celui-ci déclare préparer un "parti ouvrier indépendant" plus large, et indique que parmi les candidats sur sa liste, un certain nombre ne sont pas membres du Parti des travailleurs. En tout cas, Alain Cure, tête de liste, en fait partie.*

2. *Le Nouveau Centre est le parti créé par les dissidents de l'ex-UDF qui ont rejoint le camp de Nicolas Sarkozy et dont le leader est Hervé Morin, actuel ministre de la Défense.*

David Pierre-Bloch, quant à lui, est le neveu de Jean-Pierre Pierre-Bloch, qui fut longtemps un leader de la droite dans le 18^e, et dont chacun sait que depuis 2001 il s'entendait assez mal avec Roxane Decorte.

Jean-Pierre Pierre-Bloch a maintenant abandonné le champ de la politique locale. Son neveu David a été candidat aux législatives de l'an dernier sous l'étiquette Alternative libérale. Il a installé son local de campagne dans la permanence qui était jusqu'à récemment celle de son oncle.

1. Démocratie locale

Quel bilan faites-vous des conseils de quartier ? Quel pouvoir et quels moyens doivent-ils avoir ?

Daniel Vaillant :

Le bilan est très positif et je suis heureux que ce soit la loi Vaillant de 2001 qui ait permis de pérenniser cette forme de démocratie participative. Ils ont un rôle majeur pour recréer un dialogue et donner une identité aux quartiers. De plus, ils sont un outil indispensable comme force de proposition et d'aide aux décisions des élus, sans s'y substituer toutefois. Qu'ils aient déposé, depuis leur création dans le 18^e, dix-huit vœux dont quinze adoptés en conseil d'arrondissement, en est la preuve.

Ils disposent déjà de moyens budgétaires de fonctionnement et d'investissement. Je fais mienne l'idée de Delanoë de les doter aussi de crédits pour réaliser des études.

Roxane Decorte :

Je déplore que le 18^e soit le seul arrondissement où il n'y ait aucun élu de l'opposition membre à part entière d'un conseil de quartier. Maire du 18^e, je changerai cela.

Je regrette également que les vœux des conseils de quartier en conseil d'arrondissement soient transformés au Conseil de Paris en vœux de M. Vaillant, qu'il ne présente jamais lui-même, étant systématiquement absent. Maire du 18^e, j'organiserai un conseil d'arrondissement spécifique à la présentation, à l'examen et au suivi des vœux des conseils de quartier. J'augmenterai leurs dotations budgétaires.

Maire du 18^e, je mettrai en place des moyens pour améliorer la communication et l'information autour des conseils de quartier comme l'utilisation des panneaux Decaux, l'organisation de permanences mobiles comme le fait déjà le conseil de quartier Porte Montmartre-Moskova-Porte de Clignancourt. Chaque conseil de quartier disposera d'un site internet et les séances y seront diffusées.

Syrine Catahler :

Le fonctionnement actuel des conseils n'est pas satisfaisant. Nous sommes le seul arrondissement où ces conseils sont présidés par un élu municipal, ce qui est discutable en termes de démocratie. C'est également un échec en termes de représentativité. A Château-Rouge, par exemple, il n'y a pas de personnes d'origine immigrée, aussi nous demandons la présence d'interprètes dans ces conseils.

Dans le 18^e, cela n'arrive presque jamais que le vœu d'un conseil de quartier soit adopté par le conseil d'arrondissement. Aussi nous souhaitons créer une niche au Conseil de Paris afin que les vœux aillent directement à la mairie centrale.

Sylvain Garel :

On a créé les conseils de quartier en 2001. Les Verts se sont battus pour qu'ils soient le plus démocratiques et transparents possible. On a réussi, après un bras de fer important, à ce qu'une part du budget aille à ces conseils. Mais il faut augmenter cette part et aller vers un budget participatif à l'image de ce qui passe, par exemple à Porto Alegre où plus de la moitié du budget est géré directement par les conseils, en concertation évidemment avec les élus.

D'autre part, nous avons une Maison des associations mais il faudrait créer des annexes dans les quartiers périphériques avec des salles de réunion.

Anne Leclerc :

Les conseils de quartier, s'ils sont aujourd'hui un lieu de débat, ne nous semblent pas avoir de réel pouvoir. Ces conseils devraient permettre à la population de décider réellement du fonctionnement du quartier avec un budget propre. Une gestion participative implique que les habitants soient représentés largement dans les conseils de quartiers et aient un réel pouvoir de décision et de contrôle des élus.

Nadine Pinochet :

Le minimum serait qu'il soit réellement tenu compte



des souhaits et des avis émis par les conseils de quartier et que la population ait réellement la possibilité de les interpellier.

Ces conseils ne dépendent en fait que de la bonne volonté du conseil d'arrondissement et du Conseil de Paris, et n'ont en réalité aucun pouvoir de décision, peu de moyens et d'abord aucun budget. Associer la population à la bonne marche de la municipalité serait bien, lui donner un réel pouvoir de contrôle constant serait encore mieux.

Les travailleurs, les électeurs devraient avoir la possibilité de contrôler leurs élus et, pourquoi pas, de les révoquer.

David Pierre-Bloch :

C'est important que les gens puissent en permanence communiquer leurs points de vue à ceux qui prennent les décisions. Mon idée, ce n'est pas "Je suis un élu, donc je fais ce que je veux jusqu'à la prochaine élection". Les conseils de quartier sont donc plus que nécessaires, et ils devraient participer davantage aux débats sur les questions à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement qui intéressent leur quartier.

Les membres des conseils de quartier ne sont pas des élus, ils ne peuvent donc pas intervenir directement au conseil d'arrondissement. Mais à travers eux, on pourrait recueillir à l'avance les avis des habitants, d'une façon qui bien sûr doit être cadrée, afin que ça ne favorise pas le désordre et l'impuissance.

Sauveur Boukris :

Globalement, c'est une action positive puisqu'elle concourt à davantage de démocratie.

Pour autant, tous les quartiers n'ont pas les mêmes occupations et le devoir de l'élu est d'être sur le terrain et d'écouter les habitants leur évoquer leurs problèmes, leurs idées et leurs suggestions, et d'harmoniser les solutions dans l'intérêt général.

Par ailleurs, ces conseils de quartier ont un intérêt si les décisions prises tiennent compte de leur demande et si elles sont appliquées rapidement.

Pour améliorer la démocratie locale, je préconise le referendum local d'initiative populaire, à partir d'une pétition d'habitants sur des sujets de fond. On pourrait demander, par exemple, l'avis de la population sur la construction des tours à la Porte de la Chapelle !

Michel Langlois :

Les conseils de quartier dépendent beaucoup trop de l'influence de leurs présidents même dans leur composition soi-disant démocratique. Leurs moyens sont notablement insuffisants.

2. Circulation

Quelles mesures précises souhaitez-vous pour améliorer les transports en commun ?

Daniel Vaillant :

La priorité, c'est le prolongement du tramway jusqu'à la porte d'Asnières. Il faudrait aussi accélérer la construction de la gare Éole-Évangile, dédoubler la ligne 13, améliorer la fréquence des bus et créer de nouveaux couloirs, créer de nouvelles navettes de bus (entre la mairie et la Porte de Clignancourt par exemple), créer un système « autolib » comme « vélib », créer une agence de taxis dans le 18e. Il est également indispensable de rénover la station de métro Château-Rouge et je regrette d'avoir été trompé par la RATP qui l'avait promis et n'a rien fait.

Roxane Decorte :

Depuis 2001, le nombre de voyageurs en bus a diminué de 6% alors qu'il y a eu 180 000 euros de travaux de voirie. Le métro, lui, est saturé avec une augmentation de fréquentation de plus de 11%. Je veux plus d'efficacité en surface, avec un vrai contrat de rue incluant un plan « fréquence garantie » pour les bus avec un bus toutes les 5 minutes aux heures de pointe. Je créerai des minibus électriques pour relier les quartiers mal desservis comme une desserte Amiraux-Simplon-Goutte d'Or. Maire du 18e, je soulagerai la ligne 13, surchargée, pénible pour les usagers en donnant la priorité au prolongement de la ligne 14.

Syrine Catahier :

Il faut dédoubler la ligne 13 avec raccordement d'une des deux branches à la ligne 14 et prolonger le tramway jusqu'à la Porte d'Asnières, développer les traverses type Monmartrobus, les taxis de proximité pour les personnes âgées pour les courtes distances, permettre l'utilisation de scooters électriques, développer la fréquence des bus, notamment le 31. Enfin, nous voulons créer un mode de transport à pied pour les enfants (le pedibus) encadrés par des associatifs, ce qui éviterait que les parents prennent la voiture pour emmener les enfants à l'école.

Sylvain Garel :

On a comme projet quatre quartiers verts supplémentaires (le Poteau, la Goutte d'Or, Amiraux-Simplon, la partie Chapelle côté marché de l'Olive) où on dissuadera la circulation de transit et où on favorisera les déplacements en transports en

commun, à pied et à vélo.

On demande aussi le dédoublement de la ligne 13 de métro avec raccordement d'une des deux branches à la ligne 14. C'est une urgence ! Idem pour des sorties de métro supplémentaires à Château-Rouge, La Fourche, Anvers et La Chapelle. Enfin, il est nécessaire de prolonger le tramway jusqu'à la Porte d'Asnières d'ici 2012 et sans condition.

Pour les bus, nous souhaitons terminer le programme mobilier et en ce qui concerne la ligne 60, il nous paraît primordial de remettre la rue Ordener en sens unique.

Anne Leclerc :

Il faut augmenter l'offre de transports collectifs et non polluants et les rendre gratuits car ceux-ci doivent se substituer à la voiture. Il faut des couloirs pour les vélos partout.

Dans le 18e, la station Château Rouge est sous-dimensionnée par rapport au trafic de voyageurs et nécessite un second accès. Sa rénovation était prévue, elle a été abandonnée. C'est pour nous une priorité. La ligne 13, très saturée, devrait être dédoublée le plus rapidement possible. Pour la ligne de bus 60, souvent saturée, la seule solution est de mettre trois ou quatre fois plus de bus en périodes de pointe.

Nadine Pinochet :

Pour l'arrondissement on devrait au moins doubler le nombre de bus, en particulier sur les lignes 31 et 60, saturées presque en permanence.

Par ailleurs, l'absence de personnel dans les bus, stations et rames de métro est dommageable à l'ensemble des usagers. Comment un seul agent peut-il convenablement conduire un véhicule, vendre et contrôler les titres de transport, renseigner les voyageurs, et intervenir en cas de problème ? La fréquence des patrouilles de police, si elle peut momentanément rassurer quelques personnes, ne règle pas ces problèmes. Combien de stations de métro sont vides de personnel plusieurs heures par jour ?

David Pierre-Bloch :

On a créé des couloirs de bus, bien. Mais il faut davantage de bus qui y circulent.

Il faudrait un service de transports de proximité pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées. Par exemple, des navettes de bus qui passent à heures fixes, toutes les heures, et desservent les principaux lieux où les gens ont à se rendre.

Les maires d'arrondissement devraient avoir davantage de pouvoirs dans ce domaine.

Sauveur Boukris :

Chaque Parisien est à la fois usager de sa voiture et d'un transport en commun. Évitions d'opposer les deux types de transport et les deux types de Parisiens !

Paris doit être une ville fluide où les échanges doivent être facilités pour assurer le développement des activités économiques.

Pour favoriser le transport en commun, il faut réduire les temps d'attente des bus et des métros, les rendre plus sûrs, augmenter le nombre de parkings. Le prix du ticket de parking doit comprendre celui du transport en commun (ce qui incitera l'automobiliste à garer sa voiture).

Michel Langlois :

Nous remettons la circulation dans le bon sens. Nous donnerons un coup d'arrêt à la suppression des places de stationnement. Nous réhabiliterons la Petite Ceinture pour réduire la circulation des poids lourds dans Paris.

Nous augmenterons la fréquence des véhicules de transports collectifs non polluants.

3. Logement

• Comment pensez-vous qu'on peut lutter contre l'explosion des loyers dans le privé ?

• Quelles sont vos propositions concernant les logements sociaux, et à quelle catégorie de logements donnez-vous la priorité ?

Daniel Vaillant :

L'État a le pouvoir d'agir par lois et décrets sur la spéculation immobilière. Je regrette d'ailleurs que la proposition de loi d'Annick Lepetit contre la vente à la découpe ait été refusée par les amis de Mme de Panafieu. La Ville, toutefois, possède des outils comme la préemption, la construction de logements sociaux, l'aide au paiement des cautions.

Nous proposons la création d'une agence immobilière à vocation sociale chargée de prospecter des logements et d'assurer la garantie des loyers et charges. Nous proposons aussi d'étendre le bénéfice de l'aide au logement.

Nous atteignons dans le 18e les 20 % de logements sociaux mais avec des disparités de quartiers. Je suis favorable à une diversification : plus de logements très sociaux où il n'y en a pas, plus de logements intermédiaires là où il y a déjà beaucoup de logements sociaux. N'oublions pas non plus les 480 logements étudiants et les 165 logements pour jeunes travailleurs construits dans notre arrondissement depuis six ans.

Roxane Decorte :

Le logement est l'échec majeur de M. Delanoë : non seulement la situation des demandeurs ne s'est pas améliorée (ils sont 105 000 à Paris et plus de 10 000 dans le 18e) mais il est plus que jamais difficile de se loger dans le parc social comme dans le secteur privé.

Pour lutter contre l'explosion des loyers dans le privé, il faut relancer fortement l'offre de logements. Je défends une véritable politique de mixité sociale.

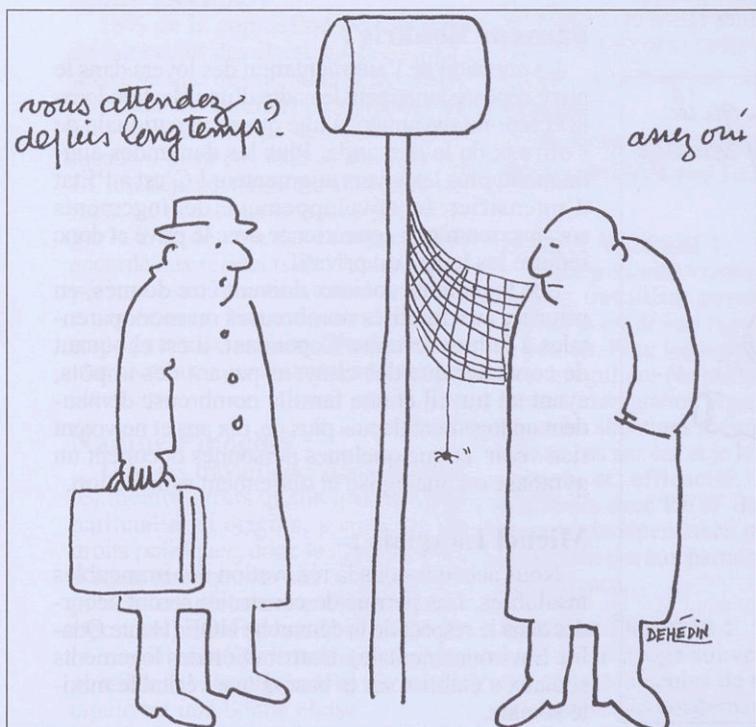
Je m'oppose à la création de logements sociaux dans les quartiers qui en sont largement pourvus comme le quartier Chapelle avec plus de 31% de logements sociaux.

Depuis 2001, il n'y a eu aucun projet d'accession sociale à la propriété. Maire du 18e, j'en ferai car c'est un facteur de cohésion sociale. Maire du 18e, je transformerai les hôtels meublés en résidences sociales et je donnerai la priorité à la catégorie de logements PLS (Prêt Locatif Social) qui est un logement social intermédiaire auquel peut prétendre un couple de fonctionnaires.

Syrine Catahier :

C'est au niveau législatif de bien faire comprendre aux propriétaires privés leur responsabilité citoyenne et aujourd'hui il est nécessaire d'encadrer les loyers. Il serait bon aussi de mettre en place un système de prévention des expulsions locatives, car la plupart d'entre elles se font avec des dettes d'environ 1 000 à 2 000 euros. On pourrait imaginer une prise en charge de l'échelonnement de cette dette via les mairies, ce qui permettrait aux

(Suite page 14)



Logement (suite de la page 13)

familles de rester chez elles, plutôt que de se retrouver à la rue, ou dans les hôtels, ce qui finalement coûte plus cher encore aux municipalités.

De façon générale, on ne peut pas compter que sur le logement social : 26% des demandeurs refusent les attributions parce qu'ils trouvent que l'environnement est dégradé. Evidemment on est d'accord pour atteindre 20% de logements sociaux mais on souhaite qu'ils soient localisés sur des parties d'arrondissement plus riches type Grandes-Carrières ou Joffrin. Pour nous, la priorité doit être donnée aux personnes défavorisées et aux classes moyennes.

Sylvain Garel :

On se bat pour qu'il y ait un maximum de logements sociaux, c'est-à-dire très sociaux car 70% des demandeurs sont très pauvres. Il faut des logements qui correspondent à cette pauvreté, en particulier dans l'ouest du quartier à Montmartre et aux Grandes-Carrières. Le bilan de cette mandature est très faible puisqu'il consiste en tout et pour tout à quatre logements rue André-Antoine. Or, plus on fera de logements sociaux, plus on fera baisser la demande et cela contribuera à une baisse des loyers dans le privé.

Anne Leclerc :

Le pouvoir d'achat est amputé par le prix du logement. La loi du marché qui régit le logement entraîne spéculation immobilière et renchérissement du prix de l'immobilier et des loyers. Il faut s'opposer aux hausses par le blocage des loyers.

Nous sommes pour la création d'un service public du logement. La mairie peut, par la construction de logements sociaux, diminuer la demande de logements et donc contribuer à enrayer la hausse des prix.

La gauche, aux commandes de Paris depuis 2001, ne prévoit d'atteindre les objectifs de la loi SRU imposant 20 % de logement social qu'en 2014. Il faut un plan ambitieux de constructions de 10 000 logements réellement sociaux par an.

La mairie de Paris devrait demander l'application de la loi de réquisition des immeubles vides permettant de répondre dans l'urgence aux problèmes du mal logement.

Dans le 18e, il y a 17,9 % de logements sociaux mais majoritairement de catégorie intermédiaire, auxquels ne peuvent pas accéder la majorité des plus de 11 000 demandeurs de logement du 18e,

faute de revenu suffisant. Il faut donc prioriser la construction de logements de catégorie PLAI qui correspondent aux revenus de la plupart des demandeurs.

Nadine Pinochet :

Les loyers sont aussi élevés et inaccessibles que les salaires stagnent à un niveau scandaleusement bas pour le seul bénéfice des entreprises privées et publiques. Tout le monde le constate, les loyers grimpent par l'ascenseur pendant que les salaires sont scotchés au rez-de-chaussée. En effet, les salaires actuellement pratiqués, ainsi que les pensions et retraites, sans parler des minima sociaux, ne permettent pas aux gens de condition modeste ou moyenne de se loger convenablement.

La loi impose théoriquement 20% de logements sociaux dans les arrondissements, c'est loin d'être le cas dans la réalité, surtout et d'abord dans l'ouest parisien. Il faut appliquer la loi partout, et si besoin réquisitionner les terrains et immeubles nécessaires à la construction de logements sociaux. Pour remédier d'urgence aux situations les plus dramatiques, il faut également réquisitionner les logements inoccupés.

Alain Cure :

Il y a près de 11 000 demandeurs de logement social dans notre arrondissement. Et pourtant :

- sur le terrain de la Halle Pajol, on construit des bureaux mais pas de logements.
 - Porte des Poissonniers, à la place du Centre international de tri, il n'a pas été décidé d'y réaliser les logements sociaux que La Poste souhaitait voir réaliser pour ses agents,
 - sur les bordures du jardin d'Éole (rue d'Auberwilliers) et du jardin en projet rue de Jessaint, la municipalité n'a pas voulu de construction de logements,
 - dans les opérations d'envergure où des logements sociaux sont programmés (ZAC des Batignolles, Paris-nord-est), au nom de la "mixité sociale", le choix est fait de donner une place importante au logement privé et au social intermédiaire (PLS) auxquels 90 % des demandeurs ne peuvent accéder.
- Comment comprendre ?
Une municipalité au service de la population doit tout faire pour qu'il y ait des HLM à la hauteur des besoins de la population. Pour cela elle doit :
- exiger la construction systématique de logements HLM sur les terrains disponibles,
 - rejeter la vente des logements du parc public,
 - refuser la privatisation des organismes HLM et

restaurer le monopole public des HLM,
- se prononcer clairement pour restaurer le monopole de distribution du livret A à La Poste et à la Caisse d'épargne, parce que sa généralisation à toutes les banques n'a d'autre objectif que d'assécher la source préférentielle de financement du logement social.

- rénover les HLM existants sans augmentation de loyer.

- interdire les expulsions et les démolitions.
L'unité la plus large doit se réaliser sur ces objectifs. Nous ne faisons aucun préalable.

Pour notre part, nous constatons qu'une telle orientation est contraire à toute la politique de l'Union européenne qui exige que soit détruit le monopole du logement public au nom de la "concurrence libre et non faussée" (voir le protocole n° 6 annexé au traité de Lisbonne). Il est nécessaire qu'une municipalité au service de la population ne soit pas le relais des directives de l'Union européenne.

David Pierre-Bloch :

Pour lutter contre la hausse des prix dans l'immobilier privé, la municipalité ne dispose d'aucun moyen légal. Je fais cependant une exception : la lutte contre le logement insalubre, pour moi une priorité absolue. Dans notre permanence, nous voyons des dizaines de gens exploités par des marchands de sommeil qui louent des locaux insalubres à des prix scandaleux. Là, il faut réglementer. Y compris pour les loueurs de logements au mois qui s'intitulent faussement "hôtels".

Au Canada, la ville de Québec a monté sur ce problème une "brigade" composée d'un juge, un médecin, un policier, un représentant de la municipalité. Chaque fois qu'un logement insalubre est signalé, elle effectue le constat, met le propriétaire en demeure d'engager des travaux, avec un délai court (30 jours), faute de quoi le logement est réquisitionné.

Chez nous, je souhaite au minimum que les représentants de la municipalité se déplacent davantage pour constater la réalité des logements vétustes.

Quant au logement social, j'y souhaite une vraie mixité sociale. J'ose espérer que si vous êtes d'une famille originaire du Cameroun ou du Sénégal, on ne vous dit pas aussitôt : direction 18e. La mixité est une priorité pour tous les organismes qui interviennent dans les attributions de logements.

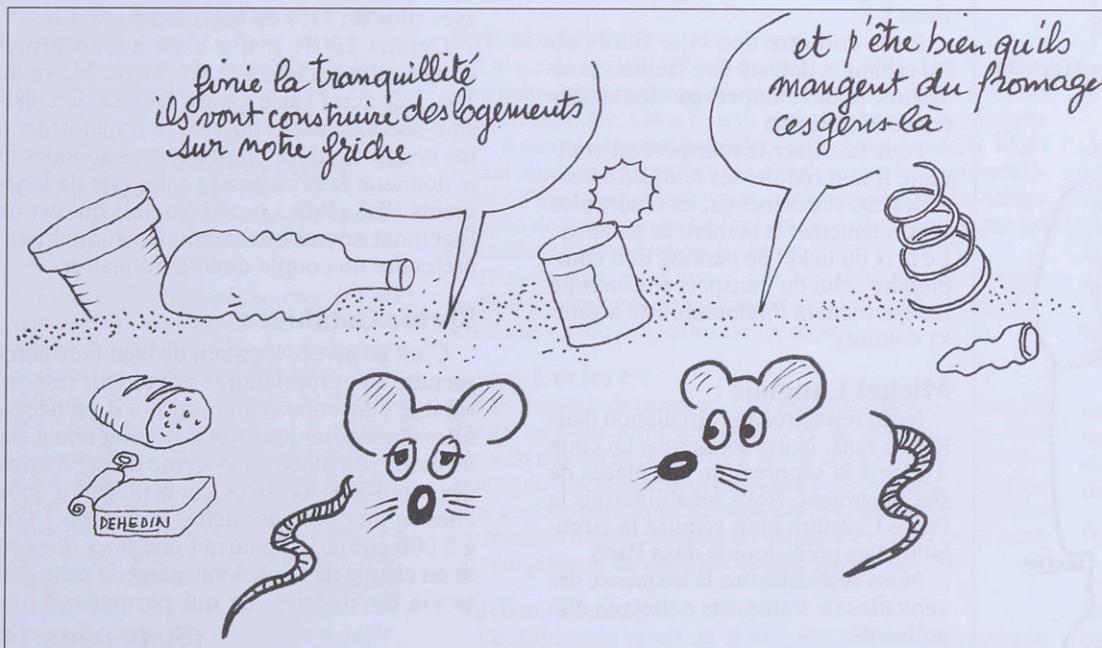
Sauveur Boukris :

La question de l'augmentation des loyers dans le privé dépasse largement le cadre d'une élection locale et répond davantage à une question nationale de l'offre et de la demande. Plus les demandes augmentent, plus les loyers augmentent ! C'est à l'État d'intensifier le développement de logements sociaux, rentrer en concurrence avec le privé et donc réduire les loyers du privé.

Les logements sociaux doivent être donnés, en priorité, aux familles nombreuses ou monoparentales à faibles revenus. Cependant, il est choquant de constater que des citoyens payant des impôts, ayant un travail et une famille nombreuse demandent un logement depuis plus de dix ans et ne voient rien venir et que quelques personnes occupent un gymnase ou une église et obtiennent satisfaction.

Michel Langlois :

Nous accentuerons la rénovation des immeubles insalubres. Les permis de construire seront accordés dans le respect de la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale). L'attribution des logements sociaux s'établira sur la base d'une véritable mixité sociale.



4. Immigrés

Croyez-vous qu'il faut mieux associer les immigrés à la vie municipale et comment ?

Daniel Vaillant :

Il faudrait d'abord donner le droit de vote aux élections locales à tous ceux qui sont en France depuis cinq ans et payent leurs impôts, c'était d'ailleurs un projet de la gauche. Je suis également favorable à la création d'un conseil local de résidents non communautaires.

Roxane Decorte :

La particularité d'une ville comme Paris, et particulièrement de notre arrondissement est d'être cosmopolite. C'est une richesse. J'ai voulu que ma liste soit un reflet de la diversité du 18e. Un de mes colistiers en quatrième position Mohammed Ghannem, est né en Tunisie. Je suis très attachée à l'idée de citoyenneté et à son lien avec la nationalité. Dans les conseils de quartiers, il me semble important d'encourager les candidatures au collège des ressortissants non communautaires.

Syrine Catahieh :

Nous sommes favorables au droit de vote des immigrés aux élections municipales. Nous souhaitons aussi valoriser les cultures du monde en créant une maison commune à usages multiples (permanence des conseils de quartier, mariages) gérée par une association et ouverte aux personnes d'origine différente leur permettant d'organiser des ateliers (salles de répétition, cuisines du monde, etc.).

Sylvain Garel :

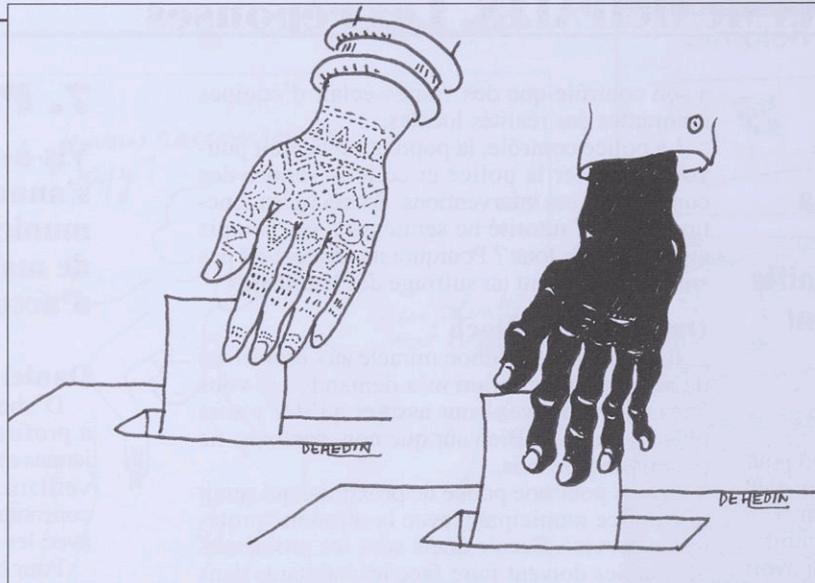
Nous sommes favorables au vote des immigrés, installés légalement, à toutes les élections locales.

Anne Leclerc :

18% de la population du 18e sont de fait exclus des élections. Il est inadmissible que des personnes qui habitent dans un quartier, participent à sa vie, travaillent, paient des impôts locaux n'aient pas voix au chapitre. La LCR a déjà participé sur l'arrondissement à des actions unitaires pour exiger le droit de vote des étrangers, déjà accordé aux résidents de l'Union européenne pour les municipales et les européennes. Nous demandons que toute personne majeure résidant dans une commune puisse voter à toutes les élections.

Nadine Pinochet :

Tous les travailleurs doivent avoir les mêmes droits quelle que soit leur nationalité et origine, y compris les droits politiques, donc le droit de vote. Il serait juste que les travailleurs immigrés soient électeurs et éligibles aux élections municipales. Tout effort de la municipalité pour associer le plus possible les immigrés à la vie municipale est une bonne chose.



David Pierre-Bloch :

La possibilité pour les étrangers de mieux s'insérer dans la vie locale peut passer par les conseils de quartier. (voir ma réponse sur cette question).

Le droit de vote ? Les ressortissants des pays de l'Union européenne peuvent voter aux élections locales, pourquoi pas les autres ? Mais il faut une condition d'ancienneté, dix ans par exemple.

Sauveur Boukris :

Dans une société mondialisée, nous sommes tous des immigrés ! Par conséquent, tous les immigrés de toutes les communautés doivent participer à la vie municipale et aux élections municipales.

On peut considérer que tout immigré, en France depuis plus de 5 ou 10 ans, payant l'impôt, doit être consulté sur la vie de la cité et donc avoir le droit de vote aux municipales.

Michel Langlois :

En les informant mieux de leurs droits et de leurs devoirs.

•5. Sans-papiers

Quelle est votre position vis-à-vis des étrangers sans-papiers et ayant néanmoins leur vie en France ?

Comment envisagez-vous une intervention dans ce domaine ?

Daniel Vaillant :

Toute personne vivant ici, ayant une famille, travaillant, payant des impôts, devrait pouvoir être régularisée. La loi le permet. Pour les immigrés en situation irrégulière (et chaque fois qu'on freine l'immigration régulière, on développe les situations irrégulières), il faut agir au cas par cas et je le fais avec discrétion et efficacité. Je travaille d'ailleurs avec RESF dans le respect de notre indépendance mutuelle mais je ne crois pas aux parrainages, ce n'est pas efficace.

Roxane Decorte :

Je m'interroge souvent en voyant sur certaines écoles de nos quartiers des banderoles concernant la situation

d'une famille, sur le mélange entre activisme militant et solidarité compréhensible. Je m'étonne de ne pas être sollicitée auparavant par les chefs d'établissements concernés. Comme je l'ai déjà démontré, je suis prête à soutenir des demandes de régularisation humainement justifiées. Mais nous devons lutter fermement contre l'immigration irrégulière et tous les trafics ou abus qu'elle génère aux dépens des clandestins.

Syrine Catahieh :

Quand les enfants sont à l'école, on ne touche pas aux parents. Et quand on travaille depuis un certain nombre d'années, cela signifie qu'on est intégré, donc dans ces cas de figure, on donne des titres de séjour.

Sylvain Garel :

Nous sommes pour la régulation de tous les sans-papiers.

Anne Leclerc :

90 % des sans-papiers travaillent. Nous nous élevons contre la traque des sans-papiers initiée par le gouvernement, politique qui crée dans nos quartiers un climat de peur. Nous demandons la régularisation massive des sans-papiers. Nous réaffirmons notre solidarité avec les combats du Réseau éducation sans frontières. Nous nous engageons à ce que les services municipaux soient accessibles à tous, avec ou sans papiers (crèches...), de lever la sus-

Nadine Pinochet :

Il faut une régularisation immédiate de tous les sans-papiers. Tous ceux qui vivent en France, y travaillent, y élèvent leurs enfants et y étudient doivent pouvoir le faire tranquillement en toute légalité. Ces situations injustes ne profitent qu'à des patrons trop heureux d'avoir un personnel

bon marché et corvéable à merci, et des "marchands de sommeil" qui louent une petite fortune des cagibis où on n'élèverait pas des lapins. Il faut en finir avec ces situations scandaleuses, comme ces cuisiniers d'un restaurant contraint de se mettre en grève pour obtenir un droit de séjour et ne plus être soumis aux caprices de leur patron.

David Pierre-Bloch :

Un exemple : je connais un Turc qui habite le 18e depuis 1972, qui travaille, paie des impôts, et qui ne parvient pas à obtenir un titre de séjour, c'est anormal. De même, il est choquant de voir expulser de France des parents qui ont leurs enfants à l'école.

Il faut une politique plus ouverte. Mais il faut éviter les abus : chaque dossier est un cas particulier et doit être examiné en soi. Il me semble que la mairie d'arrondissement pourrait avoir davantage de poids en ce domaine : elle est apte à connaître la situation réelle des gens, et à envoyer aux services des ministères des conclusions qui seraient prises en compte.

Sauveur Boukris :

Cette question doit être résolue sans passion, avec un sens de l'équilibre et de justice. Je considère que tout étranger en France depuis plus de 10 ans ayant une famille doit voir sa situation se régulariser. Il n'a souvent plus d'attache avec le pays d'origine. Il doit obtenir sa carte de séjour.

Les situations inhumaines, voire ubuesques dues aux décisions de l'administration ne peuvent être acceptées. En revanche, on peut considérer que les nouveaux arrivants, sans papiers ni visa, ne peuvent pas être régularisés.

Par ailleurs, je pense qu'on doit encourager ceux qui le souhaitent à obtenir la naturalisation française et faciliter leur démarche.

Michel Langlois :

La loi doit s'appliquer en donnant leur chance à ceux d'entre eux qui semblent bien intégrés, ont des enfants scolarisés ou un emploi répondant aux exigences de l'économie.



6. Police de proximité

Au centre des discussions sur la police, on trouve la notion de "police de proximité". Que signifie cela pour vous et quelles doivent être ses missions ?

Daniel Vaillant :

La police de proximité signifie beaucoup pour moi tout simplement parce que je l'ai mise en place quand j'étais ministre de l'Intérieur. J'ai assisté depuis à son démantèlement et maintenant à son retour, dit-on ! Pourquoi aussi avoir supprimé les adjoints de sécurité qui se formaient sur le terrain au contact avec les habitants ?

Une police de proximité, ce doit être une présence quotidienne, familière, éloignée de la logique du maintien de l'ordre. La police doit prévenir, dissuader, réprimer aussi mais toujours au service de la liberté, de la sécurité et de la tranquillité des citoyens. La police est un maillon indispensable pour la société mais l'éducation, la lutte contre les discriminations, l'accès au travail et à la culture sont tout aussi importants.

Roxane Decorte :

La police de proximité s'efforce d'instaurer une nouvelle relation entre la police et la population fondée sur l'écoute et le dialogue. Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, sera à mes côtés le 6 mars prochain à 20 h pour en parler au gymnase Ronsard.

Syrine Catahier :

Oui, nous sommes favorables à une police de proximité, non armée, chargée de la prévention et du rappel à l'ordre. Nous souhaitons aussi des "brigades vertes", chargées, elles, du rappel à la propreté, à la lutte contre la pollution sonore et au respect des normes environnementales.

Sylvain Garel :

Bien sûr, nous sommes favorables à une police de proximité dont le but serait de faire de la prévention et d'alerter sur les dysfonctionnements qu'elle discerne dans un quartier, mais la police dépend de la préfecture et pas du maire d'arrondissement.

Anne Leclerc :

Il y a pour nous un préalable sur la question, l'insécurité est avant tout une insécurité sociale. Il faut donner un boulot et un avenir au gens afin de réduire la délinquance.

Nous sommes pour le désarmement de la police, cela évite notamment les bavures. Nous sommes pour la dissolution des BAC, dont l'attitude le plus souvent provocatrice crée souvent plus de problèmes qu'elle n'en résout. Nous pensons qu'il faut envisager une réforme de fond des missions de la police. Par ailleurs, il faut développer les équipes de prévention spécialisée et donner les moyens aux associations de quartier.

Nadine Pinochet :

Tous les services publics devraient être de proximité. Mieux vaut une police proche de la population et soumise

à son contrôle que des visites-éclair d'équipes ignorantes des réalités locales.

La police contrôle, la population devrait pouvoir contrôler la police et celle-ci rendre des comptes sur ses interventions. Pourquoi les fonctionnaires d'autorité ne seraient-ils pas soumis au contrôle de tous ? Pourquoi ne seraient-ils pas soumis également au suffrage des habitants ?

David Pierre-Bloch :

Il n'y a pas de solution miracle aux problèmes de sécurité. Quelqu'un m'a demandé : si vous étiez maire, pouvez-vous assurer qu'il n'y aura plus de drogue ? Bien sûr que non, personne ne peut promettre cela.

Je suis pour une police de proximité qui serait une police municipale, avec la mission "protéger et servir". Savoir quels sont les problèmes auxquelles doivent faire face les habitants dans les quartiers, les aider, avec une priorité pour les personnes âgées.

Sauveur Boukris :

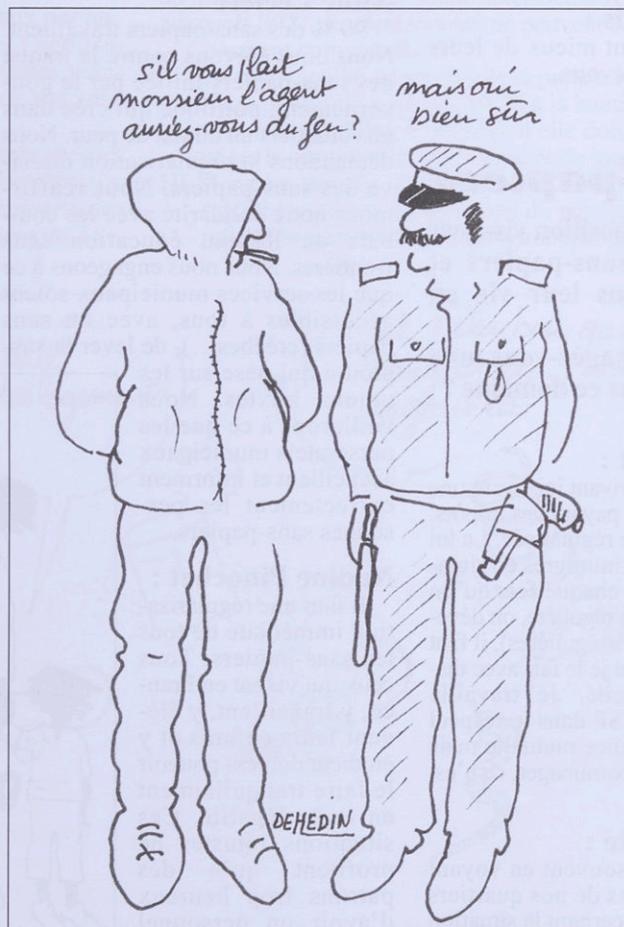
"Police de proximité" est un pléonasme ! La police doit être proche des habitants. Mais qu'appelle-t-on "police de proximité" ? Un commissariat dans les quartiers ? Des ilotiers dans les rues ? Des agents de prévention de la délinquance ?

On ne doit pas stigmatiser la police. Elle est là pour protéger les habitants et doit effectuer son travail dans le cadre de la loi républicaine. La population doit comprendre que c'est en partageant le même pacte républicain que l'on pourra améliorer les choses.

Michel Langlois :

Pour la défense des biens et des personnes, les effectifs de police du 18e seront affectés, exclusivement, aux missions de sûreté et de proximité.

Mise en place d'une commission permanente et tripartite : élus, habitants, police. L'éclairage public du 18e sera amélioré pour la sécurité de tous.



7. Personnes âgées

Vis-à-vis du "papy boom" qui s'annonce, que doit prévoir la municipalité aussi bien en matière de maisons de retraites que d'accompagnement à domicile ?

Daniel Vaillant :

D'abord, il faut veiller à l'intergénérationnel, à profiter de l'expérience des anciens, que les jeunes et les moins jeunes portent un regard bienveillant les uns sur les autres. Il ne faut pas confondre ceux qui ont une soixantaine d'années avec les personnes en perte d'autonomie.

Pour celles-ci cependant, il faut créer de nouvelles structures, de nouvelles résidences (deux sont en cours de création) comme des moyens pour permettre le maintien à domicile. Pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ma priorité est de développer encore les accueils de jour.

Roxane Decorte :

En sept ans, Paris a pris du retard. Maire du 18e, je bâtirai l'arrondissement de l'intergénérationnel. Je préside une association qui s'occupe du maintien à domicile des personnes âgées dans le 18e. Maire du 18e, je créerai des maisons intergénérationnelles dans chaque quartier associant une résidence pour personnes âgées, des logements étudiants à loyer modéré en échange de services pour les personnes âgées et une crèche intergénérationnelle.

Je créerai un "pack retour à la maison" pour les plus de 70 ans vivant seuls après une période d'hospitalisation : quatre heures d'aide à domicile prises en charge pour gérer les premières priorités.

Syrine Catahier :

Il serait bon d'avoir des projets urbanistiques prévoyant des immeubles pour les personnes âgées et les autres, avec des espaces communs, bref, de créer des lieux intergénérationnels.

L'objectif tout de même est le maintien à domicile. Cela d'ailleurs serait favorable à l'emploi. Pourquoi ne pas former les chômeurs et ils sont nombreux dans le 18e à l'aide à domicile ou aux petits travaux de dépannage quotidien ?

Sylvain Garel :

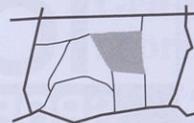
Beaucoup de personnes âgées sont en dessous du seuil de pauvreté et pour elles et de façon plus générale, nous voulons instaurer un revenu parisien universel pour que personne ne vive en dessous de 817 euros par mois.

Il est urgent de créer de nouveaux centres de gériatrie accueillants dans le style de celui de Bretonneau et des ateliers de préparation à la retraite car beaucoup de personnes décèdent dans les années qui suivent leur passage à la retraite par changement trop brusque de rythme et par désœuvrement. Enfin, certes il faut construire de nouvelles maisons de retraites et "accueillantes", mais il faut aussi favoriser au maximum le maintien à domicile.

Anne Leclerc :

Il faut un service public national du 4e âge, donnant aux personnes âgées le choix de leur mode de vie : création de maisons collectives de qualité, maintien à domicile combiné avec une politique de prestations (soins, restauration, activités collectives, lieux de rencontre) pour rompre l'isolement. Il faut garantir le maintien et l'extension de tous les services publics et

Simplon



**Simplon
en fêtes
fait son carnaval**



L'année dernière déjà...

des petits commerces de proximité. Il faut augmenter les pensions de 300 euros et prévoir des allocations municipales complémentaires conséquentes pour les retraités les plus démunis.

Nadine Pinochet :

Ni les pensions, ni les retraites, ni le minimum vieillesse ne permettent de vivre dignement. Bien sûr, l'augmentation des retraites n'est pas du ressort de la municipalité, et il est scandaleux que celle-ci doive pallier les carences de l'État et de la société.

Une municipalité pourrait apporter une aide concrète aux personnes âgées et à leur famille en organisant un point d'entrée unique pour les renseigner, les orienter et les aider à faire les démarches dans le dédale des mesures existantes : retraites, maisons de retraite, prise en charge de la dépendance en établissement ou à domicile, aide des caisses de retraite, du conseil général ou des services sociaux, aides à la personne, etc.

David Pierre-Bloch :

À quel âge est-on une "personne âgée" ? On peut être "jeune" à 75 ans. Il faut donc permettre aux retraités une activité au service de la collectivité : aider les enfants pour les devoirs, aider les personnes en difficulté sociale pour leurs démarches, etc. On doit favoriser la transmission du savoir. Beaucoup d'associations permettent cela, il faut les aider.

Pour les personnes âgées qui ont des problèmes physiques, du mal à se déplacer, on peut financer des petits emplois de service : quelqu'un qui trois fois par semaine accompagnerait une vieille dame ou un vieux monsieur, pour faire ses courses, etc.

Les maisons de retraite ? Question fondamentale : on y fait quoi toute la journée ? Les pensionnaires sont-ils condamnés à rester devant la télé ? On peut



proposer des activités culturelles, des excursions... La mairie doit y aider.

Sauveur Boukris :

Le 18e voit sa population âgée diminuer en raison des conditions de vie, de la cherté des loyers et du manque de commerce de proximité. Cette situation est inacceptable voire dangereuse à long terme, car la population de plus de 70 ans va se développer. On doit avoir une vraie politique en faveur des personnes âgées et dépendantes : développer des résidences de personnes âgées et favoriser la solidarité intergénérationnelle en améliorant l'emploi de service à la personne (auxiliaires de vie, infirmières, étudiants pouvant faire des "petits boulots"). L'objectif est de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées à leur domicile.

Michel Langlois :

Nous favoriserons les services d'aide à la personne tant pour les personnes âgées que pour les handicapés. ■

Réponses recueillies par Edith Canestrier, Nadia Djabali, Marie-Odile Fargier, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier, Marie Valette.

Quelques positions du FN

Le site de Cyril Bozonnet, candidat FN, donne une idée des positions du Front national dans cette campagne municipale.

On y trouve régulièrement des notes vengeresses sur la "racaille" (toujours des jeunes, et de milieu populaire) qui terrorise nos quartiers. On y trouve aussi des diatribes contre l'immigration, ou contre l'islam qui disposerait de « cinq mosquées » dans notre 18e [où donc M. Bozonnet les a-t-il vues ? à notre connaissance, il y en a deux], « sans compter le centre culturel islamique de la rue Polonceau [M. Bozonnet confond sans doute avec la rue Léon], la salle de prière de la rue Cavé, etc. »

Bref, le discours habituel de haine et d'exclusion.

Concernant le programme municipal

du FN, nous sélectionnons quelques notations :

- **Sur le logement :** « priorité aux Parisiens de nationalité française et européenne dans l'attribution des logements sociaux »...
- **Sur les transports :** « remettre en cause les couloirs de bus quand ils gênent la circulation automobile »...
- **Sur la démocratie locale :** « instaurer la démocratie directe par le référendum d'initiative locale afin de remplacer la "démocratie participative" qui est un échec cuisant »...
- **Sur la police de proximité :** une force municipale de sécurité qui fera de l'ilotage et agira « spécialement contre la petite délinquance, les incivilités, le tapage nocturne », avec « tolérance zéro ».

Le quartier Amiraux-Simplon-Poissonniers sera en fête le samedi 15 mars avec son traditionnel carnaval organisé par l'association *Simplon en fêtes* pour la neuvième année consécutive.

Cela commence à 9 h 30 avec le "carnaval des enfants". Maquillés, déguisés, ils seront près de six cents enfants (quatre écoles, trente classes) à défiler avec leurs enseignants, leurs parents et les amis de leurs parents. Le cortège démarre devant la poste de la rue Boinod pour emprunter les rues des Portes-Blanches, des

Poissonniers, du Simplon et de Clignancourt.

A 10 h 30, nouveau cortège avec la "grande parade" rue des Amiraux avec danseurs, jongleurs, artistes de rue, musiciens...

Il y aura un bagad avec ses cornemuses comme en Ecosse, en Galice ou en Bretagne. Il y aura aussi une *batucada* comme au Brésil et il y aura les incontournables danseurs-acrobates de la Capoeira Viola.

Tout le monde est invité à la fête. Venez déguisés, le thème est libre, l'imagination est au pouvoir. ■

Une place Cécile-Brunschvicg, du nom d'une ministre du Front Populaire

Cécile Brunshvicg, une des trois femmes qui furent ministres en 1936 dans le gouvernement du Front populaire dirigé par Léon Blum, va avoir une place à son nom dans le quartier Simplon. C'est en réalité une mini-placette, créée lors de la construction de l'école maternelle de la rue du Simplon.

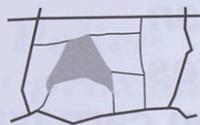
L'idée avait été lancée en décembre 2006 au conseil d'arrondissement, elle a été ratifiée en janvier 2008 par le conseil de Paris.

Cécile Kahn, épouse du philosophe Léon Brunshvicg, fut une des premières militantes du droit des femmes. Elle était née en 1877 dans une famille bourgeoise qui n'appréciait pas que les filles fassent des études et elle avait dû pas-

ser son brevet supérieur (l'équivalent du bac) à l'âge de 17 ans, en cachette de ses parents.

Entrée dans le gouvernement de 1936 alors même que les femmes n'avaient pas encore le droit de vote (il leur fut accordé en 1946 après la Libération), Mme Brunshvicg, membre du Parti radical, y fut secrétaire d'État à l'Éducation nationale. Elle développa les cantines solaires, le suivi sanitaire des élèves, les activités périscolaires, les caisses des écoles.

Menacée pendant la période de l'occupation allemande par les persécutions antisémites, elle se cacha sous une fausse identité. À la Libération, elle reprit ses activités militantes mais mourut en 1946. ■



Avatar de *La Môme*, *La Moche* chante à l'Olympic de la rue Simart

Perruque de traviole, bouche édentée, robe noire informe, il brandit sa bouteille de rouge et il braille au micro : «*Tu me fais tourner la tête, mon manège à moi c'est toi...* ». Ce n'est pas *La Môme*, c'est *La Moche*, chanteuse désespérée qui ne passe pas à l'Olympic mais à l'Olympic.

Fausse bande-annonce de film, la séquence mettant *La Moche* en vedette a été tournée le 12 février à l'Olympic, le café sympa du 15 rue Simart dont le local se prêtait si bien pour l'occasion.

C'était un des sketches du *Groupe d'action directe* diffusés le dimanche à 14 h 20 sur Canal +, sketches comiques accompagnant l'actualité du jour. Dimanche 16 février, l'actu c'était le cinéma et la prochaine remise des Césars, donc... *La Môme*, la vraie, avec Marion Cotillard jouant Édith Piaf a été tournée pour une bonne partie à Montmartre. Sa parodie a été tournée à Clignancourt, c'est très bien aussi. ■

Des logements rue de Clignancourt à la place de la Poste

Un immeuble neuf devrait remplacer celui de l'ancien bureau de poste de la rue de Clignancourt, fermé définitivement depuis décembre 2007 et remplacé par un autre bureau, au 39-41 boulevard Barbès.

La Poste a vendu le bâtiment à un promoteur privé, la société Antin, dès 2004. Le déménagement a traîné plusieurs années et les travaux d'aménagement du nouveau bureau ont été longs. L'inauguration, prévue initialement en juin 2007 a été repoussée plusieurs fois mais, le 19 décembre, il a enfin ouvert, flamboyant neuf.

L'immeuble de la rue de Clignancourt, trois hauts étages de pierre et de brique avec des colonnes en trompe-l'œil et le sigle PTT gravé sur la façade, n'est pas adapté pour accueillir des logements, ce qui est l'intention du promoteur. Il devrait donc être démolé.

Il semblerait que la société Antin se conformera, même si cela ne s'applique pas au privé, à la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) de 2000 qui oblige les communes de plus de 35 000 habitants à avoir au moins 20 % de logements sociaux. ■

Isabelle, postière rue Duc, se lance dans le Rallye des Gazelles

Départ le 19 mars pour dix jours d'endurance féminine dans le Sud marocain.

Isabelle Le Pasteur, agent de La Poste de la rue Duc, fait partie des heureuses sélectionnées pour le *Rallye Aïcha des Gazelles* (équivalent du Dakar). La dix-huitième édition de ce rallye, strictement réservé aux dames, se déroule du 19 au 27 mars au Maroc. La Poste, qui en est partenaire, a sélectionné douze participantes. Isabelle, célibataire, 35 ans, habitant l'arrondissement, est une des douze.

Apprendre le pelletage

Elle a été animatrice puis directrice de centre de vacances avant d'intégrer La Poste en 2003. Sportive, sans jamais être licenciée dans un club, elle pratique régulièrement l'escalade, le ski, le canoë et le vélo. La sélection au niveau de La Poste (qui prend tout en charge, le temps consacré au rallye n'est pas défalqué des jours de vacances) comporte quatre points.

D'abord, le dossier de candidature doit être validé par la hiérarchie. Suivent un week-end de tests sur l'orientation avec un entretien de motivation, puis un autre à la base militaire de Chaumont avec parcours du combattant, course d'orientation... et enfin entretien devant un jury national au siège de La Poste avec un psychologue du sport. Corollaire, chaque participante n'a droit qu'à une seule participation.

Un stage de perfectionnement sur l'orientation s'est déroulé les 2 et 3 février à Chaumont, puis un stage de conduite les 21 et 22 février à Loon-Plage sur un parcours professionnel. Il a fallu, entre autres, apprendre le pelletage ou "jardinage" afin de s'extraire des bancs de sable !

En piste et dans les dunes

Les 15 et 16 mars auront lieu les vérifications techniques et administratives, le 18 mars est réservé à la présentation des équipages à Meknès : beaucoup d'émotion sûrement, la mise à l'épreuve débute.

Fatigue, intempéries, déboires seront au menu de l'épreuve. Le rallye commencera par un prologue le 19 mars à Nejjakh, une boucle au cours de laquelle les *gazelles* devront traverser un tronçon entièrement couvert de dunes réputées pour être les plus hautes du Sahara. Appelée l'erg Chebbi, cette région extraordinaire va leur offrir du sable à ne plus savoir qu'en faire. Puis ces dames affronteront les pistes dès le 20 mars et ce jusqu'au 27 à travers six étapes, traversant le Moyen et le Haut-Atlas, qui les amèneront à Fom-Zguid, ville réputée pour ses bivouacs et ses déjeuners sous les tamaris. Le 28 mars, transfert des équipages pour la



Isabelle Le Pasteur : avant d'avoir le droit de prendre le départ, il lui a fallu parcourir les étapes d'une première course d'obstacles.

remise des prix qui aura lieu le 29 mars à Essaouira.

Le Rallye des Gazelles se différencie du Dakar sur plusieurs points essentiels. Il est plus court, le classement se fait à partir de points de pénalité et ne tient pas compte de la vitesse, l'orientation se fait à l'ancienne avec boussole, cartes fournies par l'organisation et rapporteur breton (sont donc interdits GPS, portables...). Chaque jour le parcours est balisé avec cinq ou six points de contrôle. Ceux-ci doivent être passés dans l'ordre, sinon pénalité, le kilométrage calculé par l'organisation doit être respecté (trop de kilomètres pour aller d'un point à un autre induit des pénalités), une panne technique ou beaucoup de retard coûtent des points. «*Qui veut gagner le rallye, ménage sa monture.*»

«Un vieux rêve de môme»

Les départs se font vers 6 heures du matin et les participantes ont jusqu'au lendemain midi pour arriver. Une centaine d'équipages de tous horizons participent cette année. Deux classements, le classement général et le classement par catégories, trois catégories de véhicules pilotés : les *quad*, les SUV (petits 4X4) et les gros 4X4 comme le Kangoo qu'Isabelle pilotera.

«*C'est un vieux rêve de môme, j'ai toujours suivi les Paris-Dakar. J'adore les randonnées, les campings, les bivouacs. Je vais vivre une aventure exceptionnelle. Je vais tester mon mental, mon physique, je vais apprendre à gérer la fatigue, la récupération, la conduite, l'orientation. C'est fabuleux et quelle expérience ! J'ai une chance inouïe. De plus, j'ai eu un soutien sans faille de ma hié-*

rarchie, de mes collègues, qui m'aide énormément», dit-elle.

Bonne chance, bonne route. Résultats et commentaires dans notre prochain numéro.

Si vous voulez suivre les performances d'Isabelle, il suffit, sur le site www.rallyedesgazelles.com d'appeler l'équipage Le Pasteur au cours de son périple du 19 au 27 mars.

Michel Cyprien

Nos jeunes basketteuses rétrogradées

Voilà, ce qui devait arriver arriva, les Cadettes de Paris Basket 18 (PB18) viennent de terminer la première phase du Championnat de Nationale I à la dernière place de leur groupe, après être restées deux ans en haut de l'affiche.

Le défi était délicat mais pas insurmontable. Pourtant, suite à de nombreux départs et à, un début difficile à ce top niveau de la compétition, les cadettes n'ont pu rectifier le tir afin de se maintenir en Nationale I. Les voilà donc en deuxième phase de championnat rétrogradées en Nationale II dans une poule de quatre. Un nouveau championnat débute pour elles.

Si elles terminent premières, elles auront accès à la Nationale I pour la prochaine saison. Cette deuxième partie est aussi importante pour retrouver le statut de cette saison, la mission est possible. Allez courage et discipline.

Quant aux minimes, elles ne doivent plus perdre un match afin d'accéder aux phases finales. «*Jouable*», selon Agnès Sylvestre, l'entraîneur. A suivre. ■

18^e

CULTURE

Le Printemps des poètes célèbre l'éloge de l'autre

Voici revenu le temps du *Printemps des poètes* qui, pour sa dixième édition, du lundi 3 au dimanche 16 mars, a choisi "l'éloge de l'autre, carrefours, croisements, métissages".

Des milliers de manifestations ponctuent cette quinzaine à travers la France et notre arrondissement n'est pas de reste, essentiellement dans la dernière phase de l'événement et même au-delà.

Florilège (chronologique) des festivités

■ Les *Parvis poétiques* et Marc Delouze invitent, dimanche 9 mars, de midi à 19 h, au *Grand Parquet* (20 rue du Département) à une rencontre entre poètes et écrivains, comédiens et musiciens intitulée *Alter Echos*.

Réunion d'artistes de générations, cultures et origines différentes, d'écrivains et gens de théâtre qui passent d'une écriture l'autre.

Rencontre d'auteurs tels que Etel Adnan (Liban), Michele Baraldi (Italie), Tanella Boni (Côte d'Ivoire), Pierre Debauche et Vera Feyder (Belgique), Catherine Lalonde (Québec) et de comédiens comme Claude Aufaivre, Noëlle Leiris, Mireille Perrier...

■ Les élèves de l'atelier-théâtre du *lycée Chaptal* (45 boulevard des Batignolles dans le 8e) traversent la place de Clichy pour venir dans les cafés du 18e et nous lire leurs poètes préférés : Apollinaire, Aragon, Baudelaire, Tahar Ben Jelloun, Chateaubriand, Dimey, Éluard, Musset, Jacques Roubaud...

Ils seront (une vingtaine de jeunes de 15 à 18

ans) lundi 10 mars à 17 h *Chez Julien* (2 rue Lepic) puis mercredi 12 à 17 h au *Relais gascon* (13 rue Joseph-de-Maistre), jeudi 13 à 18 h *Chez Ammad* (18 rue Véron) et enfin vendredi 14 mars à 17 h au *Café du commerce* (13 rue de Clignancourt).

■ La compagnie *Nuage en pantalon* s'installe, vendredi 14 mars à 20 h 30 au café littéraire *Le Petit Ney* (10 avenue de la Porte Montmartre) pour un monologue dit par Nicolas Mege tiré du *Rêve d'un homme ridicule* de Fedor Dostoïevski.

■ *L'Institut des cultures d'Islam* (19-23 rue Léon) joue pleinement le thème 2008 avec une lecture de poèmes d'auteurs de culture arabe et de culture juive, samedi 15 mars à partir de 20 h.

Des textes de Ibn Arabi, Mahmoud Darwich, Edmond Jabès... seront lus dans leur langue originelle avec accompagnement musical au oud. Ce spectacle est organisé en collaboration avec *Parler en paix*, association promouvant l'apprentissage simultané de l'arabe et de l'hébreu.

■ *Mon pt'it doigt m'a dit*, le café associatif accueillant sourds et non sourds (121 rue Caulaincourt) invite, dimanche 16 mars à 15 h, à voir et entendre chansons, haïkus et poèmes dit en français et en langue des signes.

■ L'association *La Ruche des arts* déborde du cadre de la manifestation mais maintient le cap avec scène ouverte sur le thème de *La rencontre de l'autre*, samedi 29 mars à partir de 14 h à la Maison des associations (15 passage Ramey). Chansons, musique, slam, poésie au programme. ■

La biographie du peintre Gen Paul obtient le prix Louis Marin

Gen Paul, un peintre maudit parmi les siens, biographie de l'artiste de l'avenue Junot écrite par Jacques Lambert (éditions de la Table ronde) vient de remporter le prix Louis Marin.

Ce prix récompense chaque année un ouvrage consacré à la connaissance approfondie d'un homme hors du commun. Il est décerné par un jury d'écrivains anciens combattants (Roland Dorgelès et Pierre Mac Orlan figurèrent parmi les premiers), actuellement présidé par Michel Tauriac.

Le jury a été particulièrement sensible à la partie du livre relative à la guerre de 1914-1918 où Gen Paul (1895-1975) fut engagé volontaire. Blessé en 1915, le peintre a dû être amputé de la jambe droite et devait souffrir toute sa vie de cette mutilation.

Le livre de Jacques Lambert (voir *Le 18e du mois* de juillet-août 2007) est œuvre d'historien, retraçant l'itinéraire du peintre et la vie de Montmartre de l'époque, quartier auquel il était très attaché. ■

Les deux ans du Living b'Art

Mardi 5 février, le Living b'Art fêtait ses deux ans. Les fidèles parmi les fidèles et quelques artistes disponibles ce soir-là : chanteurs, musiciens, conteurs... s'étaient rassemblés autour d'un buffet.

La soirée fut conviviale, gaie, parfois cocasse. Un diaporama en boucle retraçait ces deux ans de la rénovation totale d'une vieille boulangerie en piano-bar-table d'hôtes qui soirée après soirée, s'est fait une réputation.

Puis, au moment le plus festif, Frédérique (qui a écrit la musique) s'est installée au piano, Nathalie (les paroles) a enfourché le micro et elles ont interprété une chanson à la gloire du Living et de la rue La Vieuville. ■

L'anniversaire de Capoeira Viola

On danse à Paris comme à Rio depuis 15 ans, ça se fête.

Grande fête dimanche 30 mars au Pôle Sud, le collectif du 37 rue Pajol : Capoeira Viola y soufflera ses 15 bougies jusqu'au soir avec force musiques et démonstrations de cet art brésilien de lutte et de danse.

L'association créée dans le 18e en 1993 étend aujourd'hui son action à travers toute l'Ile-de-France. Elle organise chaque année, en juillet, depuis 2001 le Festival Emergence Capoeira, rendez-vous des capoeiristes de toute la région qui, cinq jours durant, s'y affrontent joyeusement sur des rythmes brésiliens et proposent des initiations dans les jardins et sur les places de notre arrondissement.

Dans le 18e, quelque 150 jeunes et moins jeunes (5 à 55 ans) de tous niveaux viennent s'entraîner chaque semaine (et tous les jours pendant les vacances). Capoeira Viola a aussi tissé des partenariats avec plusieurs écoles et centres de loisirs du quartier ; ainsi l'association anime quinze "ateliers bleus" dans des écoles primaires du 18e et du 19e.

Elle a en outre constitué la Capoeirathèque, premier centre d'information et de documentation sur la capoeira qui propose livres, revues, CD, DVD sur ce sujet, ainsi que des ateliers de chants, musiques, percussions. Et pour développer un accès plus large à cette information, un site internet (www.capoeiraviola.com).

Une danse, une lutte, un art...

Ce succès doit beaucoup à sa fondatrice, Agnès Brocardi-Aves, plus connue dans l'association sous son nom de capoeiriste, Jô-Agnès, une passionnée intarissable sur son art et tous les espoirs qu'elle pla-

ce en lui. Car, explique-t-elle, «la capoeira n'est pas seulement un jeu de combat, une danse, une lutte, un art, un théâtre acrobatique, ce qui ne serait déjà pas si mal ! C'est aussi une philosophie populaire, un outil de socialisation ludique et artistique. Chacun a besoin de l'autre pour s'entraîner ; il doit donc faire attention à cet autre». Le défi que chacun se lance est d'abord par rapport à soi : défi acrobatique des lois de l'équilibre et de la pesanteur, capacité d'adaptation et d'improvisation face aux initiatives du "partenaire-adversaire".

Une philosophie partagée avec d'autres arts martiaux, mais au lieu de l'atmosphère quasi ascétique des arts japonais, la capoeira se pratique en musique, au son des tambours et des chants collectifs. De quoi susciter l'engouement de nombreux jeunes pour cet art inventé par les esclaves d'Amérique du Sud pour préserver leur lutte traditionnelle en la camouflant sous des figures de danse. Reste que sous ses airs de fête et de spectacle, la capoeira exige la même rigueur.

Pour Jô-Agnès, Capoeira Viola «offre aux enfants des villes, qui souffrent d'un déficit chronique d'espace, qui n'ont pas le droit de faire du bruit, la possibilité d'exprimer ce qu'ils doivent contenir tout le reste du temps». Autre avantage : nul besoin de tatami ou de lieux dédiés : la capoeira peut se pratiquer n'importe où, dans un square, sur une scène de théâtre, ou le macadam d'une placette.

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)



Avec un minimum de coût d'infrastructures, et l'aide de plusieurs institutions convaincues par son action (entre autre la Ville de Paris, la mairie du 18e, la région Ile-de-France, la préfecture, la fondation Nuage...), Capoeira Viola a réussi non seulement à tisser du lien social entre de très nombreux jeunes et établissements de l'arrondissement, mais l'association a aussi aidé des jeunes à se bâtir un avenir professionnel : plusieurs des capoeiristes du début ont passé leur diplôme d'éducateurs sportifs et sont devenus instructeurs de capoeira dans le 18e ou ailleurs. À leur tour ils enseignent à des jeunes débordant d'énergie et confrontés à un quotidien pas toujours rose à «trouver ensemble l'art d'expulser ses propres démons, à créer les conditions de notre vie ensemble».

Marie-Odile Fargier

18^e

HISTOIRE

Les chanteurs du Chat noir (2) Mac-Nab, le phoque enrhumé

Nous poursuivons la série sur les chanteurs du Chat noir (voir Aristide Bruant dans le 18e du mois n° 139 à 141 et Jules Jouy dans notre dernier numéro). Outre la place qu'ils occupent dans l'histoire de la chanson, ces auteurs présentent un grand intérêt comme témoins de leur temps.

Maurice Mac-Nab, c'est son vrai nom. Il habitait 25 rue Lepic. Il expliquait qu'il descendait d'un lointain ancêtre écossais qui, à l'époque de la guerre de Cent Ans, s'était engagé, par haine des Anglais, dans la garde du roi de France Charles VI.

Dans la journée, il était employé des Postes, travaillait dix heures par jour et six jours sur sept pour cent francs par mois : il n'y avait en ce temps-là, dans les années 1880, aucune réglementation sur la durée du travail. La nuit, il récitait ses monologues et chantait ses chansons au *Chat noir*.

Il zézayait et possédait «la voix la plus rauque et la plus fausse qu'il soit possible d'imaginer. On croyait entendre un phoque enrhumé. Mais cela l'inquiétait peu», a écrit un journaliste de ses amis, Bertrand Millanvoye.

Il avait fait partie, comme Jules Jouy, du *Club des Hydropathes* présidé par Émile Goudeau et, avec lui, il était monté à Montmartre pour rallier en 1881 le *Chat noir* de Rodolphe Salis dès son ouverture.

Mac-Nab, c'est un humour à froid parfois déconcertant, s'attaquant à des sujets tabous sans le moindre respect. Une façon de vous mettre mal à l'aise sans se départir d'une exquise douceur. Ainsi dans son poème *Les fœtus* qui date

de ses débuts et le rendit célèbre (voir page 21), ou dans la *Ballade des déplaisants culs-de-jatte*, le *Sonnet des pâles macchabées*, la *Ballade du petit boiteux et de la petite bancroche*...

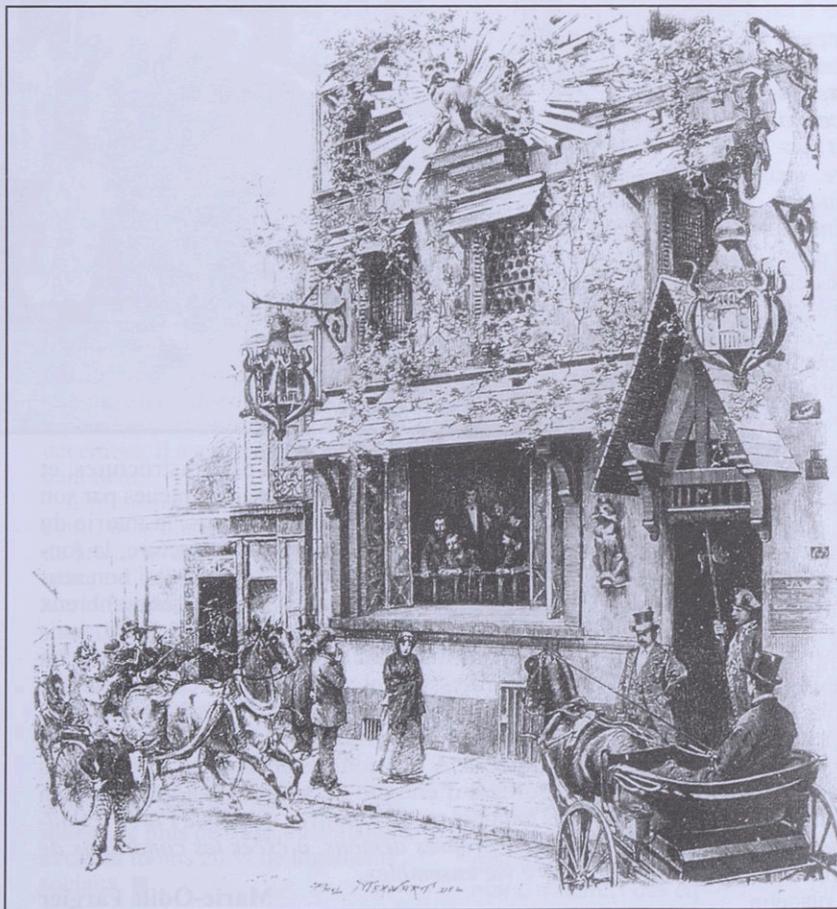
Ou encore quand il parodie l'héroïque monologue du Cid de Corneille («*Nous partîmes cinq cents, mais par un prompt renfort / nous nous vîmes trois mille en arrivant au port*») pour raconter l'expédition contre *Le loup*, où ils partirent dix et où «*En arrivant au bois de la baronne / foi de Gascon, nous n'étions plus personne !*»

Les salons de l'Hôtel de Ville

Mais ce sont ses chansons sur l'actualité qui le rendirent célèbre. Ce sont quelques-unes de celles-là qui ont survécu jusqu'à nos jours. Et là, c'est clair, contrairement à son ami Jules Jouy, il choisit comme têtes de turcs les gens du peuple.

Comparez par exemple, d'un côté le *Bal chez*

Ci-dessous : la façade du Chat noir en 1886, après son déménagement rue de Laval (aujourd'hui rue Victor-Massé). Dessin de Paul Merwaert.



Mac Nab, dessiné par Fernand Fau. Sous son bras, un bocal avec un de ses fameux Fœtus.

Le grand métingue du métropolitain

Il ne s'agit pas, dans cette chanson de 1887, des ouvriers travaillant à la construction du métro : celle-ci ne commencera que douze ans plus tard. Mais on parlait de ce projet de «chemin de fer métropolitain» depuis longtemps, et un débat politique faisait rage : fallait-il qu'il soit construit par la Ville ou par des capitaux privés ?

Les conseillers municipaux radicaux organisèrent sur cette question une réunion publique le 30 juillet 1887 au Cirque d'Hiver. Mais la tribune fut prise d'assaut par des anarchistes et des socialistes blanquistes, ce qui provoqua l'intervention de la police et des bagarres.

Basly était un leader syndical des mineurs qui venaient de mener une longue grève. Camélinat, ancien ouvrier bronzier, un des chefs de l'insurrection de la Commune, était en 1887 dirigeant socialiste. Il devait être le dernier survivant des grands «communards», membre du Parti communiste depuis 1920 jusqu'à sa mort en 1932.

«C'était hier samedi, jour de paye
Et le soleil se levait sur nos fronts.
J'avais déjà vidé plus d'un' bouteille,
J crois bien qu' jamais j' m' avais trouvé si rond.
V' là la bourgeois' qui radin' sur le zingue :
«Feignant, qu' elle' dit, t' as lâché ton turbin ?
- Ouais, qu' j' y réponds, pour aller au métingue,
Au grand métingu' du métropolitain !»

Les citoyens, dans un élan sublime,
Étaient venus, guidés par la Raison.
En apportant chacun vingt-cinq centimes
Pour soutenir les grévistes de Vierzon.
À part quat' gard' s municipaux qui schlinguent
Et trois sergots déguisés en pékins,
C'était quand même un sacré beau métingue
Que le métingue du métropolitain !

Y avait Basly, le mineur indomptable,
Camélinat, l'orgueille du parti.
I' sont grimpés tous deux dessus la table
Pour déposer la question sur le tapis.
Mais tout à coup on entend du bastringue,
C'est un mouchard qui veut fair' son malin.
Il était v' nu pour saboter l' métingue,
Le grand métingu' du métropolitain.

J' y bondis d' sus, et pendant qu' i' rouspète,
D' un grand coup d' poing j' y enfonc' son
chapeau.

I' déguerpit sans demander son reste
En faisant signe aux gard' s municipaux.
Et profitant de c' que j' étais brindzingue,
I' m' ont emm' né au post' le plus voisin.
Et c' est comm' ça qu' a fini le métingue,
Le grand métingu' du métropolitain.

ENVOI

Peuple français, la Bastille est détruite,
Mais y a toujours des prisons pour tes fils !
Souviens-toi bien des géants d' quarante-huite
Qu' étaient plus grands qu' les ceusses
d' aujourd' hui.
Car c' est toujours l' pau' ouvrier qui trinque,
C' est lui qu' on met en prison pour un rien.
C' était tout d' même un sacré beau métingue
Que le métingu' du métropolitain !

Le pendu

C'est une des chansons de Mac-Nab qui ont le mieux survécu, enregistrée jusqu'à nos jours.

Un jeune homme vient de se pendre
Dans la forêt de Saint-Germain
Pour une fillette au cœur tendre
Dont on lui refusait la main.
Un passant, le cœur plein d'alarmes,
Voyant qu'il respirait encore,
Dit : «Allons chercher les gendarmes,
Peut-être bien qu'il n'est pas mort !»

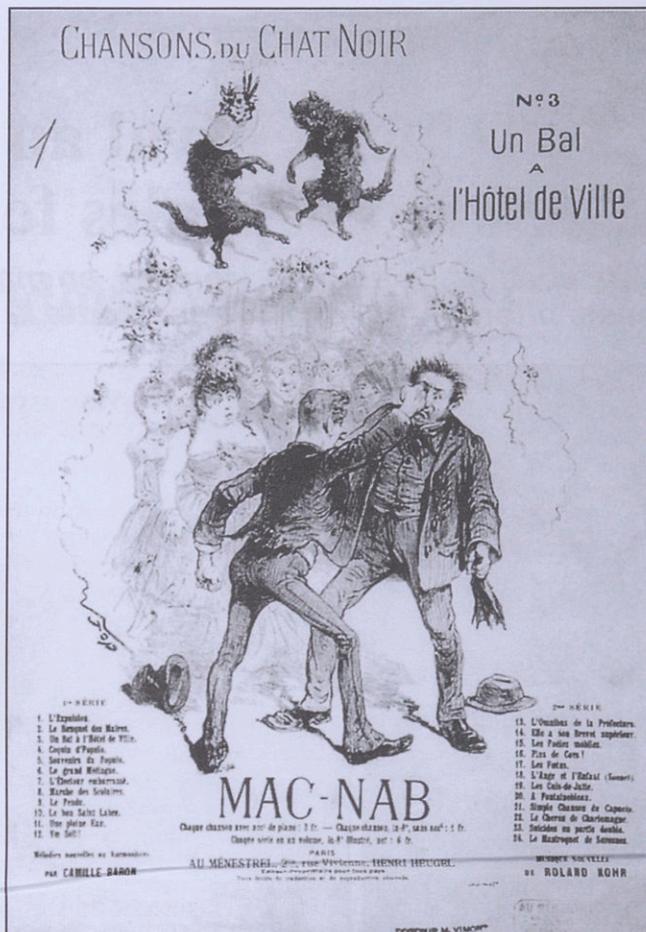
Le brigadier, sans perdre haleine,
Enfourcha son grand cheval blanc.
Arrivé chez le capitaine,
Il conta la chose en tremblant :
«Un jeune homme vient de se pendre,
À son âge, quel triste sort !
Faut-il qu'on aille le dépendre ?
Peut-être bien qu'il n'est pas mort !»

L'officier, frisant sa moustache,
Se redresse et répond soudain :
«Vraiment, c'est une noble tâche
Que de secourir son prochain.
Cependant je n'y puis rien faire,
Ce n'est pas de notre ressort.
Courez donc chez le commissaire,
Le pendu vit peut-être encore !»

Le commissaire sur la place
Descendit, c'était son devoir.
D'un coup d'œil embrassant l'espace,
Il cria de tout son pouvoir :
«Un jeune homme vient de se pendre,
Villageois, debout, courez fort !
Emportez de quoi le dépendre,
Peut-être bien qu'il n'est pas mort !»

Vers le bois on arrive en troupe,
On s'arrête en soufflant un peu.
On saisit la corde, on la coupe,
Le cadavre était déjà bleu.
Sur l'herbe foulée on le couche.
Un vieux s'approche et dit : «D'abord
Soufflez-lui de l'air dans la bouche,
Peut-être bien qu'il n'est pas mort !»

Les amis pensaient : «Est-ce drôle
De se faire périr ainsi !»
La fillette, comme une folle,
Criait : «Je veux mourir aussi !»
Mais les parents, miséricorde,
Disaient en guise d'oraison :
«Partageons-nous toujours la corde,
C'est du bonheur pour la maison !»



Couverture d'un recueil de vingt-quatre chansons de Mac-Nab. En vedette, *Un bal à l'Hôtel de Ville*.

le ministre de Jules Jouy, où le bon peuple sur le trottoir regarde, à travers les fenêtres éclairées, les députés se remplir la panse, et de l'autre côté le *Bal de l'Hôtel de Ville* qui fut un des plus grands succès de Mac-Nab, qu'on fredonna dans tout Paris. Celui-ci part d'un événement d'actualité : le 13 juillet 1882, pour inaugurer le nouvel Hôtel de Ville reconstruit, huit mille personnes de toutes classes sociales furent invitées à danser dans les salons. Mac-Nab met en scène un homme du peuple de la dernière grossièreté, qui se saoule, se bat, vole les cigares, casse la vaisselle...

Ou bien lisez le *Grand métingue du métropolitain* (voir page 20) qui ridiculise les militants socialistes. Il y a quelque chose d'étonnant à voir, de nos jours, cette chanson entonnée à tue-tête dans des réunions de syndicats ou de partis de gauche... Cela prouve peut-être que de ce côté on a un sens de l'humour.

Grand succès également, *L'Expulsion*. Pour commenter une loi votée en 1886 qui disait : «Le territoire de la République est et demeure interdit aux chefs de famille ayant régné en France et à leur héritiers

directs», Mac-Nab fait parler un ouvrier : «*Les princes, c'est pas tout : plus d'curés, / plus d'gendarmes ni d'mélétaires, / plus d'richards à lambris dorés, / qui boit la sueur du prolétaire ! (...)* Enfin, qu' tout l'mond' soye expulsé ! I' rest'ra plus qu' les anarchiss' !»

Ses têtes de Turcs, ce sont les gens du peuple.

Sur une coquille d'œuf

Mac-Nab, employé modèle, ne quitta son travail à la poste que contraint et forcé, pour entrer à l'hôpital. Il est vrai qu'il lui fallait gagner sa vie et celle de sa femme, et ce n'est pas ce que lui payait Rodolphe Salis qui le lui permettait : le patron du *Chat noir* était réputé pour sa pingrerie.

Mac-Nab mourut à 33 ans, tuberculeux, à l'hôpital Lariboisière, dans la nuit du 25 décembre 1889, après, raconte François Caradec ⁽¹⁾, «avoir écrit quatre vers illisibles sur une coquille d'œuf».

Noël Monier

1. Les Œuvres complètes de Mac-Nab ont été rééditées en 2002 aux éditions L'Atelier des brisants, avec une préface et des notes de François Caradec.

Les fœtus (extraits)

«On en voit de petits, de grands,
De semblables, de différents,
Au fond des bocaux transparents.

Les uns ont des figures douces,
Venus au monde sans secousses,
Sur leur ventre ils croisent leurs pouces. (...)

D'autres enfin, fendus en tierce,
Semblent craindre qu'on ne renverse
L'océan d'alcool qui les berce.

Mais que leur bouche ait un rictus,
Que leurs bras soient droits ou tordus,
Comme ils sont mignons, ces fœtus,

Quand leur frêle corps se balance
Dans une douce somnolence,
Avec un petit air régence ! (...)

Et vous seuls, vous savez peut-être
Si c'est le suprême bien-être
Que d'être mort avant de naître !»

Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !

Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 22 €

Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 €
(22 € abonnement + 16 € cotisation)

Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (22 € abonnement + 58 € cotisation)

Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 22 €

Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 €
(22 € abonnement + 16 € cotisation)

Abonnement à l'étranger : 25 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... e mail :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



18^e

CULTURE

Le Festival au féminin 2008 célèbre le corps des femmes et leur regard

Huit jours de spectacles et de rencontres, en mars, pour mettre en vedette musiciennes, comédiennes, photographes, peintres... toute la créativité des femmes à travers le monde.



Haïla Hamdaouia (le 4 mars au LMP) Susheela Raman (le 7 mars au centre musical Barbara).

Comme chaque année depuis cinq ans, la compagnie *Graines de soleil*, basée à la Goutte d'Or, organise, autour de la "journée des femmes" du 8 mars, son *Festival au féminin*. Après avoir célébré les femmes d'Afrique, celles de la Méditerranée, les femmes en lutte pour leurs droits, les femmes victimes de la guerre, le festival 2008 traite du regard sur le corps, «ce corps qui peut donner à voir ce que la parole ne peut dire, ce corps qui leur appartient et qui n'a pas de prix».

Pas de marraine du festival cette année mais un parrain, l'écrivain ivoirien Koffi Kwahulé, actuellement en résidence d'écriture au LMP et d'ateliers théâtre avec des femmes de la Goutte d'Or.

Théâtre, musique, ateliers, lectures, projections, le Festival présente de multiples spectacles et activités, du 1er au 8 mars, principalement au Lavoisier moderne parisien (LMP, 35 rue Léon), et dans bon nombre d'autres lieux de l'arrondissement.

■ **Du 1er au 8 mars**, l'exposition *Musso* présente, au LMP et à l'Olympic, le travail d'une jeune photographe, Emma Hernandez, parmi les femmes de Bamako (Mali). Du 1er au 8 également, de 19 h à 21 h, des interventions de danse contemporaine dans la rue, individualisées pour chaque passant ou chaque groupe de passants.



Jeune femme de Bamako, un des clichés de la photographe Emma Hernandez (au LMP et à l'Olympic).

• L'exposition *Intimités afghanes* de la photographe iranienne Roshanak Bahramiou continue jusqu'au 8 mars à l'Institut des cultures d'islam (ICI, 19 rue Léon).

• Le Petit Ney (10 avenue de la Porte-Montmartre) présente jusqu'au 27 mars *Les putains*, peintures d'Adèle Mosonyi dénonçant la "marchandisation" des femmes.

■ **Samedi 1er mars**. Au LMP, à 21 h, danse contemporaine et hip hop.

• Au Petit Ney, le 1er mars à partir de 16 h 30, slam au féminin, ateliers suivis à partir de 21 h d'une "scène ouverte".

• À l'ICI, le 1er mars à 14 h 30, *Mon histoire ton histoire*, ateliers-lectures pour les adolescents.

• À l'Olympic-café (20 rue Léon), le 1er mars à 21 h, une griotte malienne, Fadima Kouyaté.

■ **Dimanche 2 mars**. À la Manufacture des Abbesses (7 rue Véron), deux pièces de théâtre : à 14 h, *Misterioso 119*, et à 16 h, *Le 7e kafana* (le *kafana*, dans l'ancien empire ottoman, était une maison de prostitution).

• Au LMP : • À 16 h, *Kouloukout* (mange et tais-toi, en arabe) ou *applaudis*, une pièce de théâtre sur la recherche d'identité. • À 21 h, *Le blues des Chikhates*, chanteuses populaires du Maroc, chantant le sort des femmes.

■ **Lundi 3 mars**. Au Lavoisier à 21 h, carte blanche à la chorégraphe Karine Saporta.

• À la Manufacture des Abbesses, à 16 h une pièce, *Viol*, de Danielle Sallenave, et à 18 h, lecture de *Marie Hasparren* de Jean-Marie Besset.

• À l'Olympic-café, à 20 h 30, *La parole va jaillir*, improvisations.

■ **Mardi 4 mars**. Au LMP à 20 h 30, danse puis concert de la chanteuse populaire marocaine Haïla Hamdaouia (initialement prévue le 1er mars).

• À l'ICI, à 20 h, projection du film *Allez Yallah* de Jean-Pierre Thorm sur la solidarité de femmes luttant contre l'intégrisme religieux et pour l'égalité.

À l'Olympic-café, à 21 h, concert de la pianiste Eve Risser (de Monk à Chopin).

■ **Mercredi 5 mars**. Au LMP à 21 h, les *Sea Girls*, spectacle musical.

• À la bibliothèque Goutte d'Or (2 rue Fleury), à 14 h 30, *Mon histoire ton histoire*, ateliers-lectures pour petits avec une conteuse.

• À l'Olympic-café, à 21 h, concert de musique contemporaine avec Christelle Sery puis le trio de Sylvaine Héлары.

■ **Jeudi 6 mars**. Au LMP, à 21 h, *Les débutantes*, pièce sur la prostitution

• À la Manufacture à 21 h, *Concert à la carte*, pièce sur la solitude de Franz Xaver Kroetz.

• Au Centre musical Barbara (1 rue Fleury), à 19 h, projection de documentaires, et débat sur la prostitution et les violences faites aux femmes, en partenariat avec Amnesty international.

• À l'Olympic-café, à 21 h, *Musiques au gynécée* avec une dizaine d'artistes.

■ **Vendredi 7 mars**. Au LMP, à 18 h, lectures d'histoires de filles, et à 21 h, *Antigone*, monologue.

• À la Manufacture, à 21 h *Concert à la carte*.

• Au Centre Barbara, à 20 h 30, concert avec Mélissa Laveaux (folk soul) en première partie puis Susheela Raman et sa musique mêlant jazz, pop, rock et sonorités indiennes.

• Au Petit Ney, à 20 h 30, lecture d'extraits du livre de Mariama Bâ, *une si longue lettre*, sur la difficulté d'être femme au Sénégal.

• À l'Olympic-café, à 21 h, concert de la pianiste Eve Risser (de Monk à Chopin).

■ **Samedi 8 mars**. Au LMP à 14 h, *Paroles de femmes*, restitution d'ateliers-théâtre. À 21 h, *Ces murs qui nous écoutent*, pièce sur la situation en Afghanistan.

• Au Centre Barbara à 20 h 30, *Chet Nuneta*, quartet de femmes, puis Susheela Raman.

• À la bibliothèque à 14 h 30, *Mon histoire ton histoire*, lectures pour ados.

• À l'Olympic-café à 21 h, concert avec Amy D (rap mandingue) puis Sanata Doumbia (chants peuls).

□ Informations : 01 46 06 08 05, ou www.grainesdesoleil.com, ou grainesdesoleil@hotmail.com

Les ADOS jouent à la poupée chez Sakina

Pas de grasses matinées pendant les vacances d'hiver pour les petits ADOS : les enfants qui fréquentent cette association de la Goutte d'Or sont invités tous les matins jusqu'au 9 mars, fin des congés scolaires, de 10 h à midi, chez Sakina M'Sa, la styliste de la rue des Gardes. Il s'agit de fabriquer des poupées costumées sur le thème de l'identité des uns et des autres ■

René Daumal, du surréalisme à l'alpinisme et à la mystique hindoue

La Halle Saint-Pierre rend hommage, du 6 au 16 mars, à l'écrivain René Daumal, mort en 1944 à 36 ans à peine, auteur du roman *Le Mont Analogue*.

La Halle Saint-Pierre organise sur dix jours, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain René Daumal (1908-1944), une série de lectures et de conférences pour éclairer son parcours.

C'est dans la vallée de la Vallouise, au pied du mont Pelvoux dont les trois dents encadrent l'immense et magnifique glacier sommital, qu'en juillet 1939 René Daumal a commencé à écrire *Le Mont Analogue*, un roman qui reste son grand livre.

Il raconte l'ascension d'une montagne dont le sommet est inaccessible, et sur les pentes de laquelle vivent des hommes qui possèdent une sagesse supérieure. Récit symbolique où s'exprime une recherche effrénée de l'absolu, récit réaliste aussi par certains aspects car René Daumal était un passionné d'alpinisme.

Un roman inachevé

Lorsqu'il en commence la rédaction dans ce coin des Hautes-Alpes, il a 31 ans. Il vient d'apprendre que la tuberculose dont il souffre depuis une dizaine d'années mais qui était en phase de rémission, s'est réveillée, qu'on ne peut pas la soigner (les antibiotiques n'existaient pas) et qu'il mourra jeune.

Et en effet, il lui reste moins de cinq ans à vivre. Cinq années difficiles, car en 1940 il va devoir quitter Paris où sa femme Véra, juive d'origine russe, est menacée par les lois antisémites des occupants allemands et du gouvernement Pétain.

Il n'a aucune ressource stable, sa femme et lui vont errer à travers la France, accueillis par des amis, se cachant plus ou moins. Ce ne sont pas les conditions idéales pour écrire une œuvre. *Le Mont Analogue* restera un roman inachevé, mais auquel son inachèvement confère un mystère qui en fait l'attrait.

Trois jeunes gens pour un Grand Jeu

Qui était René Daumal ? Il n'avait pas encore 20 ans, en 1928, quand le groupe du *Grand Jeu* qu'il avait créé avec deux de ses amis du lycée de Reims, Roger Gilbert-Lecomte et Roger Vailland, a pris contact avec les surréalistes. Les trois jeunes Rémois sont hantés depuis qu'ils ont 16 ans par la volonté, à l'image de Rimbaud, de dépasser les limites, y compris par «un dérèglement raisonné de tous les sens». Ils ont commencé à explorer l'alcool, les stupéfiants.

Le Grand Jeu, c'est le nom d'une revue dont ils ont publié trois numéros, en 1928, 1929 et 1930, et à laquelle ont participé un certain nombre d'autres jeunes écrivains ou philosophes. Ce qui les a attirés vers le surréalisme, c'est une recherche qu'André

Breton exprimait ainsi : «*Tout porte à croire qu'il existe un certain point de l'esprit d'où la vie et la mort, le réel et l'imaginaire, le passé et le futur, le communicable et l'incommunicable, le haut et le bas cessent d'être perçus contradictoirement.*»

Dans une lettre de 1930 à Breton, Daumal rappelle ce texte et commente : «*Il s'agit bien du point vers lequel tendent nos efforts.*» Mais cette lettre est aussi un acte de rupture avec le surréalisme : «*Prenez garde, André Breton, de figurer plus tard dans les manuels d'histoire littéraire, alors que si nous briguons quelque honneur, ce serait celui d'être inscrits dans l'histoire des cataclysmes...*»

Le groupe du *Grand Jeu* d'ailleurs éclate. Gilbert-Lecomte s'enfonce dans la drogue, jusqu'à devenir incapable d'écrire et à en mourir dans l'extrême misère. Roger Vailland, après une cure de désintoxication, se consacrera au journalisme, puis à une œuvre de romancier où il conjuguera, paradoxalement, la fidélité au Parti communiste et l'exaltation de la figure du libertin.

Daumal, lui, a vite rompu avec la drogue, dont il perçoit le danger. En 1932, il fait une rencontre décisive : Alexandre de Salzmann et sa femme Jeanne, disciples tous deux de Gurdjieff, qui vont l'initier à la mystique hindoue.

Sanskrit et pataphysique

Gurdjieff est une sorte de mage, qui affirme avoir séjourné en Perse, en Inde, au Tibet, au mont Athos... Il a organisé un réseau de disciples qui suivent son enseignement. Une secte ? Sans doute, si on accepte que le mot *secte* recouvre des réalités diverses. Le petit groupe "gurdjievien" auquel adhère Daumal en 1934, dirigé par Jeanne de Salzmann, se réunit chaque soir pour des exercices qui mêlent la méditation, la discussion philosophique, le yoga.

Privée de subventions depuis plus d'un an, Cargo, la galerie associative et indépendante, risque la fermeture

Cargo 21, la galerie associative bien connue des habitants de la Goutte d'Or, est en danger. Depuis plus d'un an, elle ne reçoit plus aucune subvention. Jean-Marc Bombeau, fondateur et président de la galerie, ne comprend pas cette décision de la "politique de la ville".

Très affecté par ce refus, «signifié par un mail de trois lignes au mois de juillet», il est très inquiet pour l'avenir du «seul lieu d'art indépendant inséré dans le quartier». Il attend maintenant le résultat des demandes de subventions pour 2008 et compte sur l'aide de la mairie du 18e et le soutien des associations et des habitants du quartier.

Pour autant, Cargo est toujours actif. Cette année, plusieurs projets sont sur la table dont *Quand l'Afrique s'éveillera*, une exposition prêtée par la Cité des sciences, ou encore l'invitation d'artistes d'Afrique de l'Ouest (Mali, Burkina, Sénégal) qui viendront élaborer des contes dans les écoles et centres de loisirs du quartier.

Galerie d'art et lieu de convivialité, Cargo possède une légitimité forte : elle est l'un des rares lieux

culturels non-institutionnels du quartier. «*L'esprit de Cargo a toujours été tourné vers les cultures du monde, l'axe nord-sud, nous sommes les seuls dans le quartier à faire déplacer des populations de toutes origines autour des arts plastiques. Quand on fait une expo ici, les mamans viennent avec le cous-cous*», explique Jean-Marc Bombeau.

«*Il y a quelque chose d'unique ici, de la liberté et une grande souplesse. En février et mars, un éditeur israélien présente le travail qu'il a fait avec des artistes palestiniens. À part nous, qui peut se permettre de telles initiatives ici ?*» (Voir page 26)

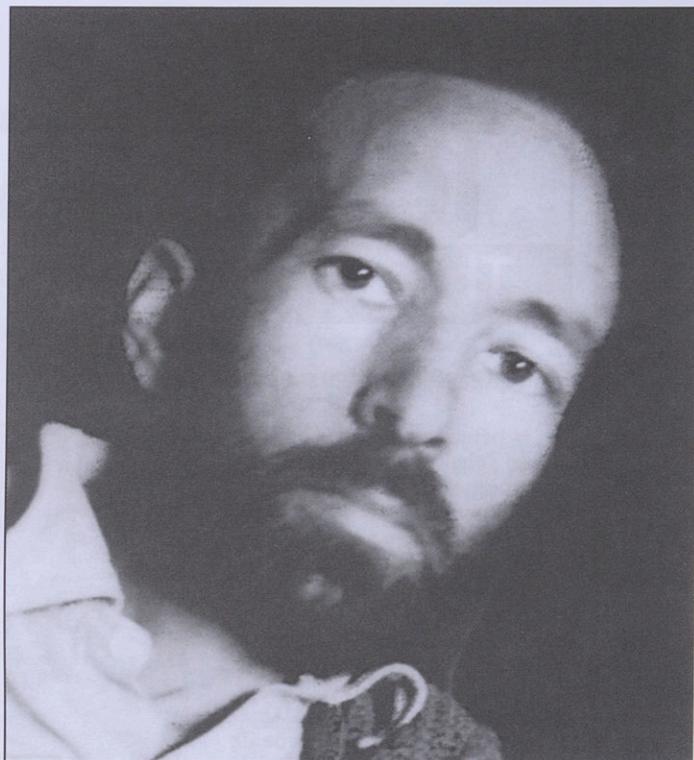
Mais sans un sou, difficile de s'en sortir. En 2007, la galerie a modifié en urgence sa programmation pour faire face à la pénurie de moyens et a tout de même réussi à monter une quinzaine de projets. Mais ce miracle ne pourra pas se prolonger ad vitam eternam. «*J'ai besoin d'une réponse rapide*», prévient Jean-Marc Bombeau. Sinon, ce pourrait être la fin.

Stéphane Bardinet

□ Cargo 21 : 21, rue cavé. 01 42 23 56 56.

À la Halle Saint-Pierre

- **Jeu**di 6 mars, **ven**dredi 7, **jeu**di 13, de 18 h 30 à 21 h, et **sam**edi 15 de 15 h à 17 h 30 : Lectures mises en scène, conférences, tables rondes sur l'œuvre et la pensée de Daumal.
 - **Dim**anche 9 mars, de 15 h à 17 h 30 : *Le Mont Analogue*, adaptation scénique.
 - **Dim**anche 16 de 9 h 30 à 19 h : Journée de clôture.
- Programme détaillé : www.hallesaintpierre.org
Entrée libre. 2 rue Ronsard.
Réservation : 01 42 58 72 89.



René Daumal, photographié trois jours avant sa mort par son ami l'écrivain Luc Dietrich.

Tchekhov trois fois

Au Ciné 13 Théâtre **L'ours et La demande en mariage**, de Tchekhov

• Jusqu'au 29 mars. 1 avenue Junot. Réservations : 01 42 54 15 12.

Les petites comédies en un acte de Tchekhov sont comme des mécaniques de précision qui se déclenchent à partir d'un événement concret d'une extrême simplicité. Remboursement d'une dette, demande en mariage ou recherche d'un pistolet servent de déclic à un enchaînement délirant qui mène les protagonistes aux frontières de la folie – où cependant, à la fin, ils ne tombent pas. Qualifiées par l'auteur lui-même de "vaudevilles à la française", elles offrent aux comédiens qui s'en emparent la possibilité de pousser le jeu jusqu'au burlesque le plus extravagant sans jamais effacer la souffrance profonde de personnages prisonniers de leur hystérie, de leur sentiment de culpabilité, de leurs frustrations diverses, de leurs ambitions, de leur impossibilité à communiquer.

Le grand metteur en scène russe Vsevolod Meyerhold qui en donna une version mémorable en 1935, voulait obtenir «un rire à travers les larmes» et «à travers ces petits vaudevilles, toute une mer d'associations».

Au Ciné-13, Benoit Lavigne, qui avait signé en 2006 la mise en



scène d'*Adultères* de Woody Allen au théâtre de l'Atelier, présente, avec une jeune troupe d'acteurs dont c'est le premier spectacle professionnel, deux de ces comédies : *L'ours* et *La demande en mariage*. Il a axé son travail sur les protagonistes principaux, les couples d'amoureux. L'humanité des personnages en ressort renforcée. Sous toutes ses facettes : douloureuse, sensible, cocasse, fragile, passionnée. C'est la nôtre.

Cette proximité ne pourrait s'établir sans le jeu plein d'éner-

gie et tout en nuances des comédiens. Tous sont à féliciter, sans oublier le violoniste qui apporte une touche parfois grinçante, parfois mélancolique, à un spectacle enlevé et réjouissant.

Dominique Delpirou

☐ Mercredi à samedi 20 h, dimanche 17 h.

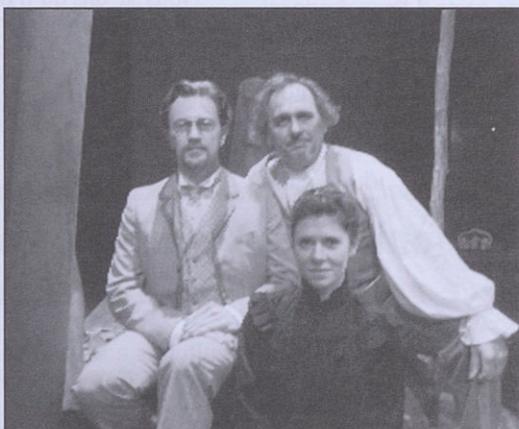
■ **Également au Ciné-13-Théâtre : Le détail des choses** (comédie de Gérard Aubert), jusqu'au 30 mars, merc. à sam. 21 h 30, dim. 15 h 30.

Au Tremplin Théâtre

Tchekhov à Yalta, de Jean-Claude Caron

• D'après des textes de Tchekhov. Du 3 mars au 15 avril. 39 rue des Trois-Frères. 01 42 54 91 00.

En septembre 1903, Tchekhov a 43 ans, il travaille à *La Cerisaie*. Il ne se porte pas bien, il mourra dans un an, d'une crise cardiaque. Il a des ennuis avec la censure qui lui reproche de présenter les classes cultivées "sous un jour peu attrayant". Dans le jardin de sa maison de Yalta, on vient de représenter pour lui *Oncle Vania*, qui cinq ans plus tôt avait connu le succès. Quelqu'un joue une musique de Rachmaninov.



Avec sa sœur Macha et son ami le comédien Svetovidov, il évoque sa vie, ses personnages. La musique, le rêve, la réalité se mêlent...

☐ Les lundis et mardis 20 h 30. Relâche les 24 et 25 mars.

■ **Également au Tremplin :** • **Petits crimes conjugaux**, d'Éric-Emmanuel Schmitt, jusqu'au 15 mars. • **Beethoven entre ciel et terre**, du 26 mars au 20 avril.

Au Théâtre des Abbesses

Fish love, d'après des nouvelles de Tchekhov

• Adaptation d'Hélène Patarot, mise en scène de Lilo Baur. Du 27 mars au 12 avril. 31 rue des Abbesses. Rés. 01 42 74 22 77.

On ne le sait pas : Tchekhov adorait la pêche à la ligne. Et beaucoup de gens aussi l'ignorent : Tchekhov était un humoriste, même s'il est plutôt connu pour le caractère mélancolique, voire tragique de ses grandes pièces (mais toujours avec un refus de la grandiloquence). C'est par des contes humoristiques qu'il avait commencé sa carrière et il a écrit plu-

sieurs petites pièces comiques (telles *L'ours* et *La demande en mariage*, voir ci-dessus).

Le conte qui donne son titre au spectacle des Abbesses, *Fish love*, est l'histoire d'un poisson amoureux sans espoir d'une jolie pêcheuse et qui en est devenu profondément neurasthénique. Il y a aussi *Une fille d'Albion*, une gouvernante anglaise qui feint de ne

pas comprendre un mot de ce qu'on lui dit, *Un méchant garment*, *Deux scandales*, *La pêche...* Sept comédiens, danseurs et musiciens, donnent vie à cet univers burlesque.

■ **Également aux Abbesses :** **Danse**. Maguy Marin du 4 au 6 mars, Rachid Ouamrane du 12 au 15 mars, Karine Ponties du 18 au 20 mars.

Au Théâtre Ouvert

Ébauche d'un portrait

adaptation du Journal de Jean-Luc Lagarce. Du 7 mars au 1er avril.

“Les Attoués”, directeurs de Théâtre Ouvert, racontent – non sans une malicieuse coquetterie – qu'à la fin des années 70, ils avaient retenu un des manuscrits de Jean-Luc Lagarce, mais qu'il était assez loin encore de les satisfaire. Ce fut pourtant le début d'une longue et fidèle aventure théâtrale, jusqu'à sa mort prématurée en 1995, victime du sida. Collaboration qui se poursuit au delà, puisque le dramaturge ne cesse de hanter le théâtre de la cité Véron.

Lagarce est aujourd'hui l'un des auteurs les plus joués sur la scène française avec Molière et Shakespeare et deux de ses œuvres sont au programme du bac théâtre cette année.

Après une mise en espace en 2007, François Berreur, qui signe l'adaptation et la mise en scène, poursuit *Ébauche d'un portrait*, adapté du Journal de Lagarce, dont il a été un des proches collaborateurs pour avoir fondé avec lui les éditions *Les Solitaires intempestifs* et mis en scène plusieurs de ses pièces.

À travers ces cahiers que Jean-Luc Lagarce a tenus méticuleusement depuis la création de son *Théâtre de la Roulotte* en 1977, jusqu'à sa mort, François Berreur n'a d'autre intention que de le laisser raconter lui-même son travail, sa maladie, sa difficulté d'être, ses mises en scène, son écriture, et d'esquisser «le portrait public d'une histoire intime ou le portrait intime d'une histoire publique».

On salue le travail qu'il mène pour raviver le souvenir de ce grand auteur. Car si, pour les théoriciens, Lagarce doit beaucoup à Ionesco, pour Berreur sa démarche est pourtant tout autre : avec ses hésitations, ses répétitions, ses tournements sur elle-même, cette parole au bord de la décomposition, qui dit la grâce de l'instant se défaisant aussitôt, «n'est pas la langue poussée à l'absurde, mais la langue en quête du sens».

Cendrine Chevrier

☐ 4 bis cité Véron (métro Blanche). Rés. : 01 42 55 55 50.



Le comédien Laurent Poitrenaux interprète Jean-Luc Lagarce.

Au Théâtre Pixel

Gauche uppercut

de Joël Jouanneau
Jusqu'au 30 mars

Six humains sont enfermés dans un endroit nommé l'Archipel B 612. Un septième – envoyé par Menott, le propriétaire de la Zone rouge – vient bouleverser leur ordre fragilement établi.

☐ 18 rue Champignonnet. 01 42 54 00 92. Vend. & sam. 21 h 45, dim. 17 h 30.

■ **Également au Pixel :** • **Les Amers**, de Mathieu Beurton, jusqu'au 6 avril. (Dans un village de pêcheurs, Kevin et Joe se rendent compte qu'ils se sont trompés de voie et changent de cap pour prendre leur envol.) • **Ohne**, jusqu'au 30 mars. (Ohne, sans emploi, se présente à l'ANPE, mais les quiproquos vont s'enchaîner.) • **Les dimanches de l'humour**, tous les dimanches 21 h 45.

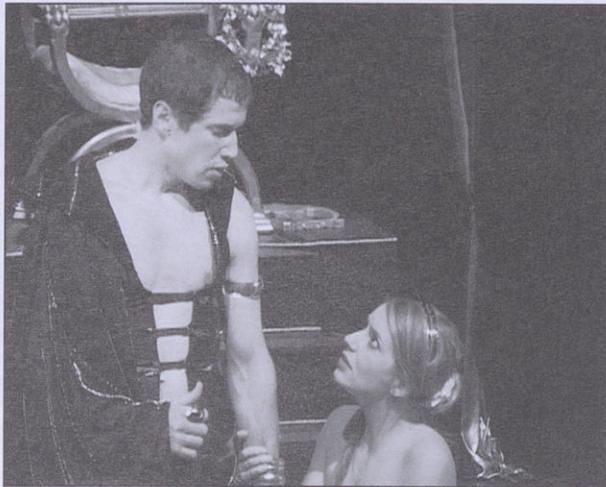
Au Sudden Théâtre

Britannicus, de Jean Racine

Britannicus ou la tragédie du pouvoir est la deuxième grande tragédie de Racine dont le sujet est pris dans l'histoire romaine. L'empereur Claude avait eu un fils, Britannicus, d'une première femme, avant d'épouser Agrippine et d'adopter alors Néron, fils d'Agrippine. Et lorsque Claude est mort empoisonné, c'est Néron qui lui a succédé comme empereur. Au moment où débute la tragédie, Néron gouverne encore avec sagesse.

Racine raconte l'instant précis où la vraie nature de Néron se révèle : sa passion subite pour Junie, fiancée de Britannicus, le pousse à se libérer de la domination de sa mère et à assassiner son frère par adoption. Racine met en scène les jeux et enjeux liés à la quête du pouvoir, surtout lorsque la nature de ce pouvoir est tyrannique. Il peint la passion comme une arme fatale qui détruit celui qui en est possédé.

La mise en scène d'Acquaviva



rompt avec les habitudes. Le décor simple, sobre, d'une grande élégance, ce trône qui trône à merveille, objet de tant de convoitises, les lumières crues ou diffuses selon les moments, accentuent les aspects passionnels et les exigences contradictoires de cette tragédie. Raymond Acquaviva restitue avec minutie le sadisme de Néron, les sentiments possessifs d'Agrippine qui ne supporte

pas de perdre le contrôle de son fils et de l'Empire, la candeur de l'adolescent Britannicus qui paraît bien en retrait par rapport aux deux figures précédentes. Il signe là, certainement, un de ses meilleurs spectacles de la saison.

Seul bémol, le moment fort de la confrontation entre Britannicus et Néron en présence de Junie paraît figé, et par voie de conséquence manque un tout petit peu de corps.

En mars et avril, le Sudden présentera *Andromaque*. Il aura donc, cette saison, revisité Racine grâce à ces deux pièces, les plus souvent étudiées au lycée. **Michel Cyprien**

□ 14 rue Sainte-Isaure. 01 42 62 35 00. Lundi 20 h 30, mardi et jeudi 14 h 30.

■ **Également au Sudden** : • **Aux larmes citoyennes** (chansons et textes sur la guerre de 1914-1918), du 4 au 7 mars, 21 h. • **Pale Horse** (en langue anglaise).

Au Grand Parquet

Fantaisies pour Alice

Du 21 mars au 13 avril

Par un bel après midi de juillet 1862, Charles Dodgson, alias Lewis Carroll, partit pour une promenade en barque avec les trois filles du doyen de l'université d'Oxford où il enseignait les mathématiques. La seconde, sa préférée, s'appelait Alice. La chaleur était si forte qu'ils abandonnèrent bientôt leur embarcation pour aller s'asseoir à l'ombre dans un pré. Les fillettes lui demandèrent de raconter une histoire. Ainsi commencèrent les aventures d'Alice...

Elles n'ont pas cessé d'enchanter jeunes et moins jeunes, d'intriguer poètes et philosophes, d'inspirer cinéastes et illustrateurs. Car le voyage d'Alice au pays des merveilles et le voyage de l'autre côté du Miroir constituent une expérience initiatique essentielle à la construction de soi. Claude Roy disait d'Alice qu'elle est «cette petite Sybille qui ne sait pas qu'elle est l'une des plus clairvoyantes du monde occidental».

Au Grand Parquet, Richard Demarcy donne à voir son Alice, aux adultes autant qu'aux enfants (à partir de 6 ans) : une jeune fille rêveuse dans un labyrinthe de portes mobiles, de miroirs, de trappes, de baignoires/terriers, de tables/radeaux. Aux frontières du réel et de l'absurde, de la logique et du non-sens. **D. D.**

□ 20 bis rue du Département. 01 40 05 01 50.

Au cirque Binet

Le chapiteau de la rue René-Binet L'accueille en mars deux compagnies. Le 1er mars, puis du 24 au 29, la Compagnie Joseph K (allusion à Kafka) présente des spectacles clow-

nesques où, derrière l'humour décalé, ils nous disent quelque chose des réalités sociales et de nos ennuis quotidiens. Entrée gratuite le 29 mars.

Du 3 au 16 mars, la compagnie Le Nadir présente *Omnia Palace*, hommage narquois aux fêtes populaires et au cirque traditionnel où des acrobates hors pair côtoyaient des numéros de foire.

Du 4 au 7 mars, stage gratuit de techniques de cirque, pour adolescents pratiquant déjà une activité sportive.

En avril, Adrienne Larue et sa compagnie reprendront place sous le chapiteau pour la saison printemps-été.

□ 62 rue René-Binet. 01 42 45 15 50.

À l'Atalante

Le cœur n'est pas moderne de Martine Draï

Du 12 mars au 7 avril

Dialogue de deux corps en continu déséquilibre, engagés dans ce qui ressemble à une fougueuse communion sensuelle, le tango ne saurait être réduit à l'exécution précise et adroite, voire virtuose, de pas et de figures. Au-delà des codes et des règles, au-delà de la musique et de ses pulsations, s'ouvre tout un monde. C'est à travers un flux de paroles, dialogues, monologues, récits de rêves, scènes muettes, que cette pièce, sous-titrée *comédie-tango*, déploie le dispositif musical et chorégraphique habituel du tango. Un "bal-let du dedans".

□ 10 place Charles-Dullin. 01 46 06 11 90.

Et aussi

■ **À l'Atelier** : **Héloïse**, de Patrick Cauvin. 01 46 06 49 24.

■ **Théâtre de Dix Heures** : **Jamil**,

Pitié pour les femmes, jusqu'au 22 mars. (01 46 06 10 17.)

■ **L'Étoile du nord** : Cette nuit, d'après Dostoïevski, du 10 mars au 5 avril. (16 rue Georgette-Agutte. 01 42 26 47 47.)

■ **Le Funambule de Montmartre** : • **Bureau 212**, jusqu'au 17 mars. • **Monsieur Malaussène**, prolongation jusqu'au 31 mars. • **Drôle de nuit**. (53 rue des Saules. 01 42 23 88 83.)

■ **Lavoir moderne parisien** : • **Ces murs qui nous écoutent**, du 8 au 15 mars. (De nos jours à Kaboul...) • **Errances**, d'après Eschyle, psalmodié en grec ancien, et **La porte des larmes**, de Jean-Claude Guillebaud, du 18 au 22 mars. • **Maître Harold**, d'Athol Fugard, du 25 au 29 mars. (35 rue Léon. 01 42 52 09 14.)

■ **Manufacture des Abbesses** : • **L'épine, la fille et le truand**. • **Pourquoi j'ai mangé mon père**, prolongation du 8 au 31 mars. • **Femmes de Manhattan**. • **Le chemin des passes dangereuses**. (7 rue Véron. 01 42 23 42 03.)

■ **Théâtre Michel Galabru** : **Un air de famille, version tzigane**. (4 rue de l'Armée d'Orient. 01 42 23 15 85.)

Au Petit Ney

• **Samedi 8 mars**, 13 h, scène ouverte aux harmonicistes amateurs. 19 h, soirée jeux ados-adultes
• **Samedi 15 mars**, 14 h, café chantant sur le thème *Rues et trottoirs*, les spectateurs deviennent acteurs. 19 h 30, contes et paroles libres avec le collectif *Contes à croquer*.
• **Vendredi 21 mars**, 18 h : Conférence-débat autour de la migration tamoul.
• **Samedi 22 mars**, 16 h 30 : Atelier d'écriture et scène ouverte slam.
• **Vendredi 28 mars**, 20 h : Théâtre burlesque avec le Collectif Les Esseulés.
• **Samedi 29 mars**, 19 h 30 : Jazz biguine avec le trio Ti kafe (piano, basse, batterie).
Voir aussi pages 19 et 22.

□ 10, avenue de la Pte Montmartre. 01 42 62 00 00.

Au Théâtre des Abbesses

Andreas Staier au clavecin

Programme Bach et Scarlatti

Les 29 et 30 mars

Andreas Staier confronte deux géants de la musique du XVIII^e siècle, Jean-Sébastien Bach et Domenico Scarlatti, nés la même année (1685) tous deux dans des familles de musiciens. D'un côté les formes subtiles des *Sonates* de Scarlatti, écrites pour son élève et amie, l'infante d'Espagne Maria Barbara. De l'autre côté la perfection des *Toccatas* de Bach (dont, autre coïncidence, la première épouse s'appelait aussi Maria Barbara).

□ Samedi 29 à 17 h, dimanche 30 à 15 h. Loc. 01 42 74 22 77.



Andreas Staier

■ **La chorale de la Lyre de Montmartre** propose, dimanche 30 mars à 17 h 30, à **l'église Sainte-Hélène** (102 rue du Ruisseau), un concert de musique sacrée, de la Renaissance à Schubert et à Stravinski. Entrée libre.

■ **À la Maison verte**, le dimanche 16 mars à 16 h 30, Marine Thoreau-La Salle (piano), Raphaël Jacob (violon), Jérémie Pasquier (alto) et Sarah Jacob (violoncelle) joueront **Mozart et Schuman**. Organisé par *Les vocations d'Euterpe*. 127 rue Marcadet. Entrée et participation libres.

■ **Au théâtre de l'Atelier**, le 17 mars, concert de la **Grande Sophie**. (01 46 06 49 24.)

■ **Au Living b'Art**, noté dans les programmes : • Jeudi 6 mars, Reno Bistan et Fanch (chanson). • Samedi 8, jazz, duo Hiroshi Murayama. • Mercredi 12, Sharon Evans, contes. • Jeudi 13, 20, 26 mars, dans le cadre des *jeudis du Living*, Lazare.

• Autres programmes : www.livingbart.fr 15 rue La Vieuville. 01 42 52 85 34.

■ **L'Olympic-café** : Programmes sur www.rueleon.net

LE MOIS DU 18^e Expositions

Galerie Cargo 21 Wandering library 2

• Jusqu'au 15 mars. 21 rue Cavé. 01 42 23 56 56.

Des livres qui sont aussi des œuvres d'art, des livres uniques, des livres d'artistes : la galerie de Jean-Marc Bombeau présente *Wandering library 2*, une exposition pour laquelle une cinquantaine d'artistes ont réalisé, chacun dans son style, un livre-objet. Des livres symboles de diverses cultures, toutes différentes (de tradition chrétienne, arabe ou juive) mais toutes semblables dans leur humanité.

Artistes venus d'Europe ou d'Israël, rassemblés au cœur de la Goutte d'Or pour promouvoir le prestige du livre mais aussi le dialogue interculturel avec cette *Wandering Library* (bibliothèque itinérante), proposée conjointement par le Musée des artistes et Mémoire de l'avenir.

Le Musée rassemble, sans lieu fixe et sans murs, des artistes du monde entier désireux de travailler ensemble dans l'ouverture et l'acceptation des différences. Son projet de bibliothèque itinérante a été réalisé, avec d'autres artistes, pour la première fois en 2002 à la Biennale de Venise. *Mémoires de l'avenir* est une association créée à Paris en 2003 par Margalit Berriet,



plasticienne d'origine israélienne, dont le but est également de transmettre un message de tolérance. Sa démarche s'appuie sur l'étude de symboles comme source de création artistique et comme clef de compréhension des parallèles et similitudes entre cultures.

M.-P. L.

□ Du mardi au samedi, de 14 h à 19 h.

À la Galerie Orsel Deux artistes de la cité des Fleurs

• Jusqu'au 15 mars. 47 bis rue d'Orsel. 01 42 51 88 40.

La cité des Fleurs, dans le quartier des Batignolles, a toujours eu un lien privilégié avec Montmartre à travers la peinture. En témoigne le tableau de Sisley de 1869, *Vue de Montmartre depuis la cité des Fleurs* (musée de Grenoble). Des grands artistes, parmi lesquels Lucien Fontanarosa, Simon Hantaï, François Jacquemin ont travaillé là.

C'est là aussi que vivent les deux femmes qui exposent à la galerie Orsel, Geneviève Pellevoisin et Marie-Christine Saladin, chacune avec sa conception de la "figuration".

Geneviève peint des scènes de vie quotidienne, marchés, cafés..., avec nombre de personnages en mouvement, sur un fond de couleurs vives et fortement émotives.

Marie-Christine place d'emblée sa peinture dans la réalité souffrante du monde, avec le cou-



Geneviève Pellevoisin :
Le café de la presse

rage que lui donne son expérience passée de soignante. Ses toiles reflètent des préoccupations sociales et une volonté de "représenter le réel sans fard". Une vision pathétique, voire austère.

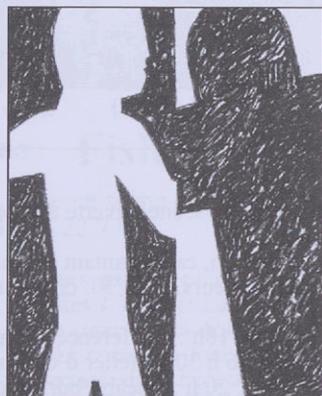
□ Mardi à vendredi, 14 à 19 h. Samedi 11 à 19 h. www.galerie-orsel.com

Salle paroissiale St-Pierre-de-Montmartre Jean-Luc Debève et Frédéric Ardiet

• Du 7 au 16 mars. 2 rue du Mont-Cenis. Ouvert de 14 h à 18 h.

Sous le titre *Chemins d'ombre et de lumière*, Jean-Luc Debève, photographe, et Frédéric Ardiet, artiste-peintre, croisent leurs regards.

Le premier invite au voyage avec des portraits et paysages rencontrés sur son chemin, tandis que le second fait partager son cheminement spirituel intime avec ses illustrations des Évangiles. Leur ambition à tous deux, c'est de témoigner des parts d'ombre et de lumière qui se trouvent



Peinture de Frédéric Ardiet

au cœur de chacun de nous.

Parallèlement, samedi 15 mars (9 h 30 à 16 h), aura lieu une journée d'échanges et de réflexion sur le thème "de la dépendance de la drogue à la liberté de cœur" avec l'intervention de quatre professionnels (deux religieux, un médecin, un éducateur) et le témoignage d'un ancien usager de drogues.

Les deux manifestations sont organisées par les associations *Art-Culture-et-foi* et *Saint-Jean-Espérance*.



Peinture d'Iza Zaro

À Mômarte Quatre artistes

Du 1 au 9 mars

Corinne Baud, Aurélia Colombani, Isa Zaro, Delphine Costier : quatre artistes présentent leur travail dans les locaux de l'association Mômarte, 2 rue de la Barrière blanche. Vernissages samedi 1er mars et mercredi 5 mars à partir de 18 h.

□ Ouvert en semaine 14 h - 20 h, week-end et mercredi 11 h - 22 h.

À l'Institut des cultures d'islam

Le hammam dévoilé

Photos d'Anna Puig Rosado et Pascal Meunier

Du 11 mars à fin avril

Le hammam, lieu de l'intime, lieu où se croisent les imaginaires. Cette exposition propose un voyage dans les bains d'aujourd'hui. Pascal Meunier invite à découvrir des hammams traditionnels du pourtour de la Méditerranée (Damas, Istambul, Le Caire...). Anna Puig Rosado s'est immergée dans les vapeurs des hammams marseillais, entre Orient et Occident. Du hammam chic et moderne "à l'orientale" aux petits bains de quartier.

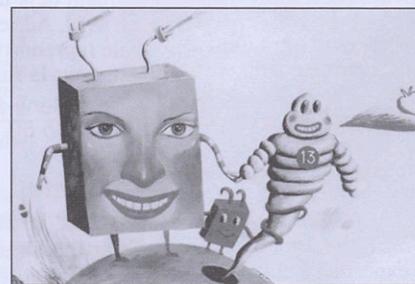
Parallèlement, samedi 25 mars à 19 h 30, rencontre autour du "bain de la mariée", rituel purificateur de la veille du mariage chez les juifs comme les musulmans, avec l'association *Caravane* et Anna Puig Rosado. La rencontre permettra de développer l'aspect commun de ce rituel dans les deux cultures.

□ 19 rue Léon. 01 53 09 99 80. Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 16 h - 19 h. Entrée libre.

Galerie L'Art de rien

Retrofutura

Jusqu'au 30 mars



Peinture de Sergio Mora

Retrofutura : le Barcelonais Sergio Mora, pour sa première exposition individuelle en France, invite à un voyage fantastique-ludique à travers une Histoire à sa façon où des licornes affrontent des caravelles. Parallèlement, il expose, dans la cave de la galerie, des dessins érotiques à la croisée de Sade et de Tex Avery.

□ 48 rue d'Orsel. 01 42 52 75 84. Mar. à vend. et dim. de 13 h 30 à 19 h 30. Sam. de 11 h 30 à 19 h 30.

■ **Le Foyer de vie Saint-Joseph**, qui accueille des adultes handicapés, présente jusqu'au 7 mars des œuvres réalisées par ses résidents : dessins, peintures, mosaïques, au **Centre d'animation Binet**, 66 rue René-Binet. Lundi 14 à 19 h, et du mardi au samedi 10 h à 18 h 30.

■ **Espace Canopy** : Cehel, du 6 au 30 mars. Cehel, c'est elle. Elle présente, sous le titre *Petite chronique de la pensée errante*, ses peintures les plus récentes, des découpes et des collages sur papier japonais de formes inspirées du monde végétal. (19 rue Pajol. 06 06 722 667.)

■ **Galerie Alba Andina** : L'exposition de **Danièle Perronne**, qui devait se terminer le 10 mars, est prolongée jusqu'au 20. Tous les jours de 15 h 30 à 20 h. 19 rue Caulaincourt.

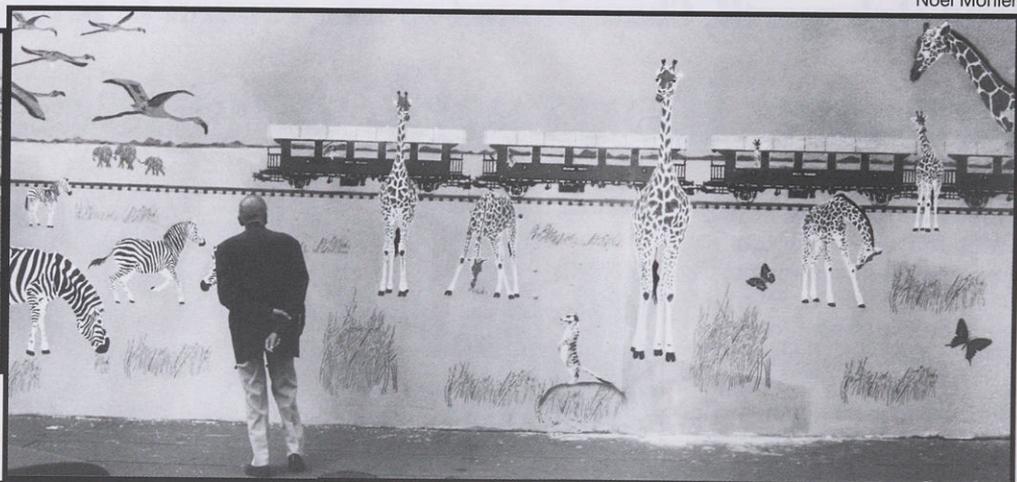
Ont collaboré aux trois pages "Le mois du 18e" : Dominique Delpirou, Cendrine Chevrier, Michel Cyprien, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier.

18^e LIEUX Le mur peint de la rue Ordener

Nicolas Gallon



Le long mur gris de 300 mètres d'avant la fresque.



Noël Monier

Une des peintures réalisées en juin 2000 : un paysage africain d'une grande fraîcheur, imaginé par Mosko, un artiste qui s'était déjà illustré sur les murs du quartier de la Moskova au nord du 18^e.

Florence Delahaye



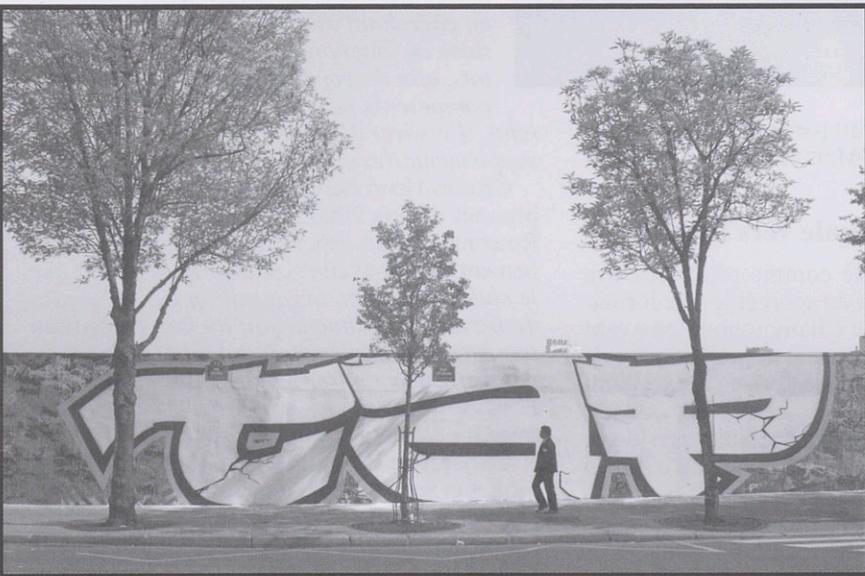
Autre peinture de juin 2000, inspirée par La danse de Matisse.



Noël Monier

2004 : De nouveaux artistes recouvrent les fresques de 2000.

Philippe Sopena



Philippe Sopena

Deux des photos de Philippe Sopena exposées à la mairie en février 2008



(Nous ne pouvons malheureusement pas reproduire les couleurs des photos de Florence Delahaye et de Philippe Sopena.)

En ce mois de février 2008, à la mairie, on a pu voir une exposition de photos du mur peint de la rue Ordener. Ce mur offre un des exemples les plus frappants de cet "art de la rue". L'évolution qu'il a connue mérite quelques réflexions.

À l'origine, un long mur gris, triste, entre les quartiers Simplon et Goutte d'Or, bordant des installations SNCF et les voies ferrées du réseau Nord sur environ 300 mètres de long. À l'approche de 2000, la Ville de Paris lance le concours *Les jeunes de Paris font l'an 2000*. Parmi les lauréats, l'associa-

tion *Mur-mure* qui propose de donner des couleurs à ce mur : le projet, c'est d'offrir à une vingtaine d'artistes amateurs ou professionnels une quinzaine de mètres du mur pour chacun.

Aidés par les 17 000 francs (2 591 €) du concours, les jeunes de 15 à 25 ans se mettent au travail, les uns sur leurs propres créations, d'autres sous la direction d'artistes déjà expérimentés dans ce domaine, tel Mosko (voir photo), dans des styles très divers. Le 25 juin 2000, la fresque de 300 mètres est achevée.

Hélas, au bout de quelques mois on

voit apparaître par-dessus les peintures des *tags*, ces signatures dessinées en vitesse à la bombe à peinture noire par des gens dont le seul but est de laisser leur marque dans le plus d'endroits possibles. Et à partir du moment où les tags se sont multipliés, le mur a changé de statut. Dans le petit monde des peintres de rue et autres grapheurs, la règle qui consiste à respecter absolument les œuvres des autres n'a pas cours et fréquemment les uns recouvrent les peintures réalisées par les autres.

C'est ce qui s'est produit au fil des ans pour le mur de la rue Ordener.

D'abord, des artistes ont réalisé de nouvelles peintures encore relativement figuratives. Peu à peu, une dominante s'est imposée : priorité à des signatures géantes, exubérantes, puissamment colorées. C'est une mode venue des États-Unis : on peint le nom, d'abord le nom et souvent rien que le nom. Même si certaines de ces peintures sont graphiquement très étudiées, il y a quand même quelque chose d'un peu inquiétant dans ce principe d'hyper-trophie du moi.

Et beaucoup de riverains regrettent les anciennes peintures... ■

Escrime, tennis, judo, gymnastique... la première femme en Île-de-France élue à la tête d'un grand club sportif, Championnet-sports, connaît la pratique et comment l'exercer.

Françoise Rouzaud, présidente des sports

Dans le milieu sportif où les macho-machistes font loi, l'élection de Françoise Rouzaud comme présidente de Championnet-sports, le grand club omnisports du 18e, sonne fort.

Première femme à être élue à pareil poste, Françoise, fidèle parmi les fidèles, titulaire d'une licence au club depuis belle lurette, a jugé qu'elle devait s'impliquer plus encore pour faire changer les choses et s'est donc présentée à ce poste dans l'objectif d'impulser un renouveau. Elle a été élue haut la main.

Issue d'une famille de hauts fonctionnaires œuvrant en Indochine, née en banlieue parisienne, licenciée en droit, elle est entrée dans la vie active en 1968 où elle a été formatrice chez Olivetti. Elle a épousé en 1969 un champion du monde militaire et vice-champion d'Europe de judo. Elle a eu deux garçons licenciés très tôt à Championnet avec maman. Elle est entrée rapidement en immersion dans des activités bénévoles extra-professionnelles grâce à son père, très actif dans le milieu de la politique et du syndicalisme. Très tôt, elle avait pratiqué l'escrime et le tennis avant de s'adonner au judo. Elle est toujours fan de gymnastique.

En 1978, Françoise a intégré une importante société financière où elle gère actuellement le patrimoine immobilier du groupe. Elle devrait quitter toute activité professionnelle en janvier 2009.

Aider les jeunes filles

Élue au conseil d'administration de Championnet-sports en 1995, elle en devient la secrétaire, poste qu'elle quitte en 2003. Françoise a donc vécu grandeur nature la présidence de son prédécesseur. Comme d'autres du tout premier cercle, elle n'appréciait pas une certaine omniprésence et omnipotence du président et aurait aimé que cela change. Après l'assemblée générale du 15 décembre 2007 et l'élection du conseil d'administration (qui compte quinze administrateurs), elle décida donc de se porter candidate au poste de président et fut élue avec douze voix, élection sans équivoque qui montre la confiance que le conseil lui a accordée et l'espoir qu'elle fait naître.

Elle a toujours pensé que, dans un quartier comportant beaucoup de mixité et des différences importantes, il fallait drainer filles et garçons, jeunes et moins jeunes vers une pratique sportive, donc mieux s'investir sur le terrain : «*Il faut aider les jeunes filles à se sortir du carcan familial trop réducteur. Le sport doit être un lien social majeur, un moyen de réinsertion, un moyen d'éviter l'échec.*» Championnet, fort de ses 3 600 licenciés dans vingt-cinq disciplines différentes, de ses quarante-cinq salariés (administratifs et éducateurs sportifs) et d'un budget d'un million deux cent



Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

mille euros environ, fait partie des grosses écuries d'Île-de-France. Mais le club avait besoin d'être redynamisé.

Tirer tout le monde vers le haut

Françoise s'est fixé comme priorité, entre autres, le rôle éducatif du sport et le rôle formateur de Championnet, en ayant constamment des réflexions collégiales, des prises de décision communes avec le conseil d'administration et les présidents de section. «*Personne n'a raison tout seul, mais on a souvent raison ensemble*», dit-elle.

«*Nous n'aurons jamais les moyens financiers et les équipements adéquats pour rivaliser avec les très grands clubs et donc pouvoir garder à Championnet des sportifs de haut niveau. Il faut concentrer nos efforts pour accueillir le maximum de gens, dispenser les vertus du sport et tirer tout le monde vers le haut, sachant que les meilleurs seront un jour ou l'autre happés par des clubs ayant davantage pignon sur rue. La première préoccupation va être de remettre à plat la convention signée avec la mairie de Paris qui arrive à échéance, il va falloir la renégocier avec le nouveau Conseil de Paris et afficher en l'occasion nos objectifs, nos ambitions*», ajoute-t-elle.

«Le sport doit être un lien social majeur, un moyen de réinsertion, un moyen d'éviter l'échec.»

Au conseil d'administration de réfléchir au décloisonnement des sections, de faire comprendre qu'un nouveau fonctionnement, un autre état d'esprit ne peuvent qu'être bénéfiques.

Les salariés de l'association doivent s'impliquer, participer à ce renouveau. Il faut que les commissions sportives, la commission de communication, les commissions loisirs et spectacles qui vont se mettre en place rapidement participent elles aussi à la réussite du projet. Il faut que les adhérents ne soient pas de simples consommateurs. «*Grâce à ces processus, on embellit la vie et on grandit tous ensemble*», assure-t-elle.

Une nouvelle gestion

Gérard Gaudin, administrateur et président de la section athlétisme, reconnaît au président précédent le mérite de s'être battu bec et ongles pour qu'il y ait une vraie reconnaissance de Championnet-sports au sein de l'entité Championnet et il y est arrivé, ce qui n'était pas gagné d'avance. «*Par contre les conseils d'administration n'étaient que vérification des comptes et trop de comptabilité devient lassant, frustrant. Pas d'objectifs sportifs définis, pas d'évolution possible des sections, la politique de Championnet était absente des débats. Ce que j'attends de ce conseil est de pouvoir jouer cartes sur table, faire évoluer les sections en cherchant des mécènes et des subventions en fonction des effectifs et des résultats, afin d'avoir encore plus d'entraîneurs compétents pour accompagner les adhérents, d'essayer d'obtenir des moyens matériels supplémentaires et en bon état.*»

Charles-Henri Bernardi est directeur de Championnet depuis 2003. L'élection de Françoise Rouzaud lui fait espérer un nouveau fonctionnement, une nouvelle gestion. «*Il est urgent que le club change son organisation, ses méthodes de travail, que chacun soit au bon endroit au bon moment, avoir une vision plus professionnelle afin d'optimiser les résultats, et enfin que la nouvelle présidente s'approprie les relations avec les élus et les adhérents.*»

Christophe Rossato, président de la section basket et secrétaire du club, insiste sur la transparence à tous les niveaux, sur la responsabilisation des sections et leur encadrement afin de s'engager sur des résultats : «*Le conseil doit impérativement se mettre à la disposition des sections. Sports de loisirs et sports de compétitions doivent se développer en même temps. Le monde du sport devient complexe, il est indispensable que la formation touche athlètes, éducateurs, dirigeants pour jouer le long terme et assurer la pérennité du club. Il va falloir apprendre à se fixer des limites, savoir comment les atteindre. Nous sommes dans un quartier avec un fort potentiel sportif.*»

Vaste programme, mais c'est de l'acier bien trempé, cette présidente.

Michel Cyprien